

CARTOGRAPHIE DU MARIAGE PRÉCOCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

UNE ÉTUDE DES TENDANCES, DES INTERVENTIONS, DES MÉTHODES EFFICACES, DES BONNES PRATIQUES ET LA VOIE À SUIVRE



BÉNIN
BURKINA FASO
CAP VERT
TCHAD
CÔTE D'IVOIRE
GAMBIE
GHANA
GUINÉE

LIBERIA
MALI
MAURITANIE
NIGER
NIGERIA
SÉNÉGAL
SIERRA LEONE
TOGO

SEPTEMBRE 2013

UNE ÉTUDE SOUMISE À LA FORD FOUNDATION, BUREAU D'AFRIQUE DE L'OUEST



Équipe de recherche

À PROPOS DE L'AUTEUR

L'auteur, Judith-Ann Walker est l'un des fondateurs et la Directrice du Development Research and Projects Centre (dRPC - Centre de recherche et projets pour le développement). Née en République de Trinidad et Tobago, Judith-Ann a vécu et travaillé en tant que spécialiste du développement dans le Nord du Nigeria au cours des vingt dernières années. Titulaire d'un PhD en Études du développement de l'Institut international d'Études sociales de l'Université Erasmus à Rotterdam, Judith-Ann est un « ASHOKA Innovator » et actuellement professeure invitée du Centre pour l'éducation universelle, la « Brookings Institution », dans le cadre du programme Echidna. Le dRPC est un laboratoire d'idées à but non lucratif qui emploie des approches participatives pour mobiliser les connaissances autochtones sur les questions concernant le développement et les problèmes ayant des répercussions négatives surtout pour les vies des femmes et des enfants. Le « d » minuscule de dRPC reflète l'engagement des fondateurs à adopter une approche visant le développement des capacités humaines.

Nous remercions particulièrement Margaret Hempel et Friday Okonofua de la Ford Foundation pour leur encouragement et leur soutien ; Kathy Bonk et le Communications Consortium Media Center, Bremmer & Goris Communications, le photographe Robin Wyatt, ainsi que la photographe Stephanie Sinclair pour ses photos de qualité et son œuvre remarquable, « Too Young To Wed ».

development Research and Project Centre
63 B Sultan Road
Nassarawa GRA, Kano State, Nigeria
admin@drpcngr.org

Chercheur principal et auteur : Judith-Ann Walker

En collaboration avec : Sarah Mukisa, Yahaya Hashim and Hadiza Ismail

Rédactrice : Joanne Omang

Enquêteurs de terrain

Bénin	Akimi Yessoufou
Burkina Faso	Bagre W. Olivier
Burkina Faso	Jeremie Compaore
Tchad	Seid Sultan Ali
Tchad	Emmanuel D'nalbaye
Côte d'Ivoire	Seri Jean Jacques
Gambie	Nurudeen Bar
Ghana	Stephen Afranie
Guinée	Nounkoumba S.Y
Liberia	James Y Sumo
Mali	Aisse Diarra
Mauritanie	Elkhalil M Abdellahi
Niger	Mariama Amadou
Niger	Roufai Ali
Nigeria	Aminu Hassan Gamawa
Sénégal	Mada Lucienne Tandeng
Sierra Leone	Alpha Banga Kargbo
Togo	Adamou Moussa



Septembre 2013

Cette étude établissant la cartographie du mariage précoce en Afrique de l'Ouest est le produit de deux ans d'observations et d'acquisition de connaissances par une équipe de chercheurs en matière de développement. Le résultat est un rapport complet sur l'état actuel du problème et les efforts déployés pour y faire face, mais il constitue aussi un modèle important pour des études futures dans d'autres régions du monde où la pratique persiste.

Cette étude est précieuse, notamment parce qu'elle recense une vaste région où, jusqu'à maintenant, le mariage d'enfants avait fait l'objet de peu de recherche. Elle examine les tendances de la pratique sur 12 ans dans 16 pays, permettant aux lecteurs d'appréhender la question de manière globale et comparative. Autre fait important, ce rapport procure une liste détaillée de bonnes pratiques et de leçons apprises qui découlent de l'analyse minutieuse des chercheurs des interventions et des évaluations actuelles. Cet ouvrage reconnaît aussi ses propres lacunes et limites, soulignant le besoin de suivi, et d'évaluation des diverses stratégies et des enseignements tirés de ces dernières pour mettre fin au mariage d'enfant. Enfin, il met en évidence le rôle important que peut tenir la recherche en unissant des efforts à travers divers domaines affectés par le problème.

L'étude présente un intérêt pour nombre de parties prenantes. Les investisseurs cherchant à produire un impact tireront parti des suggestions concernant la façon d'appuyer les organisations de la société civile et de responsabiliser les gouvernements au niveau régional comme national pour éliminer le mariage d'enfant. Le gouvernement et les entités régionales pourront se pencher sur la liste cohérente de recommandations exposant les mesures à prendre pour lutter contre le mariage d'enfant à trois niveaux : lois et droits ; politiques et institutions ; et projets et actions.

Pour la Ford Foundation, ce rapport est un important pas en avant dans notre démarche visant à mettre fin au mariage d'enfant. Il illustre aussi le rôle essentiel des précieux partenariats que nous avons établis avec des organisations de par le monde pour habiliter les femmes, où qu'elles soient, afin qu'elles prennent en main leur santé reproductive et revendiquent pleinement leur droits humains.

Margaret Hempel
Directrice
Santé et droits sexuels et reproductifs
Ford Foundation, New York

Friday Okonofua
Responsable de programme
Initiative pour la santé et droits sexuels et reproductifs des jeunes
Ford Foundation, Lagos



Photo avec la permission de Stephanie Sinclair



Table des matières

- 5** • Liste des acronymes et des abréviations
- 6** • Listes des tableaux et des figures
- 8** • Sommaire
- 18** • Section 1 : Mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest - Où en sommes-nous aujourd'hui ?
- 24** • Section 2 : Le Contexte de développement et de sous-développement
- 28** • Section 3 : Analyses des tendances du mariage précoce en Afrique de l'Ouest (2000-2012)
- 40** • Section 4 : Tendances du mariage précoce en Afrique de l'Ouest : une comparaison des points sensibles en Afrique et en Asie du Sud
- 44** • Section 5 : Interventions pour mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest
- 54** • Section 6 : Qu'est-ce qui fonctionne bien (les pratiques les meilleures et les plus prometteuses) et que pourrait-on améliorer ? Que nous disent les évaluations ?
- 62** • Section 7 : Recommandations et la voie à suivre
- 65** • Notes de fin
- 67** • Références
- 70** • Annexe 1 : Produits livrables attendus de la recherche par rapport à ceux reçus



Liste des acronymes et abréviations

ACEF	Action communautaire pour l'éducation des filles	IRIN	Réseaux d'information régionaux intégrés
ACPF	Forum africain de la politique de l'enfant	JEA	Journée de l'enfant africain
ACRWC	Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant	LEAP	Revenu de subsistance contre la pauvreté
AGSP	Programme de bourses des ambassadeurs pour les filles	LFPR	Taux de participation au marché du travail
AHI	Action Health Incorporated	MGF	Mutilation génitale féminine
AHIP	Projet d'information pour la santé des adolescents	MOU	Protocole d'accord
ANPPCAN	Réseau africain de prévention et protection contre la maltraitance et l'abandon des enfants	NDHS	Enquête démographique et sanitaire
CAEDBE	Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant	NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
CCT	Transferts conditionnels d'espèces	OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	OMS	Organisation mondiale de la santé
CIRF	Centre international de recherche sur les femmes	ONG	Organisation non gouvernementale
CISMA	Conférence internationale sur le Sida et les MST en Afrique	ONU	Organisation des Nations Unies
COMPASS	Participation communautaire pour l'action dans le secteur social	OSC	Organisations de la société civile
dRPC	Centre de recherche et projets pour le développement	RINDH-AO	Réseau des institutions nationales des droits de l'homme d'Afrique de l'Ouest
FAWE	Forum des femmes africaines éducatrices	RNB	Revenu national brut
FIDA	Fédération internationale des magistrates et avocates	SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population	SMAM	Âge moyen singularisé au mariage
FOMWAN	Fédération des associations des femmes musulmanes au Nigeria	SR	Santé reproductive
Forum SC	Forum de la société civile	TEGINT	Transformer l'éducation des filles au Nigeria et en Tanzanie
FORWARD	Forum sur le mariage et les droits des femmes et des filles	TFR	Taux de fécondité total
FOSCAO	Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest	TVET	Enseignement et formation techniques et professionnelles
		UA	Union africaine
		UNGEI	Initiative des Nations unies pour l'éducation des filles
		UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
		USAID	Agence américaine pour le développement international
		VVF	Fistule vésicovaginale



Listes des tableaux et des figures

Tableaux

Tableau 2.0 : Profil socioéconomique des pays de la CEDEAO et du Tchad

Tableau 2.1 : Filles de 15 à 19 ans actuellement mariées

Tableau 3.0 : Tendances de l'âge au mariage

Tableau 3.1 : Classification des pays en fonction des changements de l'âge au mariage entre 2000 et 2011

Tableau 3.2 : Filles de 15 à 19 ans actuellement mariées

Tableau 3.3 : Population totale des filles de 15 à 19 ans actuellement mariées – 2009

Tableau 3.4 : Changements de la participation des femmes au marché du travail et de l'âge au mariage – 2000-11

Tableau 3.5 : Tendances des taux d'achèvement du cycle d'enseignement primaire et de l'âge au mariage chez les femmes – 2000-11

Tableau 3.6 : Pourcentage de la population vivant dans des zones urbaines – 2000-11

Tableau 4.0 : Baisse au niveau régional des taux de mariage précoce – 2012

Figures

Figure 1.0 : Récapitulation des recommandations pour mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest

Figure 3.0 : Tendances de l'âge au mariage en Afrique de l'Ouest –2000-2010

Figure 3.1 : Pourcentage de filles de 15 à 19 ans actuellement mariées – 2000-11

Figure 3.2 : Pourcentage de filles mariées et de filles dans des ménages polygames, âgées de 15 à 19 ans

Figure 3.3 : Tendances des taux d'achèvement du cycle d'enseignement primaire chez les femmes (%) dans les pays de référence – 2000-11

Figure 3.4 : Variations de l'âge au mariage au niveau des régions – Ghana

Figure 3.5 : Variations de l'âge au mariage au niveau des régions – Niger

Figure 3.6 : Variations de l'âge au mariage au niveau des régions – Mali

Figure 3.7 : Variations de l'âge au mariage au niveau des régions – Cap Vert

Figure 4.0 : Épouses enfants en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne

Figure 4.1 : Variations au niveau des régions du % de femmes de 20 à 24 ans mariées

Figure 4.2 : % de femmes de 20 à 24 ans qui étaient mariées pour la première fois ou en couples dès l'âge de 15 ans en Afrique

Figure 4.3 : % de femmes de 20 à 24 mariées pour la première fois ou en couples par âge

Figure 4.4 : Taux de mortalité maternelle dans les pays de référence où les taux de mariage d'enfant sont les plus élevés

Figure 4.5 : Prévalence des contraceptifs dans certains pays où les taux de mariage d'enfant sont élevés

Figure 4.6 : Taux de fécondité chez les adolescentes dans les pays de référence où les taux de mariage d'enfant sont élevés

Figure 5.0 : Stratégies employées par programmes pour mettre fin au mariage précoce

Figure 5.1 : Nombre de programmes par pays

Figure 5.2 : Programmes couvrant plusieurs pays

Figure 5.3 : La réduction des mariages d'enfants en tant qu'un objectif des programmes

Figure 5.4 : Interventions intégrées par rapport aux interventions à stratégie unique

Figure 5.5 : Interventions se rapportant à l'éducation et éléments d'intégration

Figure 5.6 : Programmes de mobilisation communautaire et de plaidoyer et éléments d'intégration

Figure 5.7 : Interventions se rapportant à la fistule et éléments d'intégration



Photo prise par les chercheurs sur le terrain 2012

Avec la permission de dRPC, Kano



Sommaire

La pratique traditionnelle et néfaste du mariage d'enfant persiste à l'échelle mondiale. Dans les pays en développement, plus de 30 pour cent des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans. Défini comme un mariage coutumier, religieux ou légal de quiconque âgé de moins de 18 ans, le mariage d'enfant a lieu avant qu'une fille soit physiquement et psychologiquement prête à assumer les responsabilités du mariage et de la maternité. Cette coutume a donc des conséquences importantes pour la santé publique, la sécurité nationale, le développement social, les droits de l'homme, le développement économique et l'égalité des genres.

Cette étude examine la situation en Afrique de l'Ouest, où les taux de mariage d'enfant sont les plus élevés du continent : 49 pour cent des filles âgées de moins de 19 ans vivent en unions conjugales. Ce taux représente 6 millions des épouses enfants du monde. En Afrique de l'Ouest, les épouses enfants sont aussi susceptibles d'être mariées dès les très jeunes âges de 9 à 12 ans, le point critique le plus précoce des pays du Sud. Elles ont plus de chance d'être analphabètes, d'être plus jeunes à la naissance du premier enfant, d'avoir plus d'enfants au cours de leur vie reproductive, de vivre dans des unions polygames et d'avoir moins recours aux services de planning familial par rapport aux épouses enfants d'autres régions d'Afrique, et certainement d'Asie du Sud. Pour entreprendre cette étude, une équipe de 20 chercheurs ont d'abord procédé à une évaluation complète de documents existants sur le sujet afin d'établir le profil de la situation dans 16 pays de la région. Puis ils firent une recherche approfondie sur le terrain qui permit de recueillir les connaissances et les idées de 218 informateurs clés parmi des ONG et des partenaires internationaux spécialistes du développement ; des ministères et des agences de gouvernements chargés de programmes dans ce domaine ; et des experts indépendants, comme des professeurs d'universités, des avocats, des étudiants poursuivant des études universitaires supérieures, des consultants et des responsables internationaux.

Ces rapports ont permis de dégager une vue d'ensemble précise de l'échelle, de la répartition et de la persistance du problème dans la région, ainsi que des bonnes pratiques prometteuses qui ont prouvé que l'on pouvait l'éliminer. Ce document met en évidence les défis qu'il reste à relever et propose des recommandations à trois niveaux : lois et droits, politiques et cadres institutionnels, et programmes, projets et actions.

La situation actuelle

Le rapport aborde en premier lieu le contexte et les raisons de la persistance du mariage d'enfant en Afrique de l'Ouest. Le principal indicateur est la pauvreté, qui conduit les parents sans emploi à considérer les enfants comme des charges économiques, les inscriptions scolaires inabordables et les filles comme une source possible de revenus grâce à leur dot. De même, la tradition culturelle, les conflits, la fragilité de l'État et la confusion générale des parents et des communautés au regard des grands nombres d'enfants et face à un système d'éducation inefficace et une économie rigide sont des facteurs déterminants. Il est intéressant de noter que, selon certains informateurs, le fait de ne pas envisager le mariage précoce comme un problème explique principalement sa persistance.

Un point commun d'importance est le statut inférieur des filles et des femmes. Elles portent le fardeau permanent des crises économiques, environnementales et ethno-politiques de la région, qui les relègue à une classe d'exclues, appréciées principalement pour les travaux domestiques et reproductifs. Chez les femmes cela se traduit par la pauvreté, l'isolement, l'analphabétisme, l'impuissance et la violence sexiste, dont la mutilation génitale, le mariage forcé, la polygamie et le lévirat. La violence à l'égard des femmes et des enfants dans des situations de conflit et d'après-conflit est courante.

Les divisions ethniques et culturelles sont des vestiges de l'époque coloniale, et la région est déchirée par les différends politiques. Elle souffre aussi des effets

...en Afrique de l'Ouest, où les taux de mariage d'enfant sont les plus élevés du continent : 49 pour cent des filles de moins de 19 ans vivent en unions conjugales

La partie essentielle de ce rapport comprend l'énumération et l'évaluation de 111 majeures interventions essayées entre 2000 et 2011 par les gouvernements, des partenaires internationaux de développement et des acteurs des secteurs public et privé.

du changement climatique rapide qui contribue aux pénuries chroniques de nourriture, et à l'expansion des déserts qui coexistent par endroits avec des inondations. Une pauvreté rampante, la faiblesse de la société civile et des indicateurs de développement humain les plus faibles de la planète expliquent pourquoi l'Afrique de l'Ouest est victime de la mauvaise gouvernance d'États non réactifs, de tensions ethniques qui aboutissent souvent à la violence, d'un chômage chronique chez les jeunes et de taux de croissance de la population élevés. Tous ces facteurs surchargent l'infrastructure physique, sociale et économique. Aussi, les mesures visant à réduire le nombre de mariage d'enfants sont-elles rarement appliquées.

De ce fait, l'étude a révélé qu'entre 2000 et 2011, seuls trois des pays cibles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avaient fait des progrès importants au regard de l'âge au mariage (Sierra Leone, Nigeria et Sénégal).

Cinq pays avaient régressé vers un âge au mariage encore plus jeune, (CapVert, Togo, Burkina Faso, Bénin et Mauritanie), tandis que les tendances de quatre pays restèrent pratiquement inchangées (Ghana, Niger, Côte d'Ivoire et Mali). Remarquablement, le nombre de filles mariées n'est pas le plus élevé dans les pays dont le nombre absolu global de filles mariées est le plus grand. Le mariage d'enfant touche beaucoup plus de filles au Nigeria que dans tous les autres pays réunis, bien que son taux de prévalence soit bien inférieur à celui du Niger, où il est le plus haut. Les mesures correctives doivent être ciblées en tenant compte de cette distinction.

L'étude a examiné la relation entre l'âge au premier mariage et la fréquentation de l'école primaire ou l'achèvement du cycle d'enseignement primaire ; les taux de participation des femmes au marché du travail et le lieu de résidence urbain/rural. Contrairement aux attentes, la fréquentation de l'école primaire ou l'achèvement du cycle d'enseignement primaire n'étaient pas nécessairement associés à un âge au mariage plus élevé. Ceci s'explique par le fait que les décisions d'inscription à l'école sont surtout faites par les parents, les familles et les communautés, et non par les filles elles-mêmes. Le mariage ou la formation d'union suit plutôt que ne précède la fin du cycle de l'école primaire, lui-même très fréquemment associé entre autres facteurs à des mauvais résultats scolaires, des notes médiocres, des redoublements, la qualité inadéquate de l'enseignement et un environnement scolaire peu sécuritaire. Par contre, d'autres études semblent indiquer

que la capacité de prise de décision sur la santé reproductive des jeunes gens, incluant l'âge au mariage, peut être renforcée en encourageant l'achèvement du cycle de l'école secondaire.

L'étude a observé une relation positive entre un âge plus mûr et la participation au marché du travail, ainsi que le fait de vivre dans un milieu urbain. Pour autant, il est à noter que la majorité des enfants vivant en milieu urbain dans le domaine de l'étude vivent dans des bidonvilles, et la pauvreté, comme nous l'avons vu, est le premier facteur de risque du mariage précoce. Étant donné que la tradition domine la région et que les économies continuent à croître en présence d'un chômage très élevé chez les jeunes, il semble peu probable que les filles trouveront un refuge au sein du marché du travail.

Le Niger, le Mali et le Tchad comptent parmi les pays où la prévalence du mariage précoce est la plus grande à l'échelle mondiale, et constituent, avec le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, les points sensibles de la région.

La plupart de ces pays sont aussi ceux dont les taux de mortalité maternelle et de naissance chez les adolescentes sont les plus élevés du monde, et où les taux de prévalence des contraceptifs sont les plus faibles.

L'étude a révélé que les adolescents mariés de la région avaient des caractéristiques uniques définissant leur vulnérabilité, ce qui suggère le besoin de les cibler spécifiquement par des programmes dotés d'indicateurs et d'objectifs mesurables s'attachant en priorité à leurs besoins particuliers.

Puisqu'environ 80 pour cent des naissances chez les adolescentes en Afrique sub-saharienne se produisent au sein du mariage, les filles mariées sont plus vulnérables que leurs pairs aux problèmes multiples de santé reproductive.

Interventions en cours

La partie essentielle de ce rapport comprend l'énumération et l'évaluation de 111 majeures interventions essayées entre 2000 et 2011 par les gouvernements, des partenaires internationaux de développement et des acteurs des secteurs public et privé pour mettre fin au mariage précoce dans 16 pays de la région. Seuls 10 programmes se sont attelés à la question du mariage précoce en l'avancant comme objectif, assorti d'indicateurs qui étaient suivis et mesurés. Le reste ne ciblait pas directement le mariage

précoce mais obtenait des résultats significatifs au regard du mariage précoce, ou leurs activités et stratégies abordaient le mariage précoce accessoirement sans suivre les résultats.

Plus d'un tiers des programmes (43 d'entre eux, soit 39 %) avait recours au plaidoyer et à la mobilisation communautaire comme stratégie principale. L'éducation des filles venait en second pour 22 programmes, soit 20 %, suivie par les interventions se rapportant à la fistule, 16 au total. L'autonomisation des adolescents, utilisées par 11 interventions, et le renforcement économique, employé dans le cadre de sept programmes, complétaient la liste des principales approches. D'autres stratégies incluaient la recherche sur le mariage précoce (5), la protection de l'enfant et les approches juridiques (5) et la santé reproductive et l'éducation des adolescents (2).

Le Nigeria comptait plus de programmes que n'importe quel pays étudié (25), pratiquement tous concentrés dans la région nord. Huit visaient à accroître l'inscription et la rétention des filles à l'école au moyen de bourses ou de transferts d'espèces conditionnels ; 6 concernaient la fistule. La Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire avaient mis en place le moins grand nombre de programmes essayant de résoudre le mariage précoce, 4 en tout. Tous avaient recours à des stratégies relatives à l'éducation et la mobilisation communautaire.

Bonnes pratiques

Ensuite, l'étude a déterminé les approches les plus efficaces, mettant en évidence les lacunes et ce qui pouvait être amélioré, faisant remarquer toutefois que la plupart des interventions n'avaient pas fait l'objet d'une évaluation rigoureuse. Lorsqu'elle était possible, l'intégration des programmes était l'indicateur dominant du succès.

Dans le cadre des programmes portant sur *l'éducation*, les bonnes pratiques étaient la participation des communautés par le biais d'une mobilisation communautaire massive, telle que des émissions de radio ; le ciblage précis des parents ou des filles pour l'octroi de subventions ; un programme intégré à l'enseignement des filles ; l'engagement de chefs religieux et communautaires masculins ; des éléments facilitant la transition de l'école à la vie active avec renforcement de compétences ; des centres dirigés par des jeunes ou adaptés aux jeunes ; et un soutien en matière d'alphabétisation. Par ailleurs, les améliorations à la qualité de l'éducation, la provision d'espaces de

sécurité et de clubs scolaires pour les filles se sont avérées être des pratiques utiles.

Dans le cadre des programmes de *plaidoyer et mobilisation communautaires*, les bonnes pratiques incluaient des déclarations publiques par des dirigeants communautaires influents ; la participation masculine, surtout l'engagement de chefs culturels, communautaires et religieux ; la programmation intégrée à d'autres approches ; et le leadership et les réseaux d'ONG pour mettre en œuvre les interventions.

Dans le cadre des programmes de *renforcement économique*, les transferts en espèces aux parents, les dispositifs d'épargne et d'emprunts, la validation de systèmes d'enregistrement des données des bénéficiaires et l'utilisation de technologie moderne pour éviter les pertes d'espèces étaient les plus efficaces. Dans le cadre des programmes *d'autonomisation des adolescents*, les meilleures approches axées sur l'école intégraient l'acquisition de compétences à la scolarité ordinaire, et procuraient également l'alphabétisation et la formation professionnelle aux jeunes qui avaient quitté l'école. L'éducation portant sur le VIH/Sida et la sexualité s'est révélée efficace pour relever l'âge au mariage pour les deux groupes.

Les programmes de *recherche* les plus utiles créaient des boîtes à outils pour les activistes œuvrant avec les populations ciblées et des kits de ressources pour les évaluateurs. Ils faisaient également état des moyens permettant de savoir si les projets pouvaient être davantage développés. Les commentaires critiques adressés au gouvernement étaient efficaces au regard des approches relatives à la *protection de l'enfant* et aux approches *juridiques*, alors que les initiatives concernant la *santé reproductive des adolescents* étaient les plus fructueuses si elles créaient des partenariats pour étendre l'éducation sexuelle, intégraient des messages de prévention du VIH/Sida aux projets et livraient des services confidentiels de grande qualité.

Les *interventions se rapportant à la fistule* réussissaient le mieux en partenariat avec les établissements gouvernementaux et les ministères de la santé avec la formation de chirurgiens locaux, dans le cadre de programmes intégrant des composantes de prévention et de réhabilitation, et en appliquant une approche basée sur les niveaux de soins

Les adolescents mariés de la région ont des caractéristiques uniques définissant leur vulnérabilité. Ceci semble indiquer le besoin de les cibler spécifiquement par des programmes dotés d'indicateurs et d'objectifs mesurables s'attachant en priorité à leurs besoins particuliers.

Défis et lacunes

En général, une volonté politique insuffisante de certains gouvernements nationaux et infranationaux pour faire appliquer les lois de protection de l'enfant et les droits de l'enfant s'avère être le principal obstacle à l'initiative d'élimination du mariage d'enfant en Afrique de l'Ouest. D'autres défis incluent l'opposition culturelle généralisée à l'égard de l'éducation sexuelle ; une recherche insuffisante ainsi qu'un suivi et des études d'évaluation inadéquats ; des stratégies de renforcement de partenariat inefficaces ; une programmation verticale plutôt qu'intégrée et un manque de financement. Les évaluations de mauvaise qualité, ou l'absence totale de ces dernières ont été un problème récurrent dans la mise en place d'interventions. Par conséquent, il est difficile pour les agences de financement de concevoir des manières d'intégrer et d'élargir les interventions, et d'établir des rapports à ce sujet, surtout dans le cadre de programmes comme la réparation de fistules.

Certaines limites de l'étude provenaient du fait que l'équipe de recherche avait largement sous-estimé la difficulté que représentait la coordination de 18 chercheurs à travers 16 pays d'Afrique de l'Ouest, dont nombre d'entre eux étaient en proie à un conflit armé au moment de la recherche. Ceci impliquait la négociation de procédures de consentement libre et éclairé compliquées et variées, la résolution de problèmes au fur et à mesure que l'étude progressait et le défi de gagner la confiance d'informateurs clés au niveau communautaire. Il était difficile de négocier avec les gouvernements pour obtenir des documents officiels ainsi que l'autorisation d'interviewer des hauts fonctionnaires. C'était surtout le cas dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

De même, le respect des dispositions budgétaires s'est avéré compliqué, étant donné que l'étude s'est prolongée au-delà de la date de soumission avec davantage de chercheurs et de traducteurs engagés au niveau des pays. Au Togo et en Côte d'Ivoire, les chercheurs n'ont pas rempli les conditions de leur contrat. Au Bénin, un chercheur compétent n'a été trouvé qu'au dernier stade de la cartographie, et il n'a donc pas bénéficié des formations et des réunions. Ces contraintes ont conduit à aménager plusieurs sessions visant à combler les lacunes et effectuer la recherche supplémentaire nécessaire. Une autre difficulté concerne le fait que l'univers des interventions susceptibles d'être utiles est vaste, et que nous ne sommes pas certains de l'avoir entièrement couvert.

En outre, l'étude était essentiellement limitée par la cohérence des sources de données. Aucune donnée

n'était disponible pour certains des indicateurs dans des pays comme le Liberia, où la guerre faisait rage pendant une grande partie de la période d'étude. Pour d'autres pays, certaines données proviennent de deux sources différentes, donc les résultats doivent être interprétés avec prudence

Recommandations

Malgré ses faiblesses, ce rapport propose une liste intégrée de recommandations à trois niveaux – loi et droits, politiques et cadres institutionnels, et programmes, projets et actions. Nous soutenons que tout effort entrepris pour lutter contre le mariage précoce en Afrique de l'Ouest ne peut réussir s'il n'est pas déployé à ces trois niveaux. Les recommandations sont structurées autour du partenariat et de la coordination par les multiples parties prenantes engagées.

Recommandations au niveau des Lois et des droits

- » Codifier les dispositions visant à protéger les filles contre le mariage forcé dans la loi coutumière et la charia, et à sensibiliser les juges communautaires de ces systèmes, en raison de la résistance manifeste aux dispositions régissant le mariage forcé dans le droit pénal.
- » Créer une agence de coordination chargée des droits et de la protection de l'enfant, et ayant pour mission d'incorporer des compétences techniques et des propositions de la société civile. Le National Child Rights Implementation Committee (NCRIC - Comité national de mise en œuvre des droits de l'enfant) au Nigeria est un modèle possible.
- » Promulguer des lois relatives aux enfants portant principalement sur les responsabilités sociales de la famille et de l'État, et reconnaissant l'âge au mariage comme une protection sociale. Une loi de ce type mise en œuvre en Gambie reconnaît les principes de responsabilité et les meilleurs intérêts de l'enfant.
- » Appuyer les réseaux régionaux des organisations de service communautaire (CSO) qui œuvrent pour mettre fin au mariage précoce dans le cadre des Commissions des droits de l'homme communes à la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et qui responsabilisent le gouvernement, les citoyens et les autres agences.

- » Renforcer le Forum de la société civile de l'UA en encourageant une plus grande participation des pays anglophones représentant des points sensibles comme le Nigeria, qui sont sous-représentés actuellement.
- » Renforcer les réseaux régionaux portant sur le genre et les droits des enfants. Ils incluent le Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO), le Comité de liaison des organisations sociales pour la défense des droits de l'enfant (CLOSE), la Coalition nationale des associations et ONG en faveur de l'enfance (CONAFE), l'ANPPCAN et le réseau des RINDH en Afrique de l'Ouest (RINDH -AO).
- » Appuyer une initiative visant à revoir et à actualiser les listes d'ouvrages des curriculums des études universitaires en droit, sciences politiques, sociologie, éducation et développement, afin de sensibiliser davantage la communauté universitaire au problème du mariage précoce.
- » Concevoir un sous-projet solide en matière de développement auprès des chaînes de télévision et d'organes de presse pour exposer et suivre les décisions et le feedback de l'ACRWC et de la Cour communautaire de la CEDEAO, et inciter les gouvernements nationaux à les respecter.
- » Appuyer l'organisation d'une conférence régionale parmi les membres du Barreau ouest africain, les Associations nationales de magistrates et la FIDA pour discuter de la question des médiocres précédents judiciaires relatifs aux infractions à la législation sur le mariage précoce.
- » Aider la CEDEAO à renforcer ses forums institutionnels et spéciaux, ses institutions et activités afin de soutenir les filles. Des forums récents de ce genre ont inclus le Dialogue en matière de politique sur l'éducation des filles et des enfants handicapés dans la région de la CEDEAO, au Niger en 2009 ; la Conférence de spécialistes pour promouvoir l'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Ouest, au Bénin ; et la conférence de la CEDEAO et de l'International Labour Organization (ILO - Organisation internationale du travail) en 2012.
- » Apporter un soutien stratégique à la CEDEAO afin qu'elle tisse des liens avec les médias pour sensibiliser davantage et accroître la vigilance à l'égard des politiques et des protocoles de la CEDEAO visant à soutenir les filles, tels que les obligations relevant du Droit de protection de la

filles, la politique relative au genre et le Protocole concernant l'éducation

Recommandations au niveau des Politiques et des cadres institutionnels

- » Intégrer pleinement les besoins spéciaux de la fille aux politiques et aux programmes de protection de l'enfant, par le biais d'une approche basée sur la collaboration des ministères de la santé, de l'éducation, du travail et autres. Au Sénégal, le Plan national multisectoriel d'action pour les enfants s'est avéré efficace.
- » Former et renforcer les ministères de planification et budgétisation, comme le ministère pour la Promotion des femmes, des enfants et des familles au Mali.
- » Œuvrer avec des chefs communautaires traditionnels et religieux pour faire mieux connaître les lois et les politiques au niveau communautaire. Le directeur sénégalais pour la Protection des droits de l'enfant, par exemple, s'efforce de réduire les pratiques traditionnelles néfastes dans le pays.
- » Appuyer les efforts du gouvernement pour la mise en œuvre du nouveau Curriculum du deuxième cycle de l'école secondaire du Conseil ouest africain des examens (WAEC), qui propose aux filles du secondaire 34 matières professionnelles et techniques parmi lesquelles choisir pour préparer une carrière.
- » Établir un Système national de gestion sexospécifique avec tous les mécanismes nécessaires pour son fonctionnement.
- » Améliorer la capacité des agences, dont celles des services sociaux, de la police, des ministères de l'éducation et de la santé, et des tribunaux afin qu'ils œuvrent ensemble pour examiner les cas de mariage forcé. Il est possible de créer des boîtes à outils pour les pays d'Afrique anglophone et francophone. Les formations devraient être coordonnées par les OSC intermédiaires.
- » Mettre au point de nouvelles stratégies permettant d'appuyer l'adoption par chaque pays des politiques des Droits nationaux du genre et de l'enfant dans les zones sensibles, en codifiant et faisant mieux connaître les dispositions actuelles de la loi de la charia pour la protection des enfants.

- » Améliorer la conception technique et la mise en œuvre des interventions relatives à l'éducation dans les zones sensibles afin de cibler les filles au point critique du mariage précoce et de renforcer l'appui communautaire pour l'éducation des filles

Recommandations au niveau des Projets et des actions

- » Appuyer les résultats rapides coordonnés des OSC à travers l'Afrique de l'Ouest. Ces derniers peuvent servir à mieux faire connaître et aborder le mariage précoce dans l'environnement local. Bien que les interventions de haut niveau ciblant les agences régionales soient susceptibles d'avoir un plus grand impact, les initiatives prises au niveau communautaire peuvent aussi se pencher sur les barrières culturelles, économiques et environnementales. Les ONG intermédiaires peuvent octroyer des subventions en cascade, surveiller et renforcer la capacité des organisations communautaires afin d'incorporer les objectifs du mariage d'enfant à leurs plans de travail.
- » Amplifier l'impact des campagnes visant à mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest en ciblant des journées commémoratives comme la Journée de l'enfant, la Journée de l'enfant africain (JEA) le 16 juin, et la Journée de la fille le 11 octobre.
- » Étendre et améliorer la couverture des transferts d'espèces conditionnels pour les projets pilotes visant à améliorer le ciblage et réduire les pertes.
- » Accroître les visites de suivi aux bénéficiaires de programmes de protection sociale conditionnelle pour mieux faire connaître aux familles et communautés les droits des filles à l'éducation, comme dans le cadre du programmes LEAP du Ghana.
- » Créer une boîte à outil et un Groupe de travail pour le suivi et les évaluations afin d'améliorer la gestion du suivi, de l'évaluation et des connaissances relatifs aux interventions visant à éliminer le mariage précoce.
- » Engager des chefs religieux chrétiens et musulmans, ainsi que des organisations confessionnelles dans des programmes ciblant les chefs communautaires/confessionnels, et les partenaires et enseignants conservateurs.

Ces programmes devraient expliquer les effets néfastes du mariage précoce sous forme de projet de développement du leadership. Des visites dans d'autres pays pourraient permettre d'étudier d'autres moyens d'atténuer l'impact de cette pratique traditionnelle néfaste.

Conclusion

Une action urgente au regard de la lutte contre le mariage d'enfant est évidente. Les parties prenantes cherchant à l'éliminer incluent des féministes et des femmes chefs de file ; des concepteurs de programmes de développement ; des agences mondiales, régionales et infraétatiques ; des chefs communautaires et religieux. En dépit des contraintes de l'étude, ce rapport représente une excellente opportunité de comprendre les dynamiques de l'âge au premier mariage en Afrique de l'Ouest entre 2000 et 2012. Les recommandations sont assorties d'un éventail d'options pour la prise de mesures efficaces à chacun des trois niveaux contre ce problème persistant.

Remarque : Outre ce rapport de cartographie, les auteurs ont élaboré un document complémentaire comportant des informations détaillées sur les politiques de chaque pays d'Afrique de l'Ouest. Intitulé *Ending Early Marriage Through Legal, Rights-based and Public Policy Approaches in West Africa (Mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest par le biais d'approches juridiques basées sur les droits, et de politique publique en Afrique)*, c'est un document d'orientation préparé par le development Research and Projects Center (dRPC). Il est disponible sur demande.

FIGURE 1.0 : RÉCAPITULATION DES RECOMMANDATIONS POUR METTRE FIN AU MARIAGE PRÉCOCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Niveaux des interventions	TYPE ET STRATÉGIE D'INTERVENTION			Secteurs
	Type de stratégie			
	Interventions de prévention	Campagnes, recherche et stratégies ciblant les hommes	Interventions pour les adolescents mariés	
LOIS ET DROITS	Concevoir et appliquer des lois qui établissent un lien entre le travail des enfants, la mobilité des enfants, la traite et le mariage précoce des enfants.			Respecter la Charte de la jeunesse de l'UA, en surveillant la mise en conformité et la divulgation par les médias.
	Appliquer les lois sur l'âge du mariage, les droits de l'enfant, la protection sociale, les droits de l'homme, la violence à l'égard des femmes et contre la traite. Les ONG et réseaux d'ONG devraient participer à des cas témoins, promouvoir les connaissances juridiques et des droits dans la sphère publique.	Suivre les rapports de pays soumis à l'UA, à l'ONU, à la CEDEAO ; soumettre des contre-rapports. Cas témoins par les ONG et les Réseaux régionaux contre les pays de la CEDEAO en infraction. Favoriser le dialogue et l'interprétation logique des lois au sein du système judiciaire.		Droits de l'homme
	Adopter et respecter les lois sur l'éducation gratuite et obligatoire.	Former les enseignants, les travailleurs sociaux et la police en matière de lois et droits relatifs aux filles à risque concernant leur retrait de l'école pour les marier ; créer des protocoles.		Social
	Élaborer des politiques d'accès gratuit de la santé maternelle et renforcer la capacité des OSC à plaider en leur faveur.	Mentionner spécifiquement les adolescentes mariées dans les lois relatives à la santé maternelle		Santé
POLITIQUES ET CADRES INSTITUTIONNELS	Appliquer des politiques en faveur de l'emploi des jeunes et améliorer la coordination avec des agences gouvernementales responsables, comme l'Organisation du travail et l'Agence de planification économique, etc.		Appliquer les politiques nationales en matière de genre, adopter des dispositions réglementaires pour appuyer les femmes dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie et la microfinance	Économique
	Appuyer les OSC et les réseaux pour mener des plaidoyers nationaux et régionaux, la formation de responsables de bureau chargés des questions sur l'égalité des sexes, la mise en œuvre nationale de lois concernant les droits des enfants.		Instituer des politiques nationales en matière de genre, d'EPT et d'éducation des filles, et la formation de responsables de bureau chargés des questions sur l'égalité des sexes.	Droits de l'homme
	Mettre en place une protection sociale, une politique générale à l'égard des orphelins et enfants vulnérables (OVC), des responsables de bureau chargés des questions sur l'égalité des sexes, une budgétisation sexospécifique et des rubriques budgétaires distinctes pour l'éducation, et des forums de collaboration pour les parties prenantes.		Améliorer le respect des dispositions au regard des déclarations de naissances et mariages. Les relier à l'inscription scolaire et l'accès aux services.	Social
	Étendre l'éducation sexuelle et l'éducation à la vie familiale, établir des rubriques distinctes pour la santé maternelle et accroître l'allocation des fonds ; élaborer une politique tenant compte des sexospécificités à l'égard de la santé reproductive des adolescents.		Établir des normes minimales, des protocoles de qualité des services pour les services intégrés et verticaux en matière de santé maternelle, VIH/Sida, traite, éducation et protection sociale.	Santé

PROGRAMMES, PROJETS ET ACTIVITÉS	Autonomisation économique, acquisitions de compétences, transferts d'espèces avec ou sans conditions.	Autonomisation économique, aptitudes à la vie quotidienne, microcrédit, programmes d'enseignement de rattrapage, programmes de recyclage pour les jeunes destinés aux filles.	Économique
	Sensibiliser l'opinion publique à la Journée de l'enfant africain et célébrer ce jour dans les écoles, encourager les déclarations communautaires.	Foyers d'accueil pour les filles/ femmes, services d'aide judiciaire.	Droits de l'homme
	Projets de bourses pour l'éducation des filles, projets d'espace de sécurité, programmes de transition de l'école au monde du travail, installations d'alimentation en eau et d'assainissement, participation aux Associations de parents d'élèves, TVET pour les filles.	Programmes de sensibilisation et de compréhension traditionnels et médiatiques modernes, clubs de jeunes mères pour lutter contre l'isolement, programmes d'alphabétisation, enseignement informel et cours du soir pour les filles mariées.	Social
	Cliniques conviviales pour les jeunes, dirigées par les ONG et des groupes de jeunes. Développement du leadership pour les programmes portant sur le genre et la santé reproductive (SR), afin de renforcer la capacité des chefs culturels et confessionnels de sexe masculin pour qu'ils militent contre le mariage précoce. Projets d'éducation sensibilisant aux effets néfastes du mariage précoce et de la MGF.	Interventions pour réduire la mortalité et morbidité maternelles chez les adolescentes mariées. Faire en sorte que la maternité précoce se déroule en toute sécurité. Interventions pour réduire la mortalité néonatale et infantile. Niveaux de soins, projets VVF. Former les enseignants et les travailleurs sociaux en matière de prise en charge coordonnée des filles sur le point d'abandonner l'école pour se marier.	Santé





Première réunion de la Coalition pour mettre fin au mariage d'enfants au Nigeria

Photo avec la permission de Tony Jeffery



Section 1

Mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest - Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Contexte

La pratique traditionnelle néfaste du mariage précoce persiste dans nombre de régions du monde en développement. Les parties prenantes cherchant à l'éliminer incluent des féministes et des femmes chefs de file ; des concepteurs de programmes de développement ; des agences mondiales, régionales et infra-étatiques ; des chefs culturels, communautaires et religieux.

Dernièrement, nous avons assisté à une prise de conscience à l'échelle mondiale des conséquences du mariage précoce sur la santé, la sécurité, le développement social, les droits humains, l'économie et l'égalité des sexes. Le besoin d'agir rapidement a été signalé par la communauté africaine des programmes sur le VIH/Sida et la santé reproductive lors de la Conférence internationale sur le Sida et les MST en Afrique (CISMA) en décembre 2011, par l'USAID¹ dans des rapports récents, par les directeurs² et comités³ de l'ONU, par l'Organisation mondiale de la santé et tout dernièrement par la Ford Foundation qui, lors de la première Journée internationale de la fille le 11 octobre 2012, s'est engagée à investir 25 millions US\$ pour mettre fin à cette pratique.

Diverses recommandations, solutions et stratégies provenant du monde entier ont été essayées avec divers degrés de succès à travers l'Afrique de l'Ouest. Qu'est-ce qui a été fait ? Qu'avons-nous appris ? Pouvons-nous développer plus avant les projets efficaces pour faire face de manière durable au problème du mariage précoce ? En résumé, quelles sont la carte actuelle et la situation du mariage précoce en Afrique de l'Ouest ? Cette étude vise à répondre à ces questions. Des projets semblables ont exploré le terrain dans le cadre des questions de santé et droits reproductifs.⁴

Aperçu

Les sections 2 à 7 ci-dessous examinent le contexte de l'évolution du mariage précoce en Afrique occidentale, établissent les tendances des phénomènes, comparent les caractéristiques avec celles d'autres régions, font

état des interventions qui se sont avérées efficaces pour éliminer le mariage précoce, incluant les bonnes pratiques et les défis de chacune. La dernière section fait des recommandations pour la poursuite des travaux entrepris. Une liste complète de recommandations est proposé à trois niveaux : lois, politiques et projets.

Encadré 1.0 : Les États membres de l'OMS exhortent à prendre conscience des défis du mariage précoce

Genève, Suisse (PANA) - Les délégués qui ont assisté à la 65^e Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé, qui vient de se terminer à Genève, ont exigé que l'OMS continue à mieux faire connaître le problème du mariage précoce et de la grossesse chez les adolescentes, ainsi que leurs conséquences pour les jeunes femmes et leurs enfants. Dans une série de résolutions et de décisions adoptées par les États membres dimanche, les délégués ont fait observer que 30 % des filles dans les pays en développement sont mariées avant l'âge de 18 ans, et 14 % le sont avant l'âge de 15 ans.

« De nombreux délégués ont exigé que l'OMS continue à faire prendre conscience du problème du mariage précoce et de la grossesse chez les adolescentes, ainsi que leurs conséquences pour les jeunes femmes et leurs enfants. » La résolution indiquait que plusieurs États membres reconnaissent l'importance de mettre en œuvre des lois et des politiques, et de renforcer l'éducation sexuelle. Certains pays ont ajouté qu'« il ne s'agissait pas d'une solution unique » et que les normes sociales relatives à la famille et à la communauté devaient être prises en considération.

Source : www.who.int/mediacentre/news/releases/2012/wha65_closes

Justification de l'étude

Peu d'interventions précisément conçues pour mettre fin au mariage précoce existent dans les zones sensibles en Afrique de l'Ouest. Dans une étude globale de 2007, aucun programme ne pouvait être identifié au Cameroun, ni au Tchad, ni en République Centrafricaine, et seule une intervention avait été repérée en Guinée, au Liberia, au Mali et au Niger (CIRF, 2007). En outre, même si les évaluations minutieuses des interventions visant à éliminer le mariage précoce sont rares à l'échelle mondiale, en Afrique les évaluateurs sont confrontés à des difficultés d'accès et à la résistance des communautés face à de telles interventions. Dans la mesure où des rapports existent, l'Éthiopie et le Kenya sont les fleurons de la recherche. Peu d'études couvrent le Tchad et le Mali, et aucune n'englobe l'ensemble de la région d'Afrique de l'Ouest.

L'absence de connaissances sur le mariage précoce en Afrique de l'Ouest est donc bien réel et constitue une question préoccupante pour les investisseurs cherchant à produire un impact sur le développement.

Lorsqu'elles existent, notamment auprès des agences onusiennes, les statistiques relatives aux âges du mariage précoce en Afrique sub-saharienne sont alarmantes. L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest connaissent les taux les plus élevés : 40 % et 49 %, respectivement, des filles de moins de 19 ans vivent en unions conjugales. Ces chiffres sont à comparer avec le taux de 20 % pour l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud, et de 27 % pour l'Afrique de l'Est. Au sein de l'Afrique centrale, la République démocratique du Congo se démarque : 74 % de toutes les filles sont en couples dès l'âge de 19 ans.

Au Cameroun, 52 % des filles de 20 à 24 ans disaient qu'elles s'étaient mariées dès l'âge de 18 ans. Le Niger, le Tchad et le Mali comptaient le taux le plus élevé de femmes de 20 à 24 ans qui disaient s'être mariées ou vivre en couples dès l'âge de 15 ans. Ces pays sont aussi parmi ceux qui connaissent des taux de fertilité total les plus hauts (TFR). Selon l'UNICEF en 2006, 44 % des femmes entre 20 et 24 ans ont accouché avant l'âge de 18 ans. C'est dans ce contexte que le Bureau d'Afrique de l'Ouest de la Ford Foundation a commandé cette étude pour tracer les tendances, les caractéristiques et les possibilités pour préparer des programmes.

Méthodologie

Cette étude porte principalement sur les interventions qui ont réussi à mettre fin au mariage précoce. Elle couvre à la fois les interventions qui énoncent comme objectif spécifique l'élimination du mariage précoce, et d'autres qui visent uniquement à en atténuer⁵ l'effet néfaste et à réduire le risque du mariage précoce, sans le

mentionner comme objectif. On distingue quatre grands groupes d'acteurs ayant lancé de telles interventions en Afrique de l'Ouest :

1. des entités mondiales et régionales œuvrant au sein de programmes de développement mondiaux ;
2. des agences d'État et infra-étatiques dans les pays concernés ;
3. des agences d'aide bilatérale et des ONG de développement international ; et
4. des organisations de la société civile, des réseaux et des plaidoyers militants autochtones.

Même si cette étude reconnaît que ces groupes ne sont pas exclusifs et que les projets relèvent de plusieurs catégories, la classification permet d'explorer les objectifs, les stratégies et – plus important encore – la possibilité de réussite des diverses interventions. Un second domaine de classification examine la stratégie globale derrière chaque intervention visant à mettre fin au mariage précoce. Nous avons passé en revue les documents essayant de classer les interventions et de tirer parti des taxonomies compilées par le Centre international de recherche sur les femmes et d'autres sources, et avons discerné huit vastes groupes d'interventions. Ils sont cités dans l'Encadré 1.1.

Description et portée de l'étude

Dans cette étude, le mariage précoce est défini comme le mariage d'une fille âgée de moins de 18 ans, avant que la fille ne soit physiquement et psychologiquement prête à assumer les responsabilités du mariage et de la maternité. Cette définition est conforme à l'Article 1 de la Convention sur les droits de l'enfant.

Sous la rubrique du mariage précoce, le rapport vise à dresser la carte des interventions susceptibles de retarder l'âge au mariage, c'est-à-dire au sens le plus large, le mariage précoce, le mariage arrangé, le mariage non désiré et le mariage forcé, ainsi que la maternité précoce.

Les termes de référence portent sur des questions de recherche formulées pour trouver des informations, par exemple, « quel ou quelle », « quand », « où » et « comment », ainsi que « pour qui » le mariage précoce existe-t-il en Afrique de l'Ouest. Ils couvrent les 15 pays d'Afrique de l'Ouest membres de la CEDEAO, plus le Tchad, qui reçut le statut d'observateur lors de la 39^e session ordinaire des Chefs d'État de la CEDEAO en mars 2011. La période couverte s'étend de 2000 à 2012.

Encadré 1.1 : Classification des interventions visant à mettre fin au mariage précoce

1. Éducation
2. Plaidoyer et mobilisation communautaire
3. Autonomisation des adolescents
4. Renforcement économique
5. Recherche
6. Protection de l'enfant et approches juridiques
7. Éducation et services en matière de santé reproductive des adolescents
8. Services contre la fistule vésicovaginale (VVF)

Objectif général

L'objectif de cette étude est de revoir les interventions contemporaines visant à éliminer le mariage précoce en Afrique de l'Ouest, de faire le point, de tirer parti des leçons apprises et d'élaborer des stratégies et des recommandations qui permettront d'améliorer l'efficacité desdites interventions.

Objectifs précis

1. Élargir les connaissances relatives aux habitudes, tendances et caractéristiques distinctives du mariage précoce parmi les pays d'Afrique de l'Ouest, et
2. Améliorer la conception des programmes et renforcer les recommandations en examinant les expériences des programmes antérieurs pour en tirer des leçons et proposer de nouvelles stratégies.

Questions de recherche

- » Quels sont les déterminants sociaux, culturels, économiques et religieux du mariage précoce en Afrique de l'Ouest ?
- » Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles encouragé, financé et/ou appuyé les interventions visant à retarder l'âge du mariage précoce dans ces pays ?
- » Quels sont les objectifs, la portée, la conception, la couverture et les stratégies de mise en œuvre des interventions se rapportant au mariage précoce en Afrique de l'Ouest ?
- » Quels facteurs expliquent la performance, le degré de réussite ou d'échec de ces interventions ?
- » Que peut-on apprendre des interventions contemporaines se rapportant au mariage précoce, quelles recommandations peut-on tirer des expériences et comment les interventions peuvent-elles devenir plus durables ?

Conception de la recherche

L'organisation des données et l'exploration des questions de recherche ont été faites selon une méthode de recherche longitudinale comparative. La période couverte s'étend de 2000 à 2012. La comparaison permettait de demander quels pays avaient fait le plus de progrès au regard de l'augmentation de l'âge au mariage au cours de cette période.

Le processus de recherche s'est fait en deux étapes. Tout d'abord, une étude documentaire complète a permis d'élaborer les profils du mariage précoce des pays cibles. Puis une enquête approfondie sur le terrain gérait les instruments de recherche clés : les chercheurs ont été identifiés pour chaque pays et trois catégories de guides d'entrevues ont été mises au point. Tous les chercheurs avaient des compétences en matière de collecte de données de base. Ils comptaient des professeurs d'université, des chefs de file d'ONG comme l'ACORD au Tchad, et des membres de réseaux de recherche ouest africains. Les guides d'entrevues ciblaient les informateurs clés suivants :

- » **Instrument 1 :** ONG et partenaires internationaux de développement
- » **Instrument 2 :** Ministères et agences des gouvernement chargés d'élaborer des politiques, des programmes et des projets susceptibles de retarder l'âge au mariage
- » **Instrument 3 :** Des experts indépendants (universitaires, juristes, étudiants poursuivant des études universitaires supérieures, consultants et responsables internationaux)

Chaque chercheur basé dans un pays devait mener quatre entretiens pour chacune des trois catégories d'informateurs. Les chercheurs devaient soumettre un résumé des données recueillies et des recommandations, ainsi que des rapports et des photos de recherche/ d'évaluation.

L'Annexe 1.0 présente un résumé du nombre de résultats de recherche achevés attendus par pays par rapport au nombre réellement reçus. Il n'y a eu aucun résultat de recherche pour trois pays faute de n'avoir pas pu trouver de chercheurs compétents. Dans d'autres pays, le nombre des résultats soumis n'a pas répondu aux attentes.

Limites et difficultés

L'équipe de recherche a largement sous-estimé le défi que représentait la coordination de 18 chercheurs dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Ceci impliquait la négociation de procédures de consentement libre et éclairé compliquées et variées, la résolution de problèmes au fur et à mesure que l'étude progressait et la tenue constante de rapports pour les agences gouvernementales surveillant de près le processus de recherche. L'obtention d'autorisations afin d'interviewer les hauts fonctionnaires s'est avérée difficile, tout comme celle de documents officiels de la part du gouvernement.

Par ailleurs, le respect des dispositions budgétaires était compliqué, étant donné qu'au niveau des pays nous avons dû engager des chercheurs qui ne figuraient pas dans le budget. Au Togo et en Côte d'Ivoire, les soumissions des chercheurs ne respectaient pas le protocole d'étude et ne remplissaient pas les conditions du contrat. Au Bénin, un chercheur compétent n'a été trouvé qu'au dernier stade de la cartographie. Ces contraintes ont conduit à aménager plusieurs sessions visant à combler les lacunes et effectuer la recherche supplémentaire nécessaire. Une autre difficulté concerne le fait que l'univers des interventions susceptibles d'être utiles est vaste, et que nous ne sommes pas certains de l'avoir entièrement couvert.

L'étude était essentiellement limitée par une certaine incohérence des sources de données. Aucune information n'était disponible pour certains des indicateurs dans des pays comme le Liberia, où la guerre faisait rage pendant une grande partie de la période d'étude. Pour d'autres pays, certaines données proviennent de deux sources différentes, donc les résultats doivent être interprétés avec prudence. Les variations au niveau des tendances indiquées peuvent provenir de la variabilité d'échantillonnage et/ou de variations des méthodes d'estimation.

Malgré ces faiblesses, les données présentées ici offrent une excellente opportunité de comprendre les dynamiques de l'âge au premier mariage depuis 2000. Pour évaluer l'ampleur des changements, les pays ont été classés suivant le niveau de changement – important, moindre, ou négatif – de l'âge au premier mariage. Le changement était considéré important si le pays affichait un changement d'au moins 2 ans. Un changement moindre signifiait qu'il était entre 0,1 et 0,9, quant au changement négatif, il indiquait une diminution de l'âge au mariage entre deux périodes successives.



Écolière sénégalaise

Photo avec la permission de Robin Wyatt



Section 2

Le contexte de développement et de sous-développement

Introduction

Le mariage est l'un des facteurs principaux (en dehors de la contraception) influant le risque pour la femme de devenir enceinte. Les femmes qui se marient plus jeunes ont plus de chances d'avoir leur premier enfant à un plus jeune âge, contribuant à des taux de fertilité plus élevés. Par conséquent, l'âge des femmes au mariage est aussi un déterminant de vulnérabilité au VIH/Sida, à la violence domestique/violence conjugale, et à la fertilité. Même si des données disponibles indiquent aussi qu'une proportion importante de femmes a des enfants avant leur premier mariage, cette tendance n'est pas dominante en Afrique de l'Ouest.⁶

Les facteurs interdépendants qui entraînent des risques de mariage pour les enfants incluent la pauvreté, la protection de grossesses hors mariage pour les filles et le désir des parents de protéger l'honneur de la famille.⁷ À travers l'Afrique de l'Ouest, les parents qui redoutent la honte collective causée par les filles « débauchées » arrangent des mariages pour leurs filles dès l'âge de 9 ou 10 ans. La grossesse et les risques qui l'accompagnent sont alors courants. Par exemple, au Burkina Faso, la moitié des filles qui se marient avant l'âge de 18 ans deviennent enceintes au cours de la première année.⁸ Les pays ouest africains francophones sont parmi ceux qui connaissent le plus de décès maternels : le taux de mortalité maternelle (décès pour 100.000 naissances vivantes) est de 1.000 en Guinée-Bissau, de 820 au Mali, et de 830 au Niger, et les taux de mortalité infantile sont également alarmants.⁹

Développement et sous-développement en Afrique de l'Ouest

Au fur et à mesure que les pays d'Afrique de l'Ouest enregistrent régulièrement des taux élevés en matière de croissance économique, les acteurs du développement se réjouissent des implications au regard de la transformation sociale, surtout pour les femmes et les filles. Le Tableau 2.0 ci-dessous indique qu'en dehors des pays ravagés par la guerre, les économies de la CEDEAO ne vont pas si mal.

La CEDEAO compte 15 pays d'Afrique de l'Ouest (cinq anglophones, huit francophones et deux lusophones) de l'archipel du Cap Vert à l'Ouest, au Nigeria à l'Est. Avec une population de 378 millions de personnes (4,6 % de la population mondiale et 45 % de la population de 841 millions de l'Afrique sub-saharienne), cette région est sans doute la plus dynamique du continent. En dehors des deux pays lusophones, la Guinée équatoriale et le Cap Vert, tous les pays y compris le Tchad (qui a le statut

TABLEAU 2.0 : PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES PAYS DE LA CEDEAO ET DU TCHAD (STATUT D'OBSERVATEUR)

Pays	Taux de croissance économique annuel moyen	Taux de croissance de la population	Taux de croissance annuel de la population	Taux d'alphabétisation annuel des femmes (% des femmes âgées d'au moins 15 ans)	Aide publique au développement nette par habitant (en dollars US actuels)
	2000-09	2000-09	2009	2009	2009
Bénin	0,6	3,3	3,1	57,6	\$76,4
Burkina Faso	1,9	3,3	3,4	-	68,8
Cap Vert	4,8	-	1,4	80,2	387,5
Tchad	6,7	3,2	2,6	23,1	50,1
Côte d'Ivoire	-1,3	2,2	2,3	45,3	112,3
Gambie	2,1	-	2,7	84,1	75,1
Ghana	3,5	2,2	2,1	60,4	66,4
Guinée	1,0	2,0	2,4	28,1	21,3
Guinée-Bissau	-1,4	-	2,2	38,0	90,3
Liberia	-3,5	3,7	4,2	54,5	127,7
Mali	2,8	2,4	2,4	-	75,7
Mauritanie	2,0	2,6	2,3	50,3	87,1
Niger	0,5	3,6	3,9	-	30,7
Nigeria	4,0	2,4	2,3	49,8	10,7
Sénégal	1,6	2,6	2,6	-	81,2
Sierra Leone	5,8	3,3	2,4	30,1	76,8
Togo	0,1	2,6	2,4	-	75,4

d'observateur) sont classés comme pays à faible revenu, avec un Revenu national brut (RNB) de 995 US\$, au plus, par habitant. Le Cap Vert fait partie des pays à revenu intermédiaire, entre 996 et 3.945 US\$, tandis que la Guinée équatoriale est le seul pays africain appartenant à la classe des pays à revenu élevé, avec un RNB de 12.196 US\$ ou supérieur par habitant.¹⁰

L'Afrique de l'Ouest a la réputation d'héberger le plus grand nombre d'États fragiles et défaillants du monde.¹¹ Les divisions tribales et culturelles persistent depuis l'époque coloniale. La région est en proie à des conflits politiques, au changement climatique rapide qui contribue à des pénuries chroniques de nourriture, aux déserts croissants qui coexistent par endroits avec des zones inondées. La faiblesse de la société civile et des indicateurs de développement humain les plus bas de la planète expliquent pourquoi l'Afrique de l'Ouest est victime d'une mauvaise gouvernance par des États non réactifs, de tensions ethniques aboutissant souvent à la violence, d'un chômage chronique chez les jeunes et de taux de croissance de la population élevés. Tous ces facteurs surchargent l'infrastructure physique, sociale et économique de la région. Le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire peuvent être décrits comme des pays d'après-conflit, se reconstruisant après plus de dix ans de guerres civiles dévastatrices.

TABLEAU 2.1 : FILLES DE 15 À 19 ANS ACTUELLEMENT MARIÉES EN AFRIQUE DE L'OUEST – 2010

Pays	Âges de la population Femmes de 15 à 19 ans	% des femmes de 15 à 19 ans actuellement mariées	Nombres absolus
Nigeria	8.606.910	28,7	2.470.183
Niger	833.103	59,1	492.364
Mali	837.123	50,4	421.910
Côte d'Ivoire	1.197.608	24,7	295.810
Tchad	625.904	42,0	262.880
Burkina Faso	939.644	23,5	220.816
Guinée	566.165	35,6	201.555
Sénégal	713.974	24,3	173.496
Bénin	511.967	21,7	111.097
Togo	364.525	21,9	79.831
Sierra Leone	281.786	23,0	64.811
Mauritanie	181.767	24,7	44.896
Gambie	103.776	38,8	40.265
Liberia	186.781	19,1	35.675
Guinée-Bissau	87.874	21,7	19.069
Ghana	1.219.411	8,3	10.121
Cap Vert	29.791	9,5	2.830
Total			4.947.609

Le genre, la vie et la santé des femmes en Afrique de l'Ouest

Un point commun à l'échelle de toute l'Afrique de l'Ouest est le statut inférieur des filles et des femmes.¹² Elles portent le fardeau permanent des crises économiques, environnementales et ethno-politiques de la région, ancrées aux structures et aux systèmes historiques et traditionnels. Ces facteurs asservissent encore davantage les femmes et les filles et les relèguent à une classe d'exclues, appréciées principalement pour les travaux domestiques et reproductifs. Chez les femmes cela se traduit par la pauvreté, l'isolement, l'analphabétisme, l'impuissance et la violence sexiste.

La mutilation génitale, le mariage précoce, le mariage forcé et les mariages incestueux sont les formes les mieux documentées de violence sexiste contre la fille dans la région, dérivant en grande partie des traditions et de la culture. La violence envers les femmes dans les sociétés d'après-conflit du Liberia, de Sierra Leone et de Côte d'Ivoire est aussi un sujet de préoccupation croissante pour la communauté internationale de développement.

En Afrique de l'Ouest, où la polygamie est courante, les liens de cette pratique avec le mariage précoce n'ont pas fait l'objet d'une recherche ethnographique approfondie, mais au Sénégal, où un quart des mariages en zones urbaines et un tiers des mariages en zones rurales sont polygames, les faits montrent que les deuxième, troisième et quatrième femmes sont de plus en plus jeunes. C'est aussi le cas au Niger et en Mauritanie, où la polygamie est liée à la pratique de la « cinquième femme » pour reprendre un ancien modèle de concubinage sous forme d'esclavage moderne. Nombre des cinquièmes femmes proviennent de la traite de filles des régions rurales à travers l'Afrique de l'Ouest pour être amenées chez des hommes plus riches et plus âgés dans les zones urbaines.

Expliquer la persistance du mariage précoce

Le Tableau 2.1 montre que le Nigeria, le Niger, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Tchad et le Burkina Faso sont aussi des régions sensibles : le Nigeria à lui seul compte presque la moitié du total de la population de filles âgées de 15 à 19 ans qui sont actuellement mariées.

Lorsque la question sur la raison du mariage précoce leur était posée, les informateurs clés donnaient diverses explications : la pauvreté, la vulnérabilité croissante des filles lors des conflits, les situations de crises et de populations déplacées, la culture, l'histoire et dans

Encadré 2.0 :

« Le mariage forcé et précoce est un problème social ignoré au Niger. Nous devons l'étudier pour comprendre le sujet et le traiter convenablement afin de l'éliminer. Nous devons nous engager à sensibiliser l'opinion des communautés pour leur faire comprendre les dangers du mariage précoce et y mettre fin. »

Zakari Hamadou, Président de l'ONG ACTREN, Niamey, Niger

certain cas la religion. Au sujet de la ville de Gbarnga du comté de Bong au Liberia, un point sensible pour le mariage précoce, l'un des informateurs fit remarquer que c'était le siège du Front national patriotique de l'ancien chef rebelle Charles Taylor, « où, pendant la guerre civile, on imposait des relations aux filles contre leur volonté, ou bien les filles acceptaient ces relations parce que les anciens combattants avaient les moyens de leur donner quelque chose en échange. Gbarnga était l'un des centres de désarmement en 2004, elle était donc très peuplée. » Lorsqu'on lui a demandé pourquoi la pratique restait la même, il a répondu, « Parce que le coût de la vie est plus haut qu'avant la guerre. Les filles sont les plus vulnérables et se laissent facilement emporter par le besoin d'argent. »¹³

De manière très intéressante, des informateurs ont reconnu que le fait de ne pas envisager le mariage précoce comme un problème était la raison essentielle de la persistance de cette pratique traditionnelle néfaste.

Encadré 2.1 : Réponse d'un informateur clé

« Parmi les problèmes liés aux enfants, le mariage précoce est le problème dont on se soucie le moins et également celui qui reçoit le moins de soutien. Les ONG au Niger ne s'intéressent pas précisément à cette question ; même au sein de la société nigérienne, on ne le considère pas comme étant un problème. Je crois donc qu'il faut arriver à sensibiliser les communautés pour qu'elles en prennent conscience. Si nous réussissons à les inclure dans le projet de lutte contre le mariage précoce, l'impact de l'intervention sera fort. Il est aussi préférable d'étudier un phénomène, de faire la recherche nécessaire et de savoir ce qu'il en est. Il existe une devise de médecin disant, « une maladie connue est déjà à moitié guérie ».

Adamou Beido, membre de l'ONG AFRICAIL-NIGER



Écolières sénégalaises

Photo avec la permission de Robin Wyatt



Section 3

Analyse des tendances du mariage précoce en Afrique de l'Ouest (2000-2012)

Introduction

L'âge au mariage reste généralement stable sur une longue période. Cependant, quand il change, c'est souvent à cause de la modernisation qui tend à prolonger la scolarisation, et de l'urbanisation qui transforment, pour les femmes, les moyens de subsistance provenant de l'agriculture en milieu rural à d'autres provenant de milieux urbains.

En Afrique sub-saharienne, la polygamie est extrêmement fréquente, et ce phénomène tend à réduire l'âge au mariage parce qu'elle offre aux filles plusieurs occasions de se marier.¹⁴ Au cours des dernières années, l'âge médian au mariage dans la plupart des pays a augmenté, et les spécialistes ont attribué ce fait à une meilleure scolarisation des filles, à la participation des femmes au marché du travail, aux taux croissants d'urbanisation et à la baisse du taux de polygynie.¹⁵

Dans ce contexte, cette section examine les tendances de l'âge au mariage en Afrique de l'Ouest, afin de :

- » Établir les changements qui ont eu lieu entre 2000 et 2011;
- » Comparer les changements afin de grouper les pays en catégories de changement important, changement moyen, changement moindre, aucun changement et changement négatif depuis 2000 ; et
- » Établir des corrélations entre les changements et les variables économiques et sociales clés.

Sources de données

Les données de cette analyse proviennent de trois sources. La première, la « Demographic and Health Surveys » (DHS – Enquêtes démographiques et sanitaires), qui mène des enquêtes représentatives à l'échelle nationale sur les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Ces données ont été collectées par ICF Macro International par le biais d'entretiens personnels qui incluait des questions portant sur la santé sexuelle et reproductive. Les données DHS se limitaient aux ménages et n'incluent pas les personnes vivant dans des établissements. La deuxième, l'UNICEF, dont

les enquêtes de ménages représentatifs à l'échelle nationale, appelées Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS), fournissent des données sur l'état de santé des ménages, des femmes et des enfants, au moyen d'indicateurs comme la protection de l'enfant, la nutrition et le développement de l'enfant, entre autres. La troisième est la base de données sur l'état actuel, compilée par le Service des affaires économiques et sociales de l'ONU – 2011, qui estime l'âge au mariage d'une manière différente de celle de DHS.¹⁶

La période d'analyse était divisée en deux, 1ERE période/fois pour les données collectées entre 2000 et 2005 et 2E période/fois pour les données collectées entre 2006 et 2011.

TABLEAU 3.0 : TENDANCES DE L'ÂGE AU MARIAGE POUR LES FEMMES DE 25 À 49 ANS EN AFRIQUE DE L'OUEST – 2000-2011¹⁷

Pays	Âge au mariage (1ERE période)	Source pour la 1ERE période (2000-2005)	Âge au mariage (2E période)	Source pour la 2E période (2006-2011)	Variance
Bénin	18,8	DHS 2001	18,6	DHS 2006 ¹⁸	-0.2 ans
Burkina Faso	17,7	DHS 2003	17,0	MICS 2006	-0.7 ans
Cap Vert	24,6	Recensement 2000 ¹⁹	22,6	DHS 2005	-2.0 ans
Côte d'Ivoire	18,7	DHS 1999 ¹	19,0	MICS 2006	+0.3 ans
Ghana	19,4	DHS 2003	19,8	DHS 2008 ¹	+0.4 ans
Guinée	16,2	DHS 2005 ¹	N/A	-	-
Guinée-Bissau	17,0	MICS 2006 ²⁰	N/A	-	-
Liberia	N/A	N/A	18,4	DHS 2007 ¹	-
Mali	16,5	DHS 2001	16,6	DHS 2006	+0.1 ans
Mauritanie	17,1	DHS 2001	17,0	MICS 2007 ²	-0.1 ans
Niger	15,1	DHS 1998	15,5	DHS 2006 ¹	+0.4 ans
Nigeria	16,6	DHS 2003	18,3	DHS 2008 ¹	+1.7 ans
Sénégal	18,3	DHS 2005 ¹	19,6	DHS 2010 ¹	+1.3 ans
Sierra Leone	15,0	MICS 2005	17,0	DHS 2008 ¹	+2.0 ans
Togo	18,8	DHS 1998	18,0	MICS 2006 ²	-0.8 ans

Tendances de l'âge au mariage en Afrique de l'Ouest - 2000 - 2011

Le Cap Vert indiquait l'âge le plus élevé au premier mariage pour les deux périodes, bien qu'il ait baissé de 24,6 ans en 2000 à 22,6 en 2005. Même si l'âge médian au Niger a augmenté au cours de la période, il était encore le plus bas pour les deux périodes : 15,1 ans en 1998 et 15,5 ans en 2006. Au Ghana et au Sénégal, les tendances des deux pays étaient élevées au départ en 2005 (19,4 et 18,3 ans respectivement) et ont augmenté en 2011 (à hauteur de 19,8 et 19,6 ans respectivement). De façon similaire, l'âge au mariage au Nigeria est passé de 16,6 ans en 2003 à 18,3 ans en 2008.

Le Bénin, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Togo ont tous perdu du terrain, ne serait-ce qu'un an. La Sierra Leone a connu la plus grande augmentation de l'âge au

mariage, deux ans – d'un bas niveau de 15 ans en 2005 à 17 ans en 2007, un changement significatif dans une période très courte.

Pour comprendre ces tendances, les données sociodémographiques et économiques de chaque pays sont essentielles. Ce document cherchera à faire des corrélations entre les tendances des taux d'inscription à l'école primaire et secondaire, les taux de participation des femmes au marché du travail et les niveaux de revenus.

Classification des pays par changement au niveau de l'âge au mariage

Le Tableau 3.1 classe les pays selon le changement de l'âge au mariage entre 2000 et 2011. Les pays étaient regroupés par changement important (au moins un an), changement moindre (zéro à un an) et changement négatif. Le tableau indique un accroissement général de l'âge au mariage, mais il est inférieur à trois ans.

Une analyse détaillée des raisons de ces tendances n'est pas comprise dans la portée de cette étude, mais la section suivante de ce rapport explore certaines des variables qui se sont avérées influencer le changement de l'âge au mariage.

Les résultats relatifs aux changements au niveau de l'âge au mariage dans les pays de référence sont cohérents avec le pourcentage de femmes de 15 à 19 ans actuellement mariées (Tableau 3.2).

La Sierra Leone, dont l'âge au mariage avait le plus augmenté entre 2005 et 2010, a également indiqué la baisse la plus marquée (13%) des femmes de 15 à 19 ans actuellement mariées.

Bien que le Niger, où l'âge médian au mariage était le plus bas, ait vraiment connu une baisse du pourcentage de femmes mariées, son pourcentage de 50,4 % restait le plus élevé de la région, indiquant une baisse en comparaison du taux de 60,2% en 1998. C'est une réduction très faible pour une période huit ans.

FIGURE 3.0 : TENDANCES DE L'ÂGE AU MARIAGE EN AFRIQUE DE L'OUEST

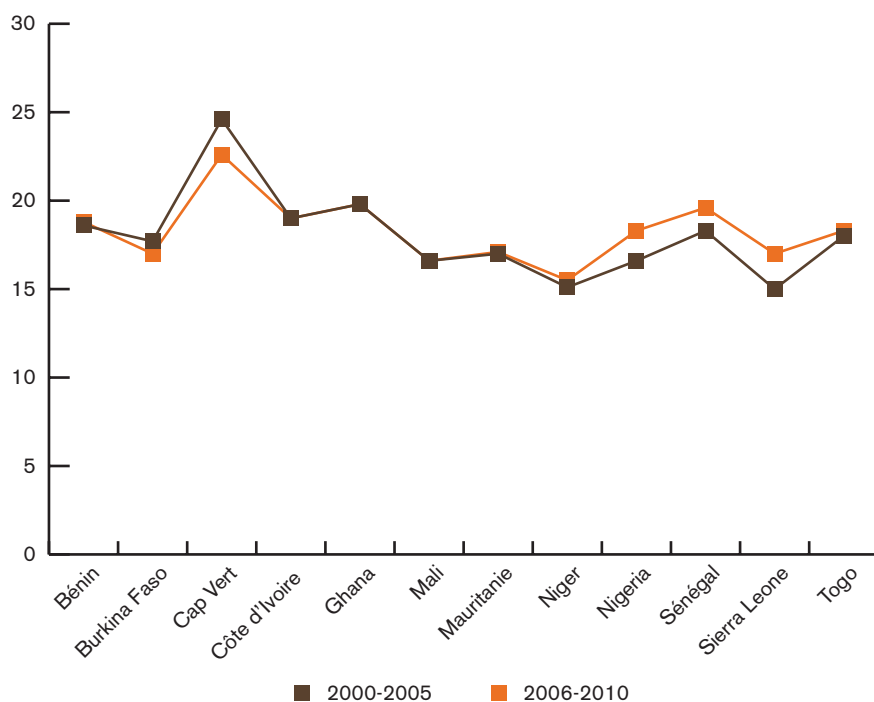
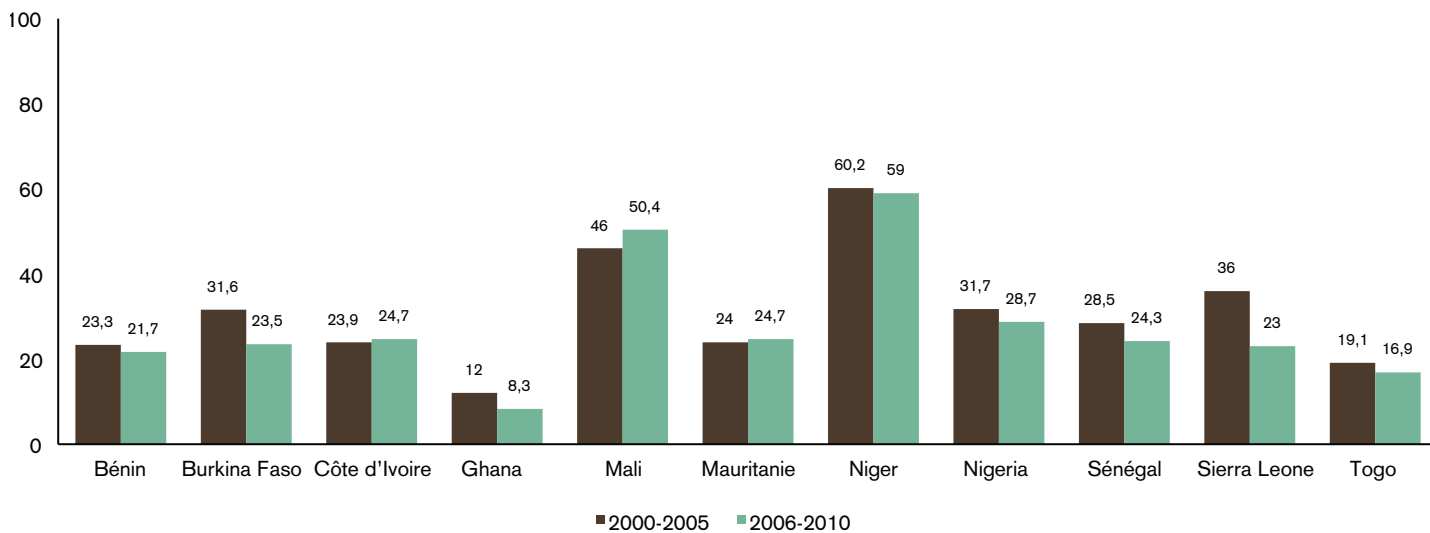


TABLEAU 3.1 : CLASSIFICATION DES PAYS

Changement important (1 an +)		Changement moindre (0,1-0,9 ans)		Changement négatif	
Sierra Leone	2,0	Ghana	0,4	Cap Vert	-2,0
Nigeria	1,7	Niger	0,4	Togo	-0,8
Sénégal	1,3	Côte d'Ivoire	0,3	Burkina Faso	-0,7
		Mali	0,1	Bénin	-0,2
				Mauritanie	-0,1

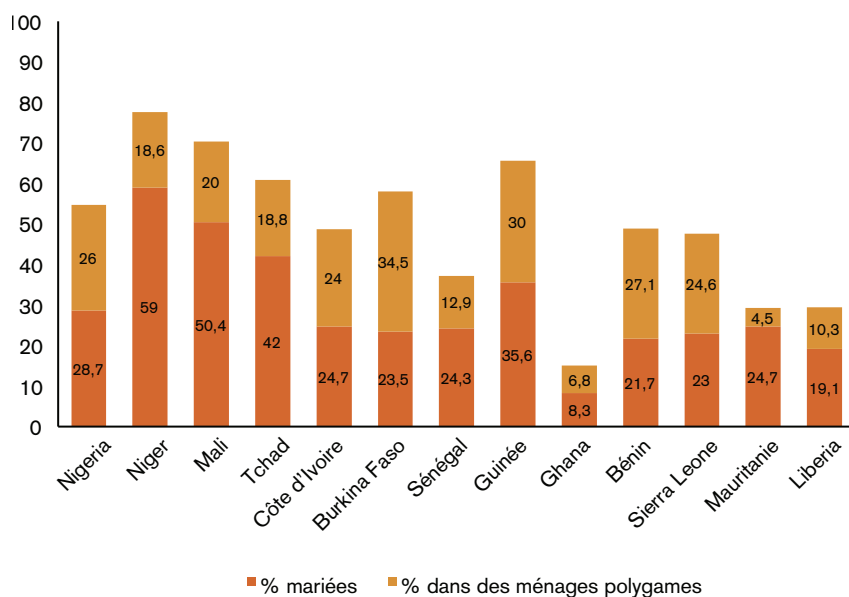
Source : DHS stat compiler et MICS

Remarque : Des données comparables pour la période de référence n'étaient pas disponibles pour la Guinée-Bissau, la Guinée, le Liberia, et la Gambie

FIGURE 3.1 : POURCENTAGE DE FILLES DE 15 À 19 ANS ACTUELLEMENT MARIÉES – 2000-2011**TABLEAU 3.2 : FILLES DE 15 À 19 ANS ACTUELLEMENT MARIÉES**

Pays	2000-2005	2006-2011	Variance
Bénin	23,3 DHS01	21,7 DHS06	1,6
Burkina Faso	31,6 DHS03	23,5 MICS06	8,1
Côte d'Ivoire	23,9 DHS99	24,7	-0,8
Ghana	12,0 DHS03	8,3 DHS08	3,7
Mali	46,0 DHS01	50,4 DHS06	-4,4
Mauritanie	24,0 DHS01	24,7 MICS07	-0,7
Niger	60,2 DHS98	59,0 DHS06	1,2
Nigeria	31,7 DHS03	28,7 DHS08	3,0
Sénégal	28,5 DHS05	24,3 DHS10	4,2
Sierra Leone	36,0 MICS05	23,0 MICS10	13
Togo	19,1 DHS 98	16,9 MICS2006	2,2

Source : DHS, MICS et données se rapportant au mariage dans le monde de l'ONU (2008)

FIGURE 3.2 : POURCENTAGE DE FILLES MARIÉES ET DE FILLES DANS DES MÉNAGES POLYGAMES, ÂGÉES DE 15 À 19 ANS

TABLEAU 3.3 : POPULATION TOTALE DES FILLES DE 15 À 19 ANS ACTUELLEMENT MARIÉES – 2009

Pays	Pourcentage de filles de 15 à 19 ans actuellement mariées	Pourcentage de filles de 15 à 19 ans dans des ménages polygames	Population totale	Nombre de filles actuellement mariées
Nigeria	28,7	26,0	162,5	46.637.500
Niger	59,0	18,6	16,1	9.515.100
Mali	50,4	20,0	15,8	7.963.200
Tchad	42,0	18,8	11,5	4.830.000
Côte d'Ivoire	24,7	24,0	20,2	4.423.800
Burkina Faso	23,5	34,5	17,0	3.995.000
Sénégal	24,3	12,9	12,8	3.110.400
Guinée	35,6	30,0	10,2	3.631.200
Ghana	8,3	6,8	25,0	2.075.000
Bénin	21,7	27,1	9,1	1.974.700
Sierra Leone	23,0	24,6	6,0	1.380.000
Togo	16,9	-	6,2	1.047.800
Mauritanie	24,7	4,5	3,5	864.500
Liberia	19,1	10,3	4,1	783.100
Gambie	38,8	-	1,8	698.400
Guinée-Bissau	21,7	-	1,5	325.500
Cap Vert	9,5	-	0,5	47.500

Remarque 1 : *Les données font référence à la période de 2000 à 2011 et la source était le dernier sondage DHS ou MICS pour chaque pays.

Remarque 2 : « Actuellement mariés » désigne les ménages dont l'union est formelle ou légale, ainsi que ceux dont l'union est consensuelle ou qui vivent en couple en tant qu'époux, même si aucune cérémonie civile, religieuse ou traditionnelle n'a eu lieu.

***Source des données :** Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, Données relatives au mariage dans le monde, 2008 <http://www.un.org/esa/population/publications/WMD2008/Main.html> and ICF Macro, sondages DHS menés entre 2000-2010

**Population totale en millions 2011 - <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2011/download/>

*** Nombre de filles de 15 à 19 ans qui étaient mariées dès 2011

Le Tableau 3.3 indique que le nombre de filles mariées n'est pas le plus élevé dans les pays où le pourcentage de filles mariées est le plus haut. La pratique du mariage d'enfant affecte nettement beaucoup plus de filles au Nigeria que dans tous les autres pays réunis, prouvant que les efforts pour y remédier doivent y être ciblés, ainsi que dans les autres pays dont les nombres absolus de filles mariées à un jeune âge sont élevés.

La Figure 3.2 ci-dessus illustre le pourcentage d'adolescentes mariées en Afrique de l'Ouest entre 2000 et 2010 par rapport à celles qui sont dans des ménages polygames. Le Burkina Faso et la Guinée à eux deux avaient plus d'un quart des filles de 15 à 19 ans dans des ménages polygames, 34,5 % et 30 % respectivement. Le Ghana et la Mauritanie en comptaient le moins, 6,8 % et 4,5 % respectivement. Aucune relation évidente n'existe entre le pourcentage de filles mariées et celles qui sont dans des ménages polygames ; les facteurs socioculturels expliquent la différence. Les unions polygames et d'autres résultats comme le taux de mortalité maternelle ont en fait un rapport entre eux, mais sans doute indirectement, puisque la mortalité maternelle est influencée par nombre d'autres facteurs, dont le statut socioéconomique.

Influence du changement au niveau des facteurs socioéconomiques sur l'âge au premier mariage

Les données provenant de 16 pays ont été analysées pour trouver le rapport entre les tendances de l'âge au mariage et les aspects socioéconomiques connus pour être des facteurs de risque pour le mariage précoce. Ces derniers étaient (1) les taux d'achèvement du cycle de l'enseignement primaire des femmes, (2) le lieu de résidence urbain/rural, (3) le taux de participation au marché du travail et (4) le niveau de revenu.

Le rapport de 2011 de l'ONU sur les OMD indique que le fait d'être femme, pauvre et de vivre dans une zone fragile (de conflit) accroît la probabilité de l'enfant de ne pas être scolarisé. Des données DHS récentes ont montré que le mariage d'enfant est le plus courant dans les pays les plus pauvres du monde. En 2005, l'UNICEF a signalé qu'une fille issue d'un ménage des plus pauvres au Sénégal avait quatre fois plus de chances de se marier avant l'âge de 18 ans qu'une fille issue d'un ménage le plus riche. Au début du 21^e siècle, 80 % des filles les plus pauvres au Nigeria se mariaient avant l'âge de 18 ans, comparé à 22 % des filles les plus riches (FNUAP 2003).

Taux de participation des femmes au marché du travail

Le taux de participation au marché du travail (LFPR) est défini par l'Organisation internationale du travail comme la proportion des femmes de 15 ans et au-delà qui sont économiquement actives pendant une période spécifique.

Les LFPR des femmes sont en croissance, mais la progression est lente. Ce tableau indique que le Togo, le Burkina Faso et la Gambie connaissent les LFPR les plus élevés.

De même, le tableau révèle la tendance d'un lien entre l'âge au premier mariage et le LFPR des femmes dans nombre de pays ; au Mali et au Niger, moins de la moitié des femmes participent au marché du travail et ces pays connaissent aussi un jeune âge au premier mariage. Dans certains pays, le changement de l'âge au mariage a en fait été négatif ou nul.

La hausse de l'âge au mariage ne s'est pas manifestée dans tous les pays dont le LFPR avait augmenté. Par exemple, la Sierra Leone, qui a fait preuve du plus grand changement de l'âge au mariage, a connu une baisse du LFPR chez les femmes pendant cette période.

Si les parents de filles sont au chômage, ils ne sont généralement pas en mesure de s'occuper de leur famille, transformant les enfants en charges économiques. Les enfants de ces foyers risquent plus d'être données en mariage que ceux de familles disposant de revenus fiables. Les mariages précoces sont d'autant plus attractifs que les maris doivent payer une dot. En Mauritanie et au Niger, plus la mariée est jeune, plus le montant de la dot est élevée (Mathur et al. 2003; Ensminger et Knight 1997).

Âge au mariage et la scolarisation des filles

Le Tableau 3.5 présente les tendances du taux d'achèvement du cycle d'enseignement primaire. Il indique que la fréquentation de l'école primaire ou l'achèvement du cycle de l'école primaire n'étaient pas nécessairement associés à l'augmentation de l'âge au mariage. Le Nigeria, par exemple, a connu une diminution du taux d'achèvement du cycle d'enseignement primaire, de 75 % à 70 % (Banque mondiale, 2011), mais l'âge au mariage a augmenté de 1,7 ans.

TABLEAU 3.4 : CHANGEMENTS DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'ÂGE AU MARIAGE – AFRIQUE DE L'OUEST, 2000-2011

Pays	Taux de participation au marché du travail		Changement au niveau du LFPR	Changement au niveau de l'âge au mariage
	2000-2005	2006-2011		
Bénin	66	67	1	-0,2
Burkina Faso	77	78	1	-0,7
Cap Vert	48	50	2	-2,0
Côte d'Ivoire	50	52	2	0,3
Gambie	72	72	0	-
Ghana	68	67	1	0,4
Guinée	64	65	1	-
Guinée-Bissau	66	68	2	-
Liberia	58	58	0	-
Mali	36	37	1	0,1
Mauritanie	26	28	2	-0,1
Niger	39	40	1	0,4
Nigeria	48	48	0	1,7
Sénégal	65	66	1	1,3
Sierra Leone	67	66	-1	2,0
Togo	80	80	0	-0,8

Source : World Bank (2011)

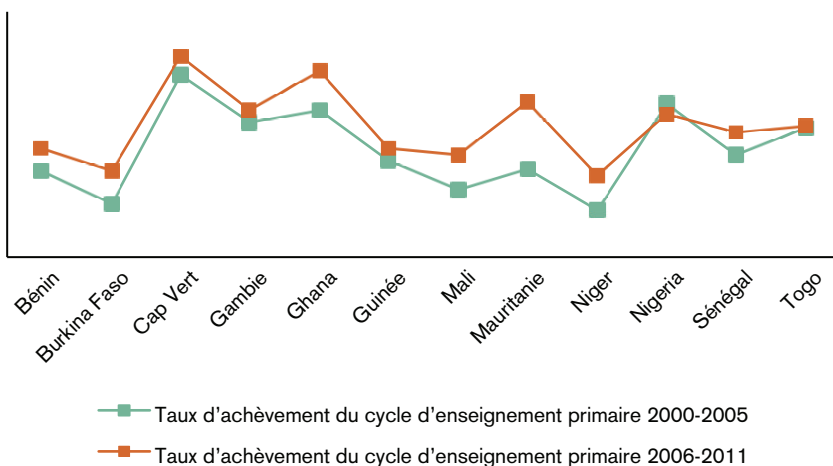
Remarque : - données non disponibles

TABLEAU 3.5 : TENDANCES DES TAUX D'ACHÈVEMENT DU CYCLE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DE L'ÂGE AU MARIAGE CHEZ LES FEMMES – 2000-2011

Pays	Taux d'achèvement du cycle d'enseignement primaire		Changement au niveau du pourcentage	Changement au niveau de l'âge au mariage
	2000-2005	2006-2011		
Bénin	42	53	11	-0,2 années
Burkina Faso	26	42	16	-0,7 années
Cap Vert	89	98	9	-2,0 années
Côte d'Ivoire	-	52		0,3 années
Gambie	66	72	6	-
Ghana	72	91	19	0,4 années
Guinée	47	53	6	-
Guinée-Bissau	-	60		-
Liberia	-	57		-
Mali	33	50	17	0,1 années
Mauritanie	43	76	33	-0,1 années
Niger	23	40	17	0,4 années
Nigeria	75	70	-5	1,7 années
Sénégal	50	61	11	1,3 années
Sierra Leone	-	71		2,0 années
Togo	63	64	1	-0,8 années

Remarque : - données non disponibles.

Source : Rapport annuel des Nations Unies sur le développement humain, 2011

FIGURE 3.3 : TENDANCES DES TAUX D'ACHÈVEMENT DU CYCLE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (POURCENTAGE) DANS LES PAYS DE RÉFÉRENCE D'AFRIQUE DE L'OUEST – 2000-2011

TABLEAU 3.6 : POURCENTAGE DE LA POPULATION VIVANT DANS DES ZONES URBAINES – 2000-2011

Pays	Pourcentage de population urbaine		Changement au niveau du pourcentage urbain	Changement au niveau de l'âge au mariage
	2000-2005	2006-2011		
Bénin	40	42	2	-0,2
Burkina Faso	18	20	2	-0,7
Cap Vert	57	61	4	-2,0
Côte d'Ivoire	47	50	3	0,3
Gambie	54	58	4	-
Ghana	48	52	4	0,4
Guinée	33	35	2	-
Guinée-Bissau	30	30	0	-
Liberia	58	62	4	-
Mali	31	33	2	0,1
Mauritanie	40	41	1	-0,1
Niger	16	17	1	0,4
Nigeria	46	50	4	1,7
Sénégal	42	43	1	1,3
Sierra Leone	37	38	1	2,0
Togo	40	43	3	-0,8

Source : Rapport annuel des Nations Unies sur le développement humain, 2011

Ces résultats complètent ce que d'autres avaient déjà conclu : les décisions de scolarisation reviennent surtout aux parents, aux familles et aux communautés, et non aux filles elles-mêmes. Le mariage ou la formation de couples suit plutôt que ne précède l'interruption de la scolarisation, qui est très souvent liée à d'autres facteurs comme de mauvais résultats scolaires, des notes médiocres, des redoublements, la qualité inadéquate de l'enseignement et un environnement scolaire non sécuritaire.

Néanmoins, d'autres études suggèrent qu'il est possible de renforcer la capacité de prise de décisions en matière de santé reproductive des jeunes gens, y compris l'âge au mariage, en encourageant l'achèvement du cycle d'enseignement secondaire. Goni et al (2012) ont remarqué que la prévalence du mariage précoce parmi les filles dotées d'une éducation d'enseignement primaire uniquement est à peu près la même que celle des filles n'ayant reçu aucune éducation.

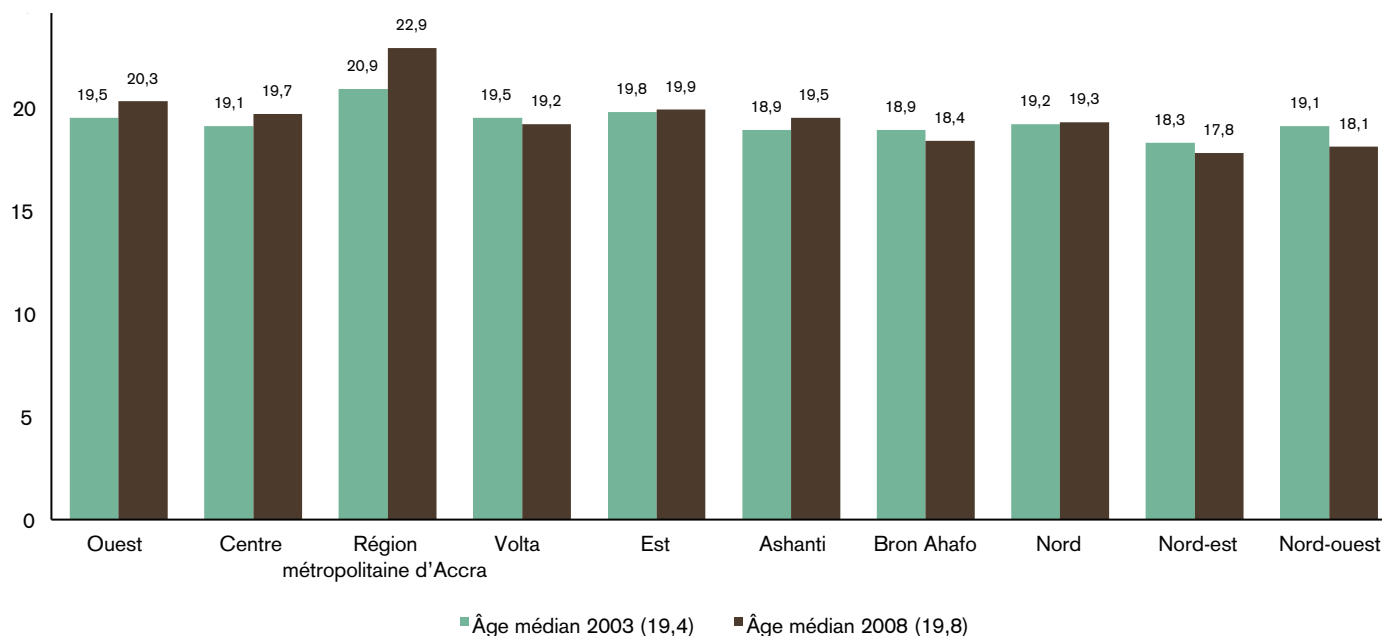
La Figure 3.3 indique que l'inscription à l'école primaire a augmenté pour la plupart des pays de référence, indépendamment du changement de l'âge au mariage. Comme on pourrait le penser, plus une fille est éduquée, plus elle acquiert de l'indépendance et est apte à négocier, et donc, de choisir elle-même son partenaire. (Lloyd et Mensch 1999; NRC/IOM 2005).

Population urbaine en Afrique de l'Ouest, 2000-2011

Des études ont montré une relation positive entre un lieu de résidence urbain et l'âge au mariage (voir Westoff 2003). Les femmes des zones urbaines ont plus de chances d'être scolarisées, bien informées et d'obtenir des informations relatives au mariage d'enfant que leurs paires vivant en milieu rural.

Le Tableau 3.6 indique les tendances de la population urbaine en Afrique de l'Ouest entre 2000 et 2011. Le pourcentage de population urbanisée a augmenté en général au cours des dix dernières années, le plus grand changement s'étant manifesté en Gambie, au Cap Vert, au Ghana, au Nigeria et au Liberia. Pour autant, seuls six pays sur les 16 sont à moitié urbanisés. Des taux d'urbanisation très faibles étaient invariablement liés aux taux élevés de mariage précoce, tels qu'au Burkina Faso, urbanisé à 20 %, et au Niger qui l'est à 17%.

L'UNICEF (2012) estime que 70 % de la population mondiale vivra en zones urbaines d'ici 2050. Pourtant, ceci n'influencera pas obligatoirement l'âge au mariage, puisque la plupart des enfants des milieux urbains

FIGURE 3.4 : VARIATIONS DE L'ÂGE AU MARIAGE AU NIVEAU DES RÉGIONS – GHANA

habitent des bidonvilles, et, comme nous l'avons vu, la pauvreté est le principal facteur de risque du mariage précoce.

Différences régionales dans les pays de référence

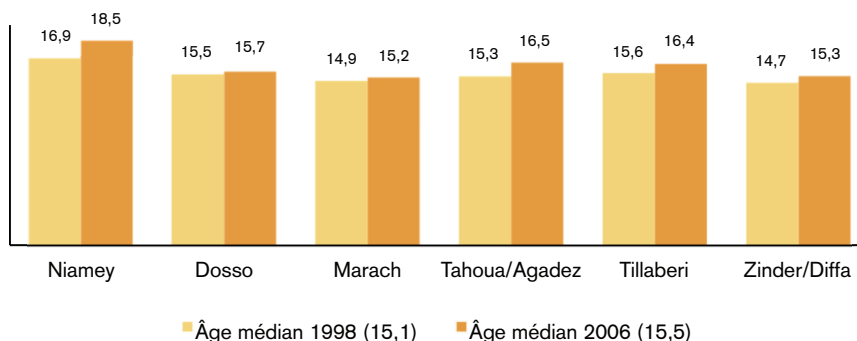
Les moyennes nationales masquent souvent les grandes différences parmi les régions intérieures. Les Figures ci-dessous explorent les distinctions régionales lorsque des données étaient disponibles.

Ghana

En 2003, la plupart des régions du Ghana connaissaient des taux d'âge au mariage équivalents à la moyenne nationale du pays (19,4). En 2008, la région métropolitaine d'Accra (22,9), l'Ouest (20,3) l'Est du pays (19,9) montraient un âge médian au mariage plus élevé que la moyenne nationale de 19,8.

Le Ghana est classé parmi les pays à revenu intermédiaire, selon l'Indice du développement humain de 2011 de l'ONU, avec un RNB par habitant de 1.584 US\$. De hauts niveaux de scolarisation des filles, de participation au marché du travail par les femmes et de population urbaine contribuent aussi à expliquer l'âge au mariage élevé. Bien que le changement de l'âge au mariage n'ait pas été très significatif, une amélioration importante d'autres indicateurs fait du Ghana un pays modèle pour la réduction de la prévalence du mariage d'enfant.

**FIGURE 3.5 : VARIATIONS DE L'ÂGE AU MARIAGE
AU NIVEAU DES RÉGIONS – NIGER**

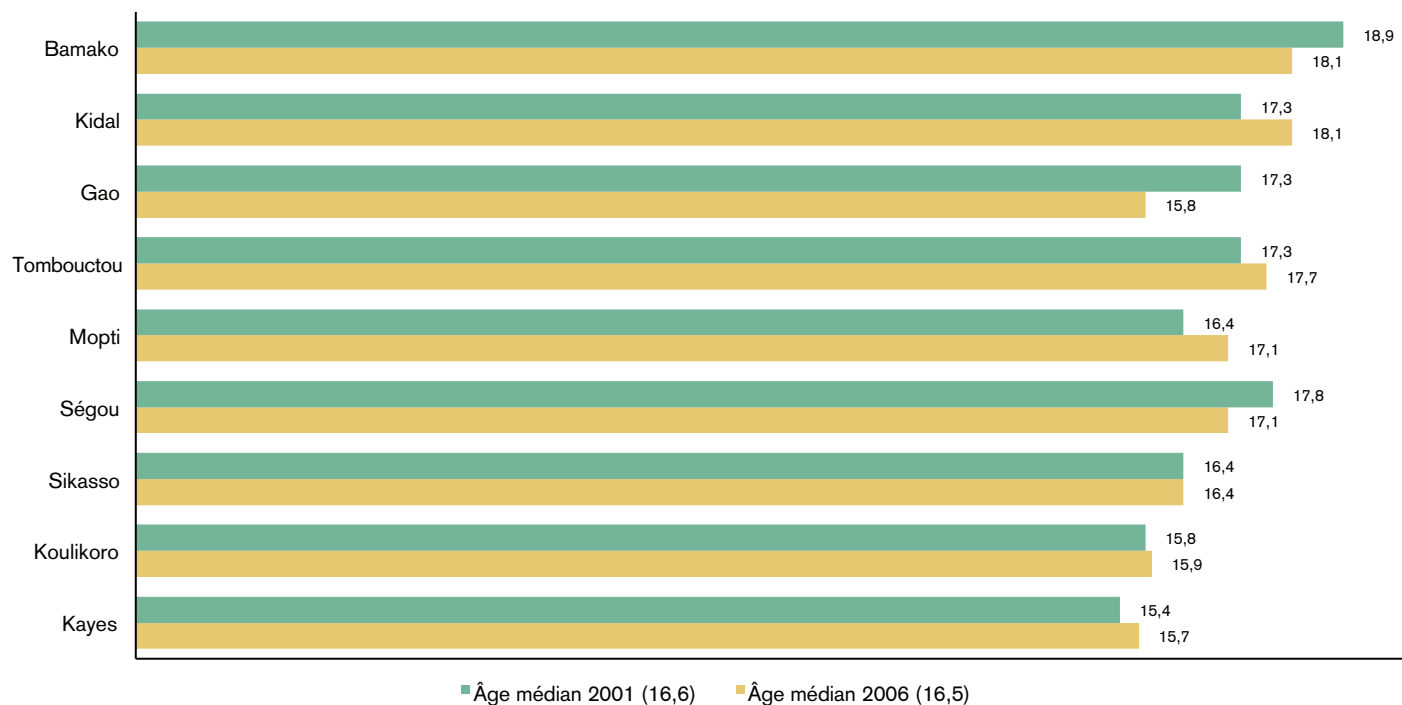


Niger

Dans certaines régions du Niger, dès l'âge de 10 ans, certains enfants sont déjà mariés ; après l'âge de 25 ans, seulement un petit nombre est encore non marié. Le Niger connaît le taux de fécondité total le plus haut parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans, à hauteur de 6,9 enfants. L'instabilité politique régnant dans ce pays surtout désertique aggrave la pauvreté et la vulnérabilité, exposant davantage les filles et les enfants au mariage d'enfant. La Figure 3.5 montre que l'âge au mariage le plus élevé se manifeste dans la capitale du Niger, Niamey, tandis que des niveaux médians aussi bas que 14,7 ans se rencontrent dans la région de Zinder/Diffa.

La pauvreté est un important facteur d'exacerbation : le Niger est classé 186e sur 187 d'après l'Indice de développement humain de 2011 du PNUD, avec un RNB par habitant de \$370 US\$. Le taux de croissance de la population au Niger est le plus élevé du monde à hauteur de 3,3 % par an, accompagné d'un taux élevé de dépendance économique : 47 % de la population est âgée de moins de 15 ans.

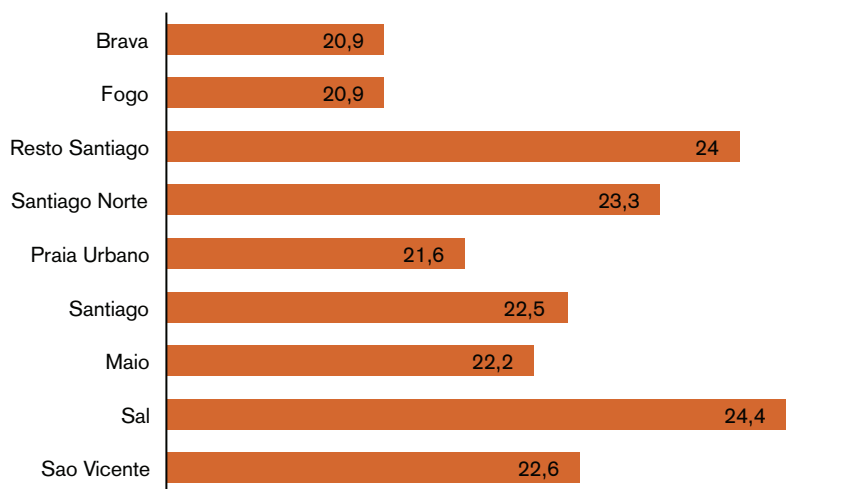
Selon un rapport des IRIN en 2009, dans la région reculée et pauvre d'Agadez il est courant pour les parents touaregs de vendre leurs filles à des hommes riches de pays voisins, comme le Nigeria. L'âge légal minimum du mariage pour les filles est 15 ans, mais des enfants aussi jeunes que 12 ans sont souvent données en mariage, ce qui contribue à expliquer le taux de fertilité élevé de 6,9 enfants par femme (ONU, 2011).

FIGURE 3.6 : VARIATIONS DE L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE AU NIVEAU DES RÉGIONS – MALI

Source : MDHS 2001 et MDHS 2006

Mali

Les régions du Mali n'indiquent pas de variation significative de l'âge médian au mariage pour les deux années comparatives. Bamako, la capitale, connaît le plus haut niveau à 18,9 ans (Mali DHS 2006) ainsi que l'urbanisation, la scolarisation et les LFPR des femmes les plus élevés par rapport aux autres régions. L'âge au mariage dans les autres régions variaient de 15,4 ans à Kayes à 17,8 à Ségou in 2001 ; mais même après cinq ans, aucune augmentation notable de l'âge au mariage ne s'est produite.

FIGURE 3.7 : VARIATIONS DE L'ÂGE MÉDIAN AU PREMIER MARIAGE AU NIVEAU DES RÉGIONS – CAP VERT

Source : DHS 2005

Cap Vert

Le Cap Vert, pays insulaire constitué de plusieurs îles, est à la tête du rapport 2011 sur l'Indice de développement humain parmi les pays d'Afrique de l'Ouest et l'un de deux Pays à revenu moyen (MIC) de la région, avec le Ghana. Son RNB par habitant est 3.270 US\$ et c'est le seul pays d'Afrique de l'Ouest qui réalisera probablement les Objectifs de développement du millénaire d'ici 2015. Ses défis incluent un chômage élevé chez les jeunes, la pauvreté et des taux élevés de grossesse chez les adolescentes.

Bien que le Cap Vert ait connu l'âge au mariage le plus élevé de la région chez les femmes, 22,6 ans, en 2008, il avait baissé depuis 2000 où il atteignait 24,6 ans, ce qui est un facteur de préoccupation (voir Figure 1). Un secteur du tourisme florissant au cours des 10 dernières années a entraîné une augmentation du commerce sexuel et de l'usage de drogues illicites, qui touchent tous deux les adolescents. Les tendances patriarcales continuent à dominer, ainsi que la violence à l'égard des femmes, dont le mariage précoce (Rapport sur les droits de l'homme et des libertés civiles, 2012). L'âge au mariage varie de 20,9 ans à Brava, à 24,4 ans sur l'île de Sal.

Expliquer les tendances

L'analyse précédente indique que l'âge au mariage a été relativement bas en Afrique de l'Ouest, mais qu'il augmente régulièrement, même si ce n'est que de deux à trois ans pour n'importe lequel des pays de référence. Tandis que certains pays pour lesquels des données étaient disponibles ont connu un faible accroissement de l'âge au mariage entre 2000 et 2011, d'autres ont indiqué un recul : le Bénin, le Togo, la Mauritanie, le Cap Vert et le Burkina Faso.

Le changement de l'âge au premier mariage est influencé par des facteurs socioéconomiques comme l'inscription à l'école secondaire, les niveaux d'alphabétisation, les LFPR des femmes et l'urbanisation. Les rapports entre les variables et les changements de l'âge au mariage sont complexes. Un âge au mariage élevé est associé à certaines variables, mais pas à toutes. L'urbanisation est un facteur particulièrement difficile à interpréter. Même si des niveaux de populations urbaines semblent en moyenne être positifs, certaines zones de bidonvilles ont des indicateurs socioéconomiques plus faibles que les zones rurales (UNICEF 2012). Des études comparant les zones urbaines en dehors des bidonvilles et dans les bidonvilles sont nécessaires.

Les revenus ont une grande influence sur l'âge au premier mariage. Les pays où le revenu par habitant était plus haut connaissaient généralement aussi des âges au mariage plus élevés : le Cap Vert, au RNB le plus fort, a enregistré une diminution de 2 ans au cours de la période étudiée, mais indiquait toujours l'âge au premier mariage le plus élevé pour les deux années : 24,6 et 22,6. Les taux d'alphabétisation (84,8 %) et d'inscription à l'école secondaire (81,5 %) y étaient les plus grands de la région, et le taux de mortalité maternelle (94 décès pour 100.000 naissances vivantes) le plus bas. Quant à la Sierra Leone, elle a connu la plus forte augmentation de l'âge au mariage, 2,0 ans, l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés à hauteur de 970 décès pour 100.000 naissances vivantes, et un taux d'inscription à l'école secondaire faible, 26 % seulement. Il est évident que les facteurs de risque ne peuvent pas être étudiés séparément.

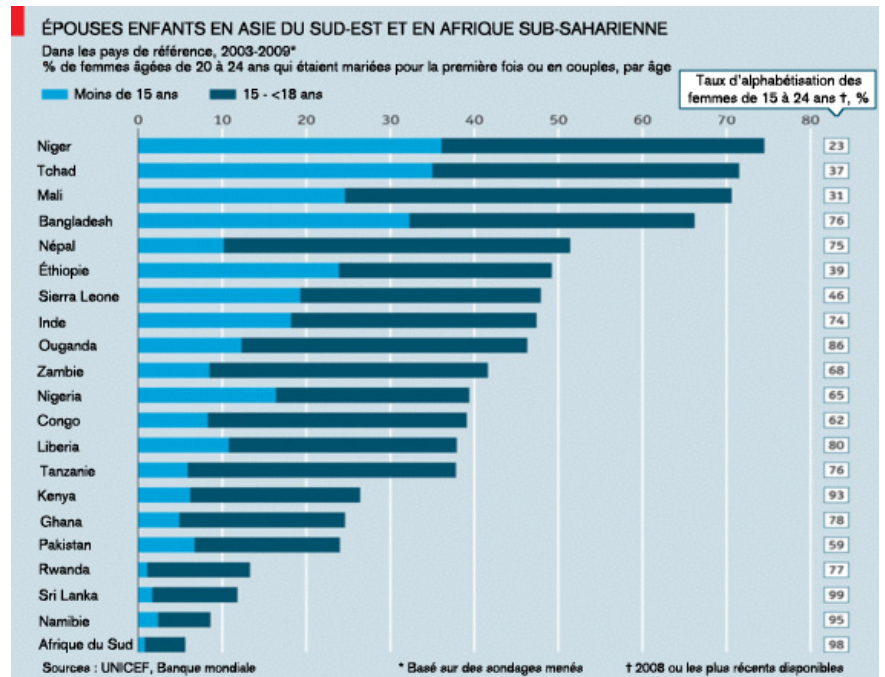


Photo prise par les chercheurs sur le terrain, 2012

Avec la permission de dRPC, Kano

La plupart des pays africains où les taux de mariage d'enfants sont élevés sont aussi parmi ceux qui enregistrent chez les adolescentes des taux de mortalité maternelle et de naissances les plus forts du monde, ainsi que de faibles taux de prévalence des contraceptifs.

FIGURE 4.0 : ÉPOUSES ENFANTS EN ASIE DU SUD ET EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE



Source : 28 février, 2011, 14:09 d'après The Economist en ligne



Section 4

Tendances du mariage précoce en Afrique de l'Ouest : une comparaison des points sensibles en Afrique et en Asie du Sud

Introduction

En 2012 le FNUAP faisait remarquer qu'une fille sur neuf dans le monde en développement (à l'exception de la Chine) était mariée avant l'âge de 15 ans. La plupart étaient pauvres, moins éduquées, et vivaient dans des régions rurales. Les agences onusiennes soutiennent que si rien n'était fait, le nombre d'épouses enfants augmenterait et menacerait le développement en matière de santé et d'éducation. Six millions des épouses enfants du monde vivent en Afrique de l'Ouest. D'autres pays enregistrent des pourcentages plus élevés que les pays africains, mais en nombres absolus, le Nigeria et l'Inde sont en tête.

Les Figures 4.0 et 4.1 montrent les grandes disparités au regard des mariages d'enfants à travers et au sein des régions.

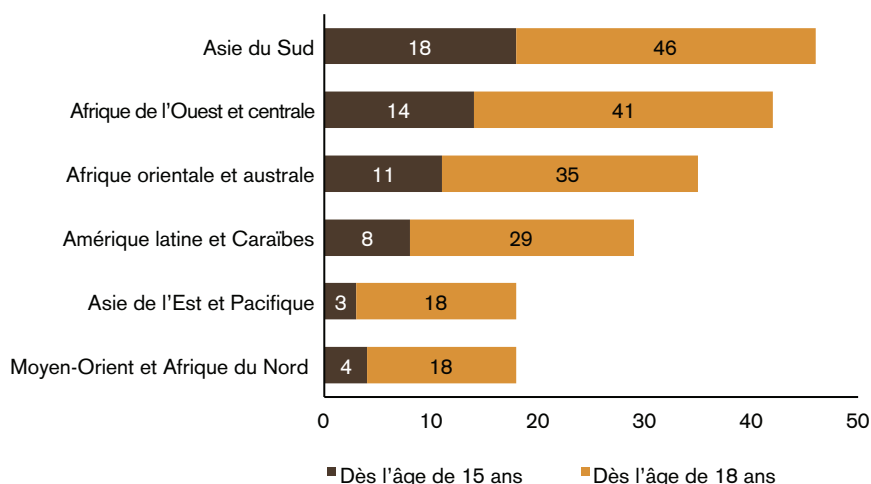
La Figure 4.2 présente les grands traits des mariages très précoces en Afrique de l'Ouest et centrale, où un assez grand pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans disent s'être mariées pour la première fois à 15 ans.

Au Niger, les filles des populations touaregs dans la région d'Agadez sont promises en mariage dès l'âge de cinq ans, et nombre de filles aussi jeunes que 12 ans sont déjà mariées (IRIN, 2009).

La plupart des pays africains où les taux de mariage d'enfant sont élevés comptent aussi parmi ceux qui enregistrent chez les adolescentes des taux de mortalité maternelle et de naissances les plus forts du monde, ainsi que des taux de prévalence des contraceptifs les plus faibles.

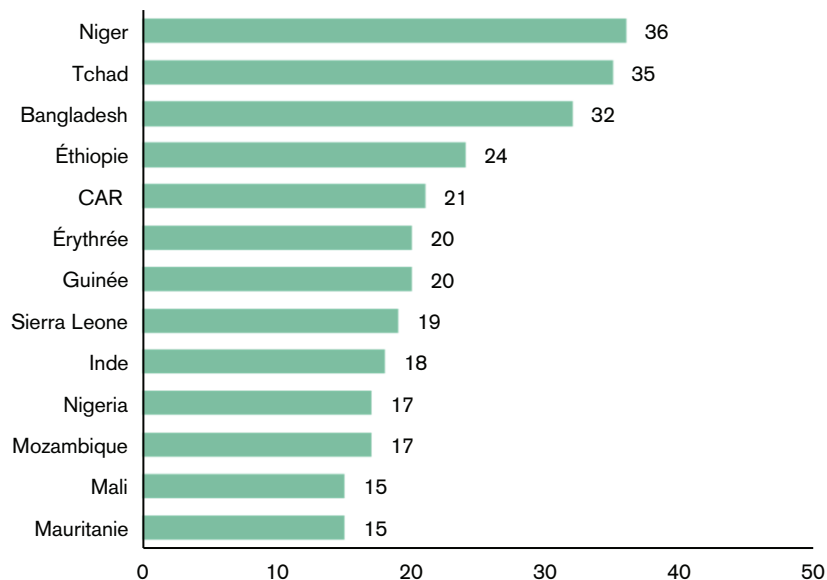
Selon le FNUAP, 2007, les filles qui accouchent avant l'âge de 15 ans ont cinq fois plus de chances de décéder pendant la grossesse ou l'accouchement, en comparaison avec des femmes d'au moins 20 ans, alors que les adolescentes plus âgées ont deux fois plus de chances de perdre la vie dans des circonstances semblables. Même si environ 80 % des naissances chez des adolescentes en Afrique sub-saharienne se produisent au sein d'unions conjugales, les filles mariées sont plus vulnérables que leurs pairs aux problèmes multiples liés à la santé reproductive.

FIGURE 4.1 : VARIATIONS AU NIVEAU DES RÉGIONS DU % DE FEMMES DE 20 À 24 ANS MARIÉES



Source : UNICEF SOWC 2012

FIGURE 4.2 : % DE FEMMES DE 20 À 24 ANS MARIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS OU EN COUPLES DÈS L'ÂGE DE 15 ANS



Source : UNICEF 2012

FIGURE 4.3 : DE FEMMES DE 20 À 24 ANS MARIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS OU EN COUPLES PAR ÂGE

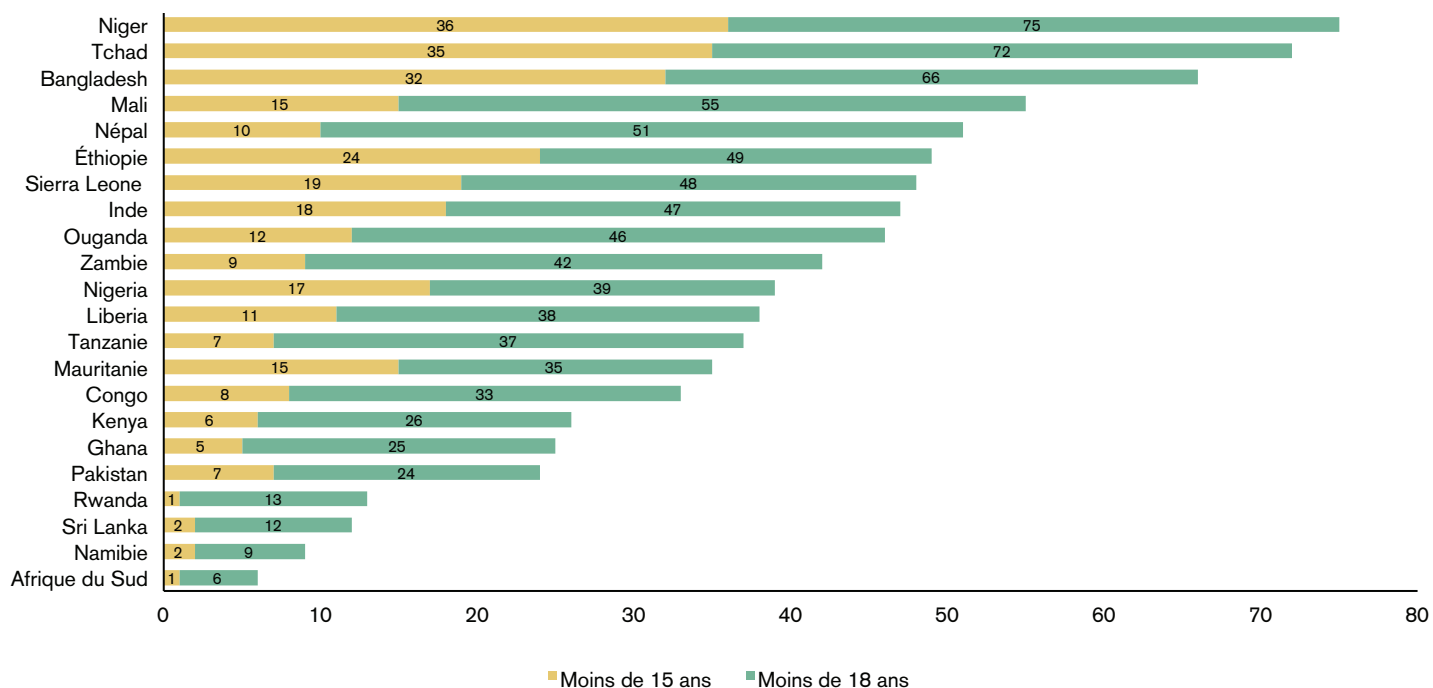
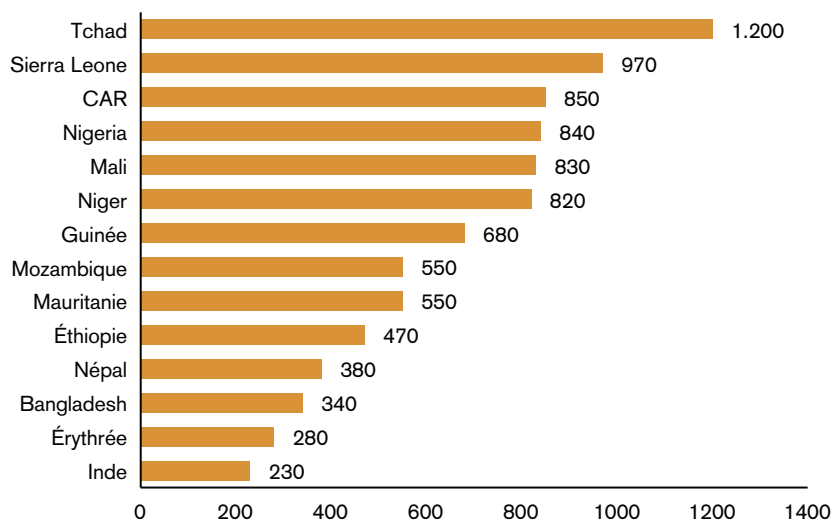


TABLEAU 4.0 : BAISSÉ AU NIVEAU RÉGIONAL DES TAUX DE MARIAGE PRÉCOCE – 2012

Région	Pays indiquant une baisse des taux de mariage précoce
Afrique sub-saharienne	Cameroun, Congo, Éthiopie, Lesotho, Liberia, Rwanda, Ouganda, Sierra Leone, Togo, Tanzanie et Zimbabwe
Asie du Sud	Bangladesh et Népal
Asie orientale et Pacifique	Indonésie et Philippines
Amérique latine et Caraïbes	Bolivie et Guyane

Source : FNUAP, 2012

FIGURE 4.4 : TAUX DE MORTALITÉ MATERNELLE DANS LES PAYS DE RÉFÉRENCE OÙ LES TAUX DE MARIAGE D'ENFANT SONT LES PLUS ÉLEVÉS



Source : HDR 2011

Les adolescents mariés ont des caractéristiques uniques qui définissent leur vulnérabilité. Ils doivent être ciblés par des programmes dotés d'indicateurs et d'objectifs mesurables.

Il est évident que les tendances du mariage précoce commencent à perdre de l'ampleur dans de nombreuses régions du monde en développement, quoique l'évolution soit lente. Les pays qui investissent dans des programmes visant à réduire le mariage précoce ont commencé à produire des résultats, et beaucoup de ces programmes peuvent être repris ailleurs.

Le Tableau 4.0 montre les pays ayant enregistré une réduction significative du mariage précoce. La Figure 4.6 indique des taux élevés de fertilité chez les adolescentes dans les pays de points sensibles, surtout au Niger, au Mali et au Tchad.

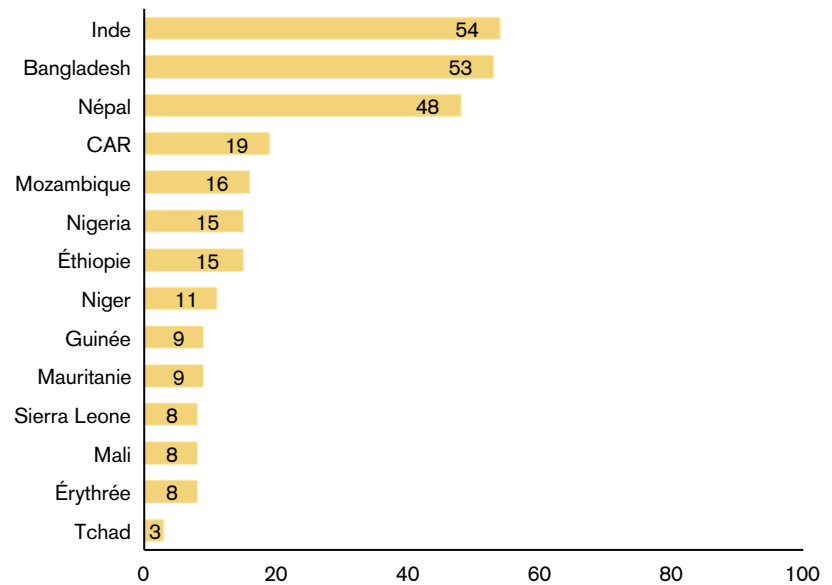
Atténuer les effets néfastes du mariage précoce

Les adolescents mariés ont des caractéristiques uniques qui définissent leur vulnérabilité. Ils doivent être ciblés par des programmes dotés d'indicateurs et d'objectifs mesurables s'attachant en priorité à leurs besoins particuliers.

Par exemple, les programmes mis en œuvre en Inde, au Bangladesh, au Népal et en Éthiopie appuient les adolescents mariés grâce à des services conçus pour les couples jeunes mariés, les mères d'un premier enfant et les filles enceintes pour la première fois. Ils procurent des soins anténataux et postnataux, ainsi que des prises de contact avec les filles vivant dans des régions reculées, et s'assurent qu'elles accouchent en présence de personnel qualifié et bénéficient de services de planning familial. Certains proposent aussi un soutien et une habilitation en matière d'aptitudes à la vie quotidienne ou professionnelle. Les résultats se manifestent par des taux de mariage précoce inférieurs, un accroissement de la prévalence des contraceptifs et des réductions des taux de mortalité maternelle et de fertilité chez les adolescents. (Population Reference Bureau, 2011).

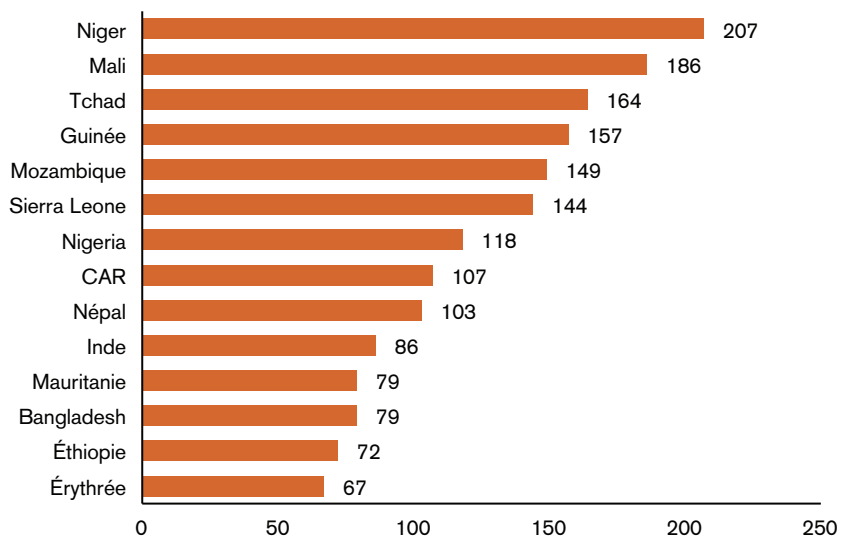
L'Éthiopie, le Bangladesh et l'Inde ont enregistré des réductions au niveau des taux de naissances chez les adolescentes en investissant largement dans des programmes de soutien aux adolescents jeunes mariés et aux jeunes gens. La croissance de la population a ralenti en conséquence, pour atteindre un taux moyen annuel de 1,6 % au Bangladesh et 2,3 % au Pakistan et en Arabie Saoudite entre 2000 et 2009. En Afrique de l'Ouest, pendant la même période, le taux était nettement plus élevé : 2,4 % au Nigeria, 3,6 % au Niger et 3,3 % en Sierra Leone, au Bénin et au Burkina Faso (Rapport sur le développement dans le monde, 2011).

FIGURE 4.5 : PRÉVALENCE DES CONTRACEPTIFS DANS CERTAINS PAYS OÙ LES TAUX DE MARIAGE D'ENFANT SONT ÉLEVÉS



Source : HDR 2011

FIGURE 4.6 : TAUX DE FÉCONDITÉ CHEZ LES ADOLESCENTES DANS LES PAYS DE RÉFÉRENCE OÙ LES TAUX DE MARIAGE D'ENFANT SONT ÉLEVÉS



Source : HDR 2011



Photo d'une membre de la Fédération des organisations des femmes musulmanes du Nigeria parlant de la santé à des femmes lors d'un programme de Mariage de masse organisé par l'État, 2012

Avec la permission de Ms. Aisha V. Hashim

Les catégories d'intervention incluait : l'éducation, le plaidoyer et la mobilisation de la communauté ; l'autonomisation des adolescents ; le renforcement économique ; la recherche ; la protection de l'enfant et les approches juridiques ; l'éducation et les services de santé reproductive des adolescents ; et les services de traitement de la fistule.



Section 5

Interventions pour mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest

Introduction

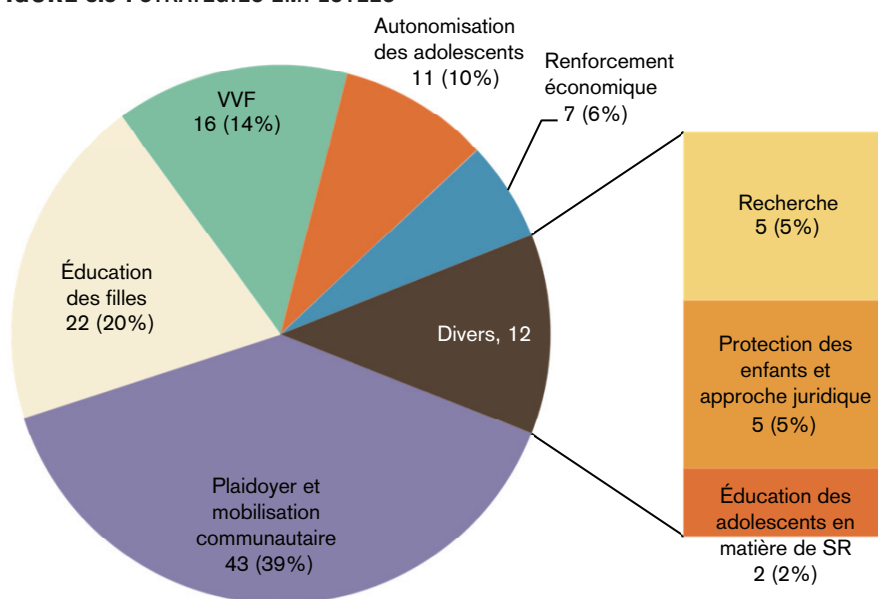
Notre étude à l'échelle de 17 pays d'Afrique de l'Ouest a identifié 111 interventions qui pourraient potentiellement retarder l'âge au mariage. Seuls 10 programmes traitaient le mariage précoce en tant qu'objectif défini ; les autres ne ciblaient pas directement le mariage précoce mais avaient des résultats significatifs se rapportant au mariage précoce, ou bien leurs activités et stratégies abordaient le mariage précoce de manière secondaire.

Les catégories d'intervention incluaient : l'éducation, le plaidoyer et la mobilisation de la communauté ; l'autonomisation des adolescents ; le renforcement économique ; la recherche ; la protection de l'enfant et les approches juridiques ; l'éducation et les services de santé reproductive des adolescents ; et les services de traitement des fistules.

La Figure 5.0 montre les différentes stratégies utilisées, classées en huit catégories en fonction de la principale stratégie, bien que la majorité des programmes en englobent plusieurs dans une approche intégrée. Sur les 111 interventions, 43, ou 39 %, avaient recours au plaidoyer et à la mobilisation communautaire comme stratégie principale ou dominante. L'éducation des filles venait en seconde position avec 22 programmes, soit 20 %, suivie des interventions se rapportant à la fistule, 16 en tout. L'autonomisation des adolescents utilisée pour 11 interventions, et le renforcement économique utilisé pour 7 programmes, complétaient la liste des programmes prédominants en Afrique de l'Ouest. Parmi d'autres stratégies figuraient la recherche sur le mariage précoce (5), la protection de l'enfant et les approches juridiques (5), et l'éducation et les services de santé reproductive pour les adolescents (2). Ces stratégies sont présentées en détail ci-dessous :

1. **Les campagnes de plaidoyer et de mobilisation sociale** : incluaient la sensibilisation des communautés sur l'importance de retarder le mariage ou de l'éducation des filles. La plupart des programmes y avaient recours à titre de stratégie majeure ou stratégie essentielle dans une approche intégrée. Parmi les méthodes figuraient :

FIGURE 5.0 : STRATÉGIES EMPLOYÉES



- Les déclarations publiques** : La communauté de Tostan et des chefs religieux au Sénégal ont déclaré publiquement qu'ils abandonnaient les pratiques traditionnelles néfastes devant des milliers d'habitants de communautés. Les communautés se sont ralliées à eux et ont soutenu leurs déclarations.
- Les événements sportifs** : Le projet du Développement sportif en Côte d'Ivoire a profité d'activités des équipes pour faire prendre conscience de la protection de l'enfant contre la violence. Le projet Girl Football (Football féminin) au Ghana a tiré parti de l'attrait du sport pour réinscrire les filles qui avaient abandonné l'école et couraient le risque d'être mariées.
- Les programmes d'éducation et d'alphabétisation des communautés** : Les communautés éduquées par le programme Tostan sur les notions financières, l'utilisation du téléphone mobile pour améliorer leurs compétences de base, comme lire et

- écrire, l'hygiène, la santé des femmes et le développement de l'enfant, donnant aux filles la capacité de plaider en faveur de leur propre développement.
- d. **Le plaidoyer dans les médias :** Certains programmes ont fait participer des journalistes, ou ont formé des enfants à produire des films/vidéos/programmes radio stimulant la discussion dans les communautés et mobilisant l'action.
 - i. **La voix Pikin Dem en Sierra Leone** est un programme radiophonique de la Sierra Leone permettant aux enfants de diffuser des émissions hebdomadaires portant sur des sujets tels que le mariage précoce et l'éducation des filles mineures afin de lancer le débat avec les auditeurs.
 - ii. **Des programmes radio de FORWARD** comme « Tsarabar Mata » au Nigeria incluent des discussions sur les questions portant sur la santé reproductive comme la fistule et le mariage précoce.
 - iii. **Le projet vidéo Sabou et Naf** en Guinée forme des enfants et les organise en équipe pour filmer en vidéo des pratiques traditionnelles néfastes, afin d'encourager la communication au sein de la communauté.
 - iv. **Le programme Girls Making Media (Filles journalistes)** en Guinée-Bissau demande aux filles d'écrire des articles sur les MGF, le mariage précoce et d'autres problèmes touchant les enfants dans le but de les publier dans des quotidiens. Les filles apprennent à mener des interviews et à diffuser des émissions radio, portant essentiellement sur les questions affectant les filles, notamment le mariage précoce.
2. **Éducation des filles :** Dans notre analyse, 22 programmes avaient recours à l'éducation des filles comme stratégie majeure visant à réduire le nombre de mariage précoce. Presque tous proposaient des bourses ou des remboursements pour aider les filles à poursuivre leur scolarité (Nguyen et al, 2012). Quelques programmes utilisaient cette stratégie comme principal moyen de retarder le mariage précoce, bien qu'il ne s'agissait que d'un résultat accessoire. La majorité ciblait l'augmentation de l'inscription scolaire des filles ou les encourageait à poursuivre leurs études secondaires, et avait recours aux méthodes suivantes :
 - a. **Des bourses ou des remboursements pour les filles** pour qu'elles restent à l'école en payant leurs frais de scolarité et en les encourageant à passer dans la classe suivante. Le Programme de bourses des ambassadeurs pour les filles (AGSP) est en vigueur dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest ; l'Initiative pour l'éducation des filles africaines fonctionne en Guinée, de même que le programme d'Éducation des filles de Batonga.
 - b. **Créer des espaces de sécurité pour les écolières** pour leur permettre d'éviter la violence sur le trajet de l'école.
 3. **Renforcement économique des ménages et des filles :** 7 programmes se sont attachés au renforcement de la situation financière des filles, ou de leurs familles ou ménages, abordant la pauvreté en tant que cause et conséquence du mariage précoce. Parmi les méthodes utilisées figuraient :
 - a. **Les transferts d'espèces conditionnels** sous réserve que les filles poursuivent leur scolarité ou qu'elles déclarent les naissances pour pouvoir bénéficier de mesures de protection contre le mariage précoce. Ces programmes étaient peu nombreux, même si leurs résultats ont paru intéressants. Cependant, la plupart n'ont pas été évalués et aucune preuve officielle de leur impact n'existe.
 - b. **Des programmes d'épargne et d'emprunt** allouant de petits prêts aux familles pour qu'elles puissent entreprendre des activités à titre de source de revenu. Une culture d'épargne avait aussi été encouragée pour aider les familles à faire face à la pauvreté.
 4. **Programmes d'autonomisation des adolescents :** 11 programmes ont fait appel à cette stratégie en se fondant sur le principe que le renforcement de la situation des filles serait efficace pour réduire leur vulnérabilité. Les programmes visaient à leur donner des compétences leur permettant de trouver des débouchés.
 5. **Programme de santé reproductive pour les adolescents :** Seuls 2 programmes y ont eu recours comme stratégie principale, même si beaucoup d'autres l'ont utilisé parmi d'autres stratégies.
 6. **Recherche sur le mariage précoce et les questions liées à la santé maternelle :** 5 programmes étaient essentiellement des programmes de recherche, portant surtout sur les questions de santé reproductive, en particulier la santé maternelle.

7. Interventions pour traiter les fistules

vésicovaginales : 16 programmes (15 %) étaient des interventions pour traiter les fistules, dont 6 dans le nord du Nigeria, qui est la région comprenant le plus grand nombre de patientes VVF. Quelque 400.000 à 800.000 patientes, parmi les 2 millions de victimes de la VVF dans le monde, vivent au Nigeria, la majorité étant des filles. La plupart des interventions VVF portent sur les réparations chirurgicales, même s'il y a aussi des programmes de prévention, comme la sensibilisation de la communauté et la réintégration dans cette dernière. Quelques uns proposent un support économique aux femmes qui ont subi des interventions dans le but de faciliter leur réintégration dans la communauté.

8. Droits de l'enfant et approches juridiques :

Seuls 5 programmes (5 %) avaient eu recours à cette stratégie, dont 3 en Afrique de l'Ouest anglophone, (Ghana et Liberia) et 2 en Afrique de l'Ouest francophone (Tchad et Bénin). Tous ces programmes avaient aussi eu recours au plaidoyer et à la mobilisation communautaire en faveur des droits de l'enfant, proposant principalement une protection aux enfants. Aucun n'avait été évalué à la date de cette étude.

Nombre de programmes ayant trait au mariage précoce par pays

Le Nigeria avait plus de programmes que les autres pays d'Afrique de l'Ouest (25), presque tous concentrés dans la région du Nord. Huit proposaient des bourses ou des transferts conditionnels d'espèces dans le but d'augmenter l'inscription et la rétention scolaire des filles. Six programmes étaient des interventions se rapportant à la fistule qui proposaient des traitements et des réparations chirurgicales, ainsi qu'une réintégration dans la société. Un petit nombre incluait également l'autonomisation économique, faisant notamment appel à la mobilisation communautaire, parmi d'autres stratégies.

Le Liberia venait en seconde position avec 18 programmes, dont 6 qui avaient recours au plaidoyer et à la mobilisation communautaire. Cinq programmes étaient des programmes d'éducation, 3 portaient sur l'autonomisation des adolescents, 2 sur des interventions se rapportant à la fistule, et 2 avaient recours à des stratégies ayant trait aux droits de l'enfant et aux approches juridiques. Beaucoup s'appuyaient largement sur la mobilisation communautaire, l'autonomisation des adolescents et abordaient la violence sexiste.

FIGURE 5.1 : NOMBRES DE PROGRAMMES PAR PAYS

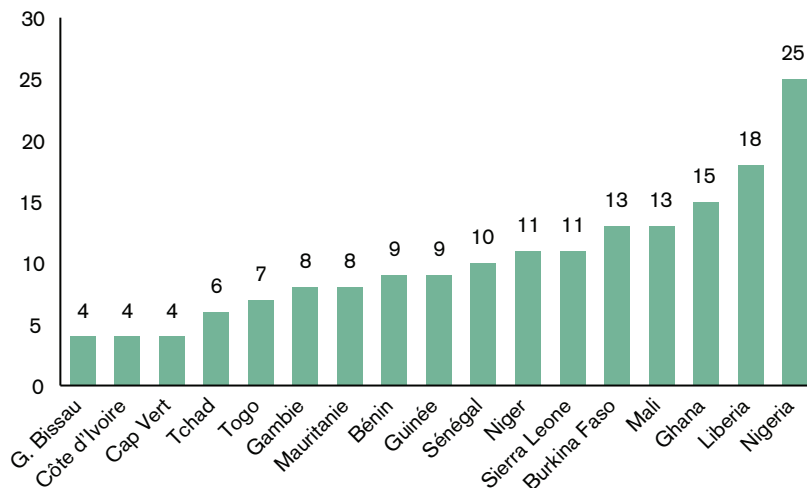
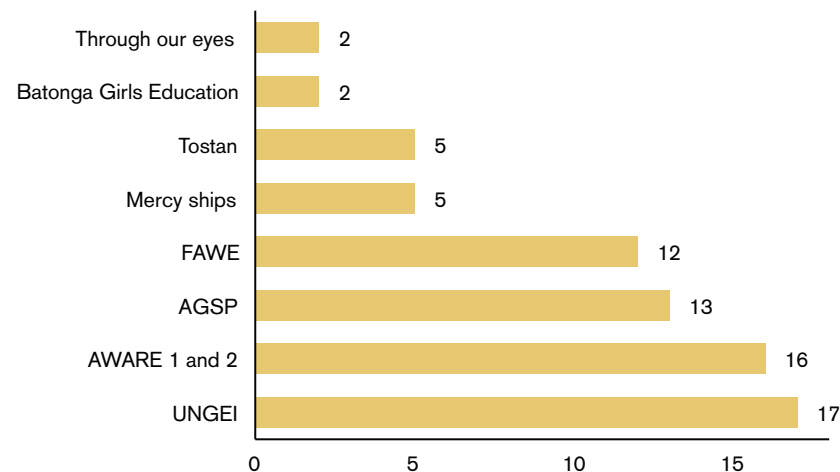


FIGURE 5.2 : PROGRAMMES COUVRANT PLUSIEURS PAYS



Le Ghana avait 15 programmes, 4 abordant le mariage précoce par le biais d'initiatives éducatives et 4 par le biais de la mobilisation communautaire. Les autres programmes incluaient les interventions se rapportant à la fistule, l'autonomisation des adolescents, de même que les droits de l'enfant et les approches juridiques. Tous avaient recours à la mobilisation communautaire et à la stratégie du plaidoyer, en s'appuyant largement sur l'autonomisation des filles et des femmes en proposant des formations sur les aptitudes à la vie quotidienne et une protection contre la violence.

Le Burkina Faso avait 13 programmes abordant le mariage précoce. Cinq étaient des programmes de plaidoyer et de mobilisation communautaire, 4 faisaient appel à des initiatives éducatives, 2 étaient des programmes de recherche et les 2 derniers étaient des programmes d'autonomisation des adolescents. Beaucoup s'appuyaient largement sur l'autonomisation des adolescents, la santé reproductive des adolescents et le renforcement économique.

La Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire avaient le nombre le plus faible de programmes abordant le mariage précoce, 4 dans chaque pays. Tous faisaient appel à des stratégies d'éducation et de mobilisation communautaire.

Certains programmes s'étendaient à plusieurs pays. Il s'agissait en majorité de programmes éducatifs, tel qu'indiqué ci-dessus. Un programme de mobilisation communautaire et d'éducation avait enregistré un tel succès que Tostan l'a renouvelé au Mali, en Gambie, en Mauritanie et au Burkina Faso.

La plupart des programmes couvrant plusieurs pays étaient des initiatives étrangères plutôt que locales. Seule exception, l'Éducation des filles du programme Batonga, une initiative au Mali et au Bénin, lancée par Angélique Kidjo, musicienne locale.

Objectifs d'intervention

La Figure 5.3 ci-dessous montre que seuls 10 des 111 programmes, soit 9 %, avaient pour objectif principal ou primordial la réduction des mariages précoces, avec des indicateurs liés au mariage précoce qui avaient été suivis et évalués. Deux étaient des programmes de recherche, 2 procuraient des services aux adolescents mariés, 5 étaient des programmes de mobilisation communautaire et de plaidoyer et 1 fournissait l'éducation pour les filles.

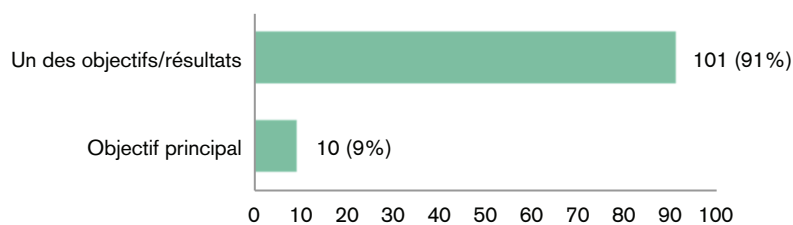
Le reste des programmes (91 %) ne cherchait pas à aborder directement le mariage précoce, même si les questions traitées ont eu un impact direct sur le

mariage précoce. Il s'agissait de programmes éducatifs ciblant la rétention et l'inscription scolaire des filles, de programmes éducatifs sur la santé reproductive qui ont aidé les filles à prendre confiance en elles et ont créé des systèmes de soutien à leur intention, de programmes qui abordaient la violence sexiste, la recherche concernant la santé maternelle, des interventions se rapportant à la fistule, de même que les droits de l'enfant et les approches juridiques. Ces programmes n'avaient pas tous des indicateurs de suivi pour la réduction des mariages précoces, mais s'ils étaient étendus à une plus grande échelle ou reproduits, ils pourraient avoir un impact significatif sur le problème.

Programmes ayant pour objectif l'élimination des mariages d'enfant

1. **Élimination des mariages d'enfant au Burkina Faso : Un Plan pour la protection, l'autonomisation et l'action communautaire**
Ce projet avait été financé par le Fonds des Nations unies pour la sécurité humaine et mis en place par l'UNICEF et le Fonds des Nations unies pour la population dans cinq régions du Burkina Faso de 2008 à 2011. Le principal objectif était d'augmenter la sécurité humaine des adolescentes mariées ou risquant de l'être de manière précoce. Il avait recours à une approche multisectorielle intégrée, améliorant l'éducation des filles, la santé et la situation sociale, en faisant participer les dirigeants communautaires dans le but de mobiliser les volontés sociales et politiques pour faire appliquer les lois respectant les droits des femmes. Le renforcement économique, l'autonomisation des adolescents et l'éducation sur la santé reproductive figuraient parmi les autres approches utilisées. Parmi les indicateurs suivis par le projet, figuraient le nombre de filles risquant d'être mariées qui bénéficiaient d'un soutien, ainsi que le nombre de filles mariées également soutenues.
2. **Programme contre la violence sexiste au Mali**
Financé par la Norwegian Church Aid (Aide de l'Église norvégienne) et par NORAD, le projet avait collaboré avec trois partenaires locaux dans le but d'éliminer la MGF et le mariage précoce à Gao, Mopti, Ségou et Bamako. Il avait fourni des informations aux personnes influentes, telles que les parents, la communauté et les chefs religieux ; il avait plaidé en faveur du rejet de pratiques sociales néfastes et avait mis sur pied un cadre juridique à l'échelle nationale en harmonie avec les conventions internationales. Les points de vue et les attitudes

FIGURE 5.3 : LA RÉDUCTION DES MARIAGES D'ENFANTS EN TANT QU'UN OBJECTIF DES PROGRAMMES

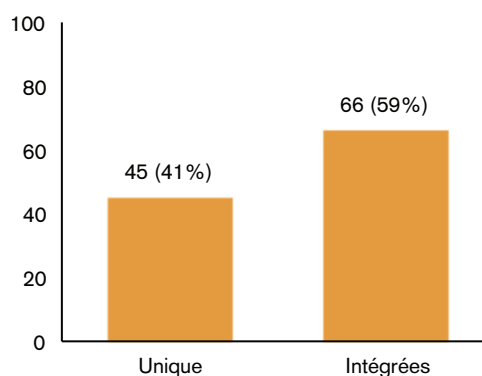


des gens à l'égard du mariage précoce ont été le principal indicateur du projet évalué en 2010.

3. **Étude sur le mariage précoce, la santé reproductive et les droits de l'homme au Mali**
Ce projet de recherche avait été mis en œuvre par la Norwegian Church Aid avec des partenaires locaux de la région de Tombouctou au Mali. L'objectif principal était de mettre en évidence les actions favorisant les droits des filles et des femmes ; d'évaluer les pratiques du mariage précoce et de clarifier les rapports entre le mariage précoce et d'autres questions de santé reproductive et leurs conséquences.
4. **Tostan au Sénégal**
En donnant du pouvoir aux communautés, le principal objectif de Tostan visait les pratiques traditionnelles néfastes de la mutilation génitale féminine et du mariage précoce. Le principal indicateur était le nombre de communautés faisant des déclarations publiques contre le mariage précoce.
5. **Le projet Through Our Eyes (À nos yeux) au Liberia et en Guinée**
Le projet s'est servi de vidéos communautaires participatives visant à changer les choses. L'indicateur correspondait au nombre de vidéos produites qui abordaient le mariage précoce.
6. **Programme Girls to School (Filles à l'école) en Mauritanie**
Mis en place par l'ANFE, le programme avait pour principal objectif de fournir des possibilités aux filles pour les protéger d'un mariage précoce.
7. **Programme pour les adolescents mariés dans le Nord du Nigeria**
Financé par l'USAID et mis en œuvre par le Population Council par l'intermédiaire de partenaires dont l'AHIP, le Trust islamique pour l'éducation et FOMWAN, le projet cherchait à favoriser un passage sûr et sain vers l'âge adulte, par le biais de la prévention du VIH/Sida chez les filles mariées dans huit États du nord du Nigeria, en encourageant le dialogue communautaire sur les problèmes du mariage d'enfant. Il a également procuré des services conviviaux pour la santé sexuelle et reproductive des jeunes, comme le planning familial à l'intention des adolescents mariés. L'indicateur de mesure du succès était le nombre d'adolescents mariés ayant reçu des services du projet.

8. **Projet Mères-éducatrices, Burkina Faso**
L'objectif principal du projet était d'apporter un soutien en matière de santé et de services sociaux aux jeunes adolescents mariés, et de faire prendre conscience aux travailleurs sociaux et à la communauté de la vulnérabilité des filles mariées dans le but de décourager les parents à donner leurs filles en mariage.
9. **Programme Addressing Child Marriage (Aborder le mariage d'enfant), Nord du Nigeria**
L'objectif principal du projet de recherche par le Population Council et l'AHIP visait à évaluer l'envergure du problème du mariage précoce dans le nord du Nigeria, et à servir de base pour concevoir des interventions dans le but de retarder l'âge des mariages.
10. **Projet du mariage précoce des filles au Niger**
Soutenu par l'UNICEF et le gouvernement australien, le projet visait à augmenter l'âge moyen du mariage pour les filles et à accroître leurs chances de scolarisation en mobilisant les communautés et en engageant des discussions avec les chefs traditionnels sur les conséquences du mariage précoce.

FIGURE 5.4 : INTERVENTIONS INTÉGRÉES PAR RAPPORT AUX INTERVENTIONS À STRATÉGIE UNIQUE



Les interventions intégrées par rapport aux interventions à stratégie unique

Sur les 111 programmes, 47, soit 41 %, avaient recours à une stratégie unique, 27 portaient sur le plaidoyer et la mobilisation communautaire. Le reste était essentiellement des interventions se rapportant à la fistule qui proposaient la chirurgie aux victimes, ou bien des programmes de recherche ou d'autonomisation des adolescents.

Interventions intégrées

Soixante-six programmes (59%) avaient recours à une stratégie multiple/intégrée pour plusieurs approches. Cinquante (76 %) utilisaient le plaidoyer et la mobilisation communautaire comme intervention principale, ou l'une des interventions.

PROGRAMMES D'ÉDUCATION

Sur les 22 programmes d'éducation, 13 incluaient la mobilisation communautaire, 4 l'autonomisation des adolescents, et 2 le renforcement économique des ménages. Trois étaient uniquement des programmes d'éducation et 1 incluait la recherche.

Les programmes d'éducation incluant la mobilisation communautaire supposaient que la prise de conscience des avantages de l'éducation pouvait susciter une augmentation des inscriptions scolaires des filles. Ceux englobant l'autonomisation et la santé reproductive des adolescents prenaient en compte les systèmes de soutien pour la scolarisation des filles, le mentorat, l'utilisation de modèles et de clubs scolaires dans lesquels les filles recevaient une éducation sur les questions de santé

FIGURE 5.5 : INTERVENTIONS SE RAPPORTANT À L'ÉDUCATION ET ÉLÉMENTS D'INTÉGRATION

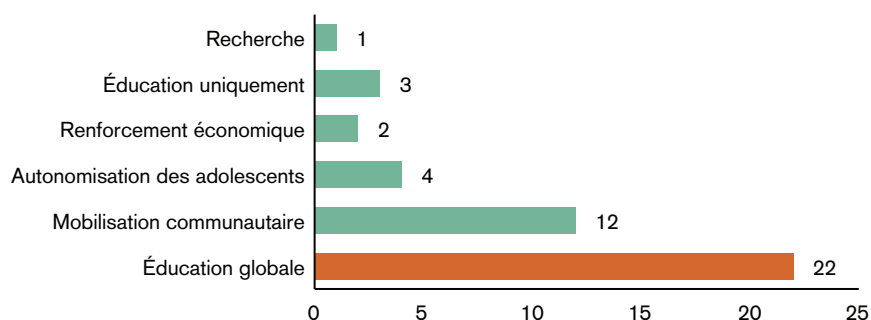
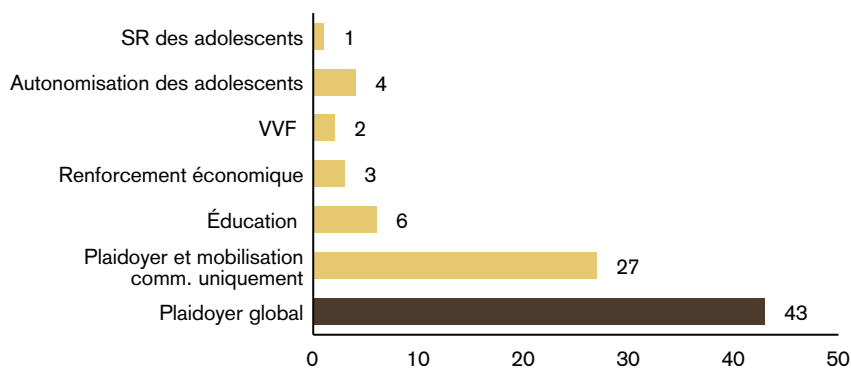


FIGURE 5.6 : PROGRAMMES DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE ET DE PLAIDOYER ET ÉLÉMENTS D'INTÉGRATION



sexuelle et reproductive. Par exemple, la majorité des programmes d'éducation de la FAWE s'appuyaient notamment sur l'éducation sexuelle et reproductive et la constitution de clubs scolaires. Le programme d'éducation des filles de Batonga proposait également des installations et des équipements sanitaires aux filles scolarisées ; le Programme de bourses des ambassadeurs pour les filles (AGSP) s'appuyait entre autre sur le mentorat.

Certains programmes encourageaient l'inscription et la rétention scolaire, même si la mobilisation communautaire était leur principale stratégie. L'Action communautaire pour l'éducation des filles (CAGE) au Bénin avait vérifié si une participation communautaire très dynamisée pouvait mener à de meilleurs résultats dans la promotion de l'éducation des filles.²¹

PROGRAMMES DE PLAIDOYER ET DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

Sur les 43 programmes de plaidoyer et de mobilisation communautaire, 27 l'utilisaient comme stratégie unique et 6 l'intégraient à l'éducation des filles. Quatre programmes incluaient l'autonomisation des adolescents et 3 l'intégraient au renforcement économique du ménage. Deux utilisaient les interventions se rapportant à la fistule et 1 programme intégrait la santé reproductive des adolescents.

Beaucoup de programmes faisant uniquement appel au plaidoyer et à la mobilisation communautaire avaient un lien avec les médias. Parmi les exemples, figurent Girls Making Media en Guinée-Bissau, Through Our Eyes au Liberia, Pikin Dem Voice en Sierra Leone, Projet Vidéo Sabou et Naf en Guinée et divers autres programmes utilisant des vidéos et des films pour susciter des discussions communautaires.

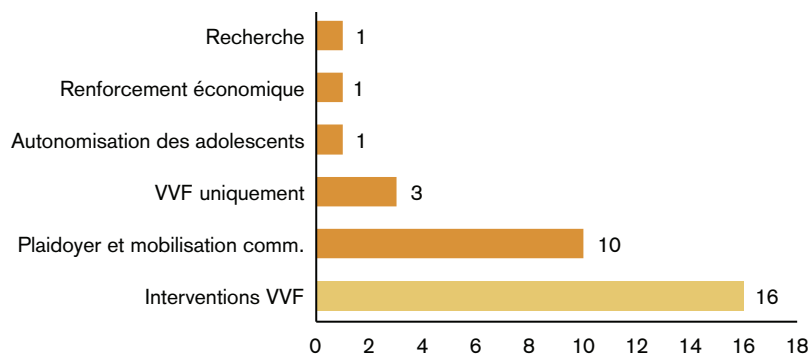
INTERVENTIONS SE RAPPORTANT À LA FISTULE

Des 16 interventions se rapportant à la fistule, 10 intégraient cette approche à la mobilisation communautaire, la réintégration et le renforcement économique. Les autres étaient principalement des hôpitaux proposant uniquement la chirurgie.

Interventions par groupement de pays

Interventions dans les pays anglophones

Dans les pays anglophones (Gambie, Ghana, Sierra Leone, Nigeria et Liberia), 28 des 80 interventions

FIGURE 5.7 : INTERVENTIONS SE RAPPORTANT À LA VVF ET ÉLÉMENTS D'INTÉGRATION

avaient fait appel au plaidoyer et à la mobilisation sociale, 23 étaient des programmes d'éducation des filles, 11 avaient recours à des interventions se rapportant à la fistule, 8 avaient adopté l'autonomisation des adolescents, 5 portaient sur le renforcement économique des ménages, 3 sur les droits de l'enfant et 2 sur la recherche. Le Nigeria a eu le plus grand nombre d'interventions, soit 8, suivi par le Liberia et le Ghana. La Gambie avec 9 interventions en avait eu le moins.

Hormis le Population Council et le FORWARD, qui ont mené des recherches étendues sur la santé reproductive, aucune autre étude majeure affectant le mariage précoce n'a été identifiée en Afrique de l'Ouest anglophone.

Afrique de l'Ouest francophone

Sur les 12 pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, 92 interventions ont été identifiées, la majorité étant des programmes de plaidoyer et de mobilisation communautaire.

Le Burkina Faso avait le plus grand nombre d'interventions, 13. La Guinée-Bissau en avait le moins, soit 4. Le plaidoyer et la mobilisation communautaire dominaient, suivis de l'éducation des filles, tandis que les interventions moins utilisées étaient le renforcement économique et les droits de l'enfant. La majorité comprenait des campagnes de plaidoyer dans le but de mobiliser les communautés pour qu'elles agissent contre le mariage précoce et la MGF, une pratique traditionnelle néfaste très courante dans la région.

Nigeria et Niger

Le Niger et le nord du Nigeria sont semblables sur le plan de la culture et de la religion, des facteurs importants du mariage précoce, nous avons donc tenté de trouver des similitudes dans les interventions dans

ces deux pays. Notre hypothèse s'est avérée fautive. Nous avons découvert que l'éducation avait été l'intervention dominante dans le nord du Nigeria, avec 9 programmes majeurs relatifs à l'éducation, tandis que le Niger favorisait le plaidoyer et la mobilisation communautaire, avec également 9 programmes. La seule similitude reposait sur le fait que le nord du Nigeria s'appuyait largement sur la mobilisation communautaire en raison de la nécessité de faire davantage prendre conscience de l'importance de l'éducation des filles pour retarder les mariages précoces.

Sierra Leone et Liberia

Dans le même ordre d'idées, le Liberia et la Sierra Leone se relèvent tous deux d'une guerre et l'on avait donc pensé qu'ils auraient des influences semblables sur le mariage précoce. Nos conclusions indiquaient que la violence conjugale posait un problème commun et figurait parmi les problèmes les plus importants abordés.

Les deux pays ont eu des interventions similaires. Dans chaque pays, le plaidoyer et la mobilisation communautaire dominaient dans 6 programmes. Tous s'appuyaient notamment sur l'élimination de la violence sexiste par le biais du plaidoyer et de l'institution de mesures de protection sociale, en particulier pour les filles données en mariage pendant la guerre et désormais sans famille. D'autres filles tenant absolument à quitter des mariages abusifs étaient soutenues par des programmes comme le projet *The Girls Left Behind* (Filles oubliées) de Caritas Makeni.

Sénégal et Ghana

Ces deux pays ont fait des progrès significatifs dans le but d'augmenter l'âge médian des mariages. Les dynamiques sont différentes : le Sénégal est un pays francophone avec une population essentiellement

musulmane, alors que le Ghana est anglophone et principalement chrétien, avec une petite population musulmane dans le nord du pays.

Le Sénégal avait eu recours essentiellement à des programmes de plaidoyer et à la mobilisation communautaire (5), tandis que le Ghana avait surtout fait appel à l'éducation. Le Ghana s'appuyait aussi en partie sur la lutte contre la violence à l'école, encourageant l'inscription et la réinscription scolaires des filles, alors que le Sénégal s'est concentré sur l'éducation des communautés au sujet des risques de pratiques traditionnelles néfastes. Le succès du Ghana résidait dans l'éducation de masse des filles, tandis qu'au Sénégal, il était dû à la mobilisation des communautés et à l'autonomisation qui ont permis aux communautés de comprendre les conséquences négatives du mariage précoce.

Togo, Bénin et Côte d'Ivoire

Ces pays francophones sont confrontés à des défis similaires en matière de traite des enfants, ce qui explique leurs taux élevés de mariage précoce. Le rapport UNICEF 2005²² montre que la pauvreté est une cause très courante de la traite, puisque les filles sont données à des hommes plus âgés et plus riches en échange d'argent permettant à la famille de vivre.

L'intervention la plus dominante était l'éducation des filles : le Bénin et le Togo avaient chacun 4 programmes et la Côte d'Ivoire en avait 2. Le plaidoyer représentait la seconde intervention dominante et toutes, tel que le projet PROTECT au Togo, s'appuyaient largement sur le travail pour éliminer la traite des enfants et inscrire à l'école les enfants qui avaient été victimes de traite.

Tchad, Mali et Mauritanie

Ces trois pays subissent une forte influence musulmane. Au Mali et en Mauritanie, le plaidoyer et la mobilisation communautaire dominaient (5 au Mali et 4 en Mauritanie) tandis que le Tchad avait plus de programmes liés à l'éducation et aux interventions se rapportant à la fistule. La focalisation du Tchad sur la fistule peut s'expliquer par le fait que le taux de mortalité maternelle dans ce pays est le plus élevé du monde avec 1.200 décès maternels pour 100.000 femmes.²³ Le mariage précoce en est l'une des causes ; les filles donnant naissance à un très jeune âge ont cinq fois plus de chances de décéder à l'accouchement ou d'être victimes de complications comme la fistule.^{24,25} Les conflits violents en cours au Tchad empêchent

également beaucoup d'enfants d'aller à l'école et les filles peuvent avoir recours au mariage pour trouver une solution à la pauvreté et à l'instabilité.

Le Mali et la Mauritanie sont des pays musulmans à près de 90 %, et la forte volonté de protéger les filles contre les grossesses en dehors du mariage est le principal facteur justifiant le mariage d'enfant. Le plaidoyer et la mobilisation communautaire sont donc les deux interventions dominantes dans ces deux pays.

Le Niger et le nord du Nigeria sont semblables sur le plan de la culture et de la religion, des facteurs importants du mariage précoce ; nous avons donc tenté de trouver des similitudes dans les interventions dans ces deux pays.



Photo avec la permission de Stephanie Sinclair



Section 6

Qu'est-ce qui fonctionne bien (les pratiques les meilleures et les plus prometteuses) et que pourrait-on améliorer ? Que nous disent les évaluations ?

Introduction

Les données pour cette section proviennent de rapports d'évaluation et d'évaluations existantes, il est donc important de réitérer que la majorité des interventions visant à mettre un terme au mariage précoce ne sont pas évaluées. Cette étude a tenu compte des rapports d'évaluation dans le but d'inclure des analyses examinant en partie ou totalement les 111 projets identifiés. Nous avons également puisé des informations dans des évaluations menées avant la période de l'étude, mais contenant des conclusions pertinentes, et aussi dans des évaluations de projets mis en œuvre par le gouvernement dans le cadre de la politique générale en cours, mais qui n'avaient pas été faites dans le contexte d'interventions.

Il s'agissait d'évaluations faites à mi-parcours ou à la fin d'un projet par les agences chargées de la mise en œuvre ou par les bailleurs de fonds ; de contre-rapports ; d'évaluations par des organisations publiant des rapports mondiaux et de rapports volontaires d'agences gouvernementales. Les rapports ont été obtenus sur Internet, auprès de bailleurs de fonds, de l'agence de mise en œuvre du projet, de consultants spécialistes des évaluations et d'ONG.

Sur les 111 projets envisagés, 97 avaient été soumis à une évaluation majeure au moins une fois, et dans certains cas, des projets phares avaient été évalués par différentes agences. Ces évaluations officielles contenaient également des idées et suggestions des intervenants et des informateurs clés interrogées pendant leur travail sur le terrain.

Qu'est-ce qui fonctionne dans les interventions visant à retarder l'âge au mariage ?

Contributions des évaluations des programmes d'éducation

L'examen de 30 rapports sur des programmes d'éducation a permis de conclure que la participation des communautés par le biais d'une mobilisation

communautaire de masse et un soutien de l'alphabétisation étaient la meilleure pratique.

Parmi d'autres pratiques utiles, figuraient une meilleure qualité de l'éducation, la fourniture d'espace de sécurité et les clubs scolaires.

Encadré 6.0 : Les bonnes pratiques dans l'éducation des filles, selon COMPASS, Nigeria

Les études confirment que les filles qui finissent leurs études primaires ont trois fois plus de chances d'éviter la grossesse, et leurs enfants ont tout autant de chances d'être scolarisés. COMPASS a abordé les nombreuses questions sociales et environnementales affectant la qualité et l'utilisation de l'éducation dans les écoles primaires du Nigeria, grâce à l'introduction d'un certain nombre d'interventions visant à améliorer les compétences des élèves en calcul et écriture, et à accroître le nombre d'inscriptions et de rétentions des filles à l'école primaire. Des activités visaient aussi la performance des enseignants, le soutien de la communauté et l'intégration de la santé et de l'éducation.

Source : COMPASS, Rapport de clôture du projet, 2009:14

De nombreux rôles et formes différents étaient prescrits pour la participation de la communauté, y compris la remise publique de bourses et la création de clubs de mentorat parmi les membres de la communauté. Les émissions radio dans les zones rurales ont été un moyen de mobilisation important pour garantir la participation communautaire.

L'accent était aussi mis sur le soutien direct, par le biais de subventions aux associations de Parents d'élèves et pour permettre à des ONG de réaliser les projets. Les bonnes pratiques incluaient des engagements spécifiques de chefs culturels et religieux masculins dans le cadre de la mobilisation communautaire pour l'éducation des filles, ainsi que l'élaboration de projets intégrés avec l'acquisition de compétences ou des interventions sur le passage de l'école à la vie active.

Contributions des projets de Plaidoyer et de Mobilisation communautaire

Des organisations mondiales, telles que Elders, Girls Not Brides (Anciens, des filles et non des mariées), le Centre international de recherche sur les femmes, le Population Council, FORWARD, le FNUAP et l'UNICEF ont mis au point des campagnes efficaces ou cherchent à façonner le programme des interventions. Seuls 10 rapports d'évaluation de projets de plaidoyer et de mobilisation communautaire avaient été identifiés.

Les interventions de Tostan au Sénégal, au Mali, en Mauritanie et en Gambie dans l'Afrique de l'Ouest ont été soumises à un examen très minutieux ; par le GTZ, le Population Council, l'USAID, l'UNICEF, des cabinets de consultants indépendants et des travaux universitaires. Parmi les bonnes pratiques figuraient la participation des hommes et l'engagement des chefs culturels, communautaires et religieux ; les programmes intégrés ; et le leadership des ONG et des réseaux pour mettre les interventions en place.

Contributions des programmes de Renforcement économique

Les interventions de renforcement économique incluait des transferts en espèces conditionnels et inconditionnels et des programmes d'emprunt pour les filles en situation de pauvreté ou de vulnérabilité. La majorité de ces interventions intégraient également des éléments de lutte contre le VIH/Sida et d'éducation sexuelle. Dans des pays ayant connu des conflits, comme le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, les interventions incorporent des composantes pour aborder le stigmate associé à la violence sexiste. Quinze rapports d'examen/évaluation ont été consultés, montrant les bonnes pratiques qui employaient la précision et le soin nécessaires lors du ciblage afin d'éviter des erreurs d'inclusion ou d'exclusion et de

prendre connaissance des « traditions culturelles et sociales, comme par exemple, le ciblage des ménages polygames ». (Banque mondiale, 2012:86).

Une autre bonne pratique concernait la détermination de la somme idéale à transférer pour que le revenu dont bénéficiera la fille ne soit pas supérieur à celui de l'unité familiale ou du chef de famille. Par exemple, la Banque mondiale, 2010, note que, « en vertu du programme LEAP (Livelihood Empowerment Against Poverty) au Ghana, les transferts correspondent à 20 % du quintile inférieur de la consommation moyenne du ménage ... Les transferts du Pilot CCT-CT au Burkina Faso ne dépassent pas 7,5 % du PIB par personne dans un ménage avec un enfant dans le groupe le plus ancien. Le CCT du programme Kano pour l'éducation des filles au Nigeria devait correspondre à environ 20 % du PIB par personne en 2007 ». (Banque mondiale 2012, 103-104). Le renforcement institutionnel et l'utilisation de la technologie moderne pour éviter les pertes d'espèces lors du processus de transfert sont d'autres pratiques prometteuses, de même qu'un système d'enregistrement validé pour l'inscription et le suivi des bénéficiaires qualifiés.

Contributions des programmes d'Autonomisation des adolescents

Ces programmes ciblaient habituellement les adolescents plus âgés sur le point d'être concernés par le mariage précoce. Ils incluaient l'acquisition de compétences, le leadership, l'autonomisation, et s'appuyaient dans de nombreux cas sur la lutte contre le VIH/Sida et l'éducation sexuelle. Les programmes d'origine scolaire ciblant les filles étaient en général menés par le gouvernement national ou par des organismes gouvernementaux comme le ministère de l'Éducation.

Même s'il y a peu d'évaluations faites de ces interventions, leur examen fait ressortir quelques bonnes pratiques. Par exemple, l'Union africaine favorise l'intégration de programmes d'acquisition des compétences essentielles au sein du programme scolaire du secondaire, plutôt que de les organiser en parallèle, ce qui relègue la formation professionnelle à un niveau d'apprentissage inférieur. Les programmes de formation professionnelle comme la couture, la coiffure et la cuisine sont associés aux filles – très souvent des filles moins douées pour les études. Au Bénin, par exemple, ces filles sont considérées avec mépris comme faisant partie de l'option « C » du programme du secondaire, « La Série C - couture, coiffure, cuisine ! » (AU, 2006:8). Créer des systèmes pour établir un lien entre l'éducation

Encadré 6.2 : Les bonnes pratiques dans les programmes de transferts conditionnels d'espèces

« Les programmes à créneau particulier, même après avoir atteint leur développement complet, octroyaient uniquement des bénéfices à un nombre limité de personnes ou de ménages. Ces ménages avaient des caractéristiques uniques peu courantes chez la majorité de la population, permettant de cibler séparément un petit nombre de personnes. Le Kano Conditional Cash Transfer for Girls' Education (Transferts conditionnels d'espèces pour l'éducation des filles) au Nigeria, procurant des bénéfices aux écolières d'un Etat, en est un exemple. »

Source : The Cash Dividend: The Rise of Cash Transfer Programs in Sub-Saharan Africa, Banque mondiale, 2012:62

professionnelle et l'éducation générale est donc une bonne pratique.

Pour les programmes d'autonomisation des jeunes en dehors de l'école, les stratégies fonctionnant le mieux sont l'intégration, l'inclusion d'alphabetisation, la focalisation sur le genre et le ciblage des filles les plus à risque.²⁶

Contributions de la Recherche sur les interventions

Les organisations mondiales comme le CIRF, le Population Council, le FORWARD, le FNUAP et l'UNICEF, ont produit des conclusions de recherche dans le but de donner des directives pour développer des boîtes à outils à l'intention des partenaires dans des programmes relatifs au mariage précoce. Les boîtes à outils d'Action Aid donnent des spécifications pour travailler avec les filles, les Associations de parents d'élèves, les décideurs et les garçons, se basant sur son expérience avec son programme, Transformer l'éducation pour les filles au Nigeria et en Tanzanie (TEGINT). Ce programme était en vigueur de 2007 à 2011, et a été évalué en 2012.

L'UNICEF développe actuellement des Child Protection Planning, Monitoring and Evaluation Resource Packs. L'objectif général est de renforcer les données de base des programmes de protection des enfants à l'aide de directives claires et pratiques dans le but d'améliorer la planification, le suivi et les méthodes d'évaluation, et de documenter les bonnes pratiques et les leçons acquises.

Au Mali, au Niger, en Guinée et au Tchad, l'UNICEF mène souvent des évaluations et des études situationnelles rapides sur les enfants déplacés à l'intérieur du pays et dans des camps de réfugiés. Par exemple, l'évaluation situationnelle de l'UNICEF au Mali en août 2012 avait déterminé que, « depuis le début de la crise, 634 cas de violence sexuelle ont été signalés dans le sud du Mali, y compris à l'égard de 407 enfants ». Refworld, publié en ligne par l'UNHCR,²⁷ donne des mises à jour périodiques sur la situation du mariage précoce au Niger, en Mauritanie, au Nigeria et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, mettant l'accent sur l'évolution des tendances dans le cadre des crises climatiques, politiques et socioéconomiques dans la région.

Plusieurs projets se rapportant à la fistule en Afrique de l'Ouest incluaient une recherche clinique et notamment une publication. Le Fonds mondial relatif à

la fistule (WFF) participe activement à la recherche en collaboration avec l'International Continence Society et l'International Consultation on Incontinence. Le WFF a également parrainé des publications et des séminaires majeurs sur les fistules, tandis que de hauts responsables et le directeur fondateur L. Lewis Wall ont également produit des manuels de formation pour la chirurgie relative aux fistules, avec de multiples publications dans des journaux médicaux, des manuels d'enseignement, des revues nationales et des médias locaux sur des sujets ayant trait à la fistule.

La recherche sur la fistule a aussi permis d'avoir des informations sur les capacités des installations et du personnel. En 2011, les évaluations de WAHA International en Guinée avaient exploré la nécessité de renforcer les soins des fistules et étaient d'accord avec l'hôpital Ignace Deen à Conakry pour améliorer les services de traitement des fistules.

Contributions de la Protection de l'enfant et des Approches juridiques

Les évaluations de ces interventions incluaient des rapports présentés par les gouvernements nationaux devant le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (ACERWC) ; des examens de programmes de pays par des agences onusiennes, telles que le FNUAP²⁸ ; des rapports annuels du gouvernement américain et des rapports de groupes de surveillance des droits de l'homme²⁹ ; des examens de la Banque africaine de développement et des exposés universitaires.

Les bonnes pratiques notées dans les rapports gouvernementaux portaient sur des nouvelles lois et des nouveaux systèmes administratifs pour garantir leur mise en application et leur conformité. Les commentaires critiques du Comité africain et d'autres groupes sont une bonne pratique importante. Le feedback fournit un point d'entrée pour le plaidoyer et la mobilisation par d'habiles ONG et réseaux d'ONG.

Par exemple, le Forum des organisations de la société civile contribue à la mise en place de la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant et de l'Appel pour une action accélérée en vue de la mise en œuvre du plan d'action vers une Afrique digne des enfants ; favorise la collaboration pour protéger les droits et le bien-être des enfants en Afrique ; échange des informations sur les droits de l'enfant ; et fait des recommandations à l'ACERWC.

Contributions des projets sur l'Éducation et les Services de santé reproductive pour les adolescents

Nous avons examiné 16 évaluations faites dans des rapports de pays aux agences onusiennes ; des publications universitaires, et des évaluations de programmes internes et indépendantes³⁰. Les bonnes pratiques incluaient le développement de partenariats pour étendre la portée de l'éducation sexuelle, l'intégration de messages de prévention concernant le VIH/Sida dans tous les projets, et la mise à l'essai et la livraison de services confidentiels de grande qualité.

nourrissons abandonnés chez les jeunes. Le NEWFOY procurait aussi des CDV, le dépistage et la gestion des MTS. Le réseautage régional et le renforcement des capacités relatives à l'éducation sexuelle étaient de bonnes pratiques, d'après les sources d'information.

Contributions des projets sur les Services de traitement de la fistule vésicovaginale

Sur les 40 évaluations/examens de projets VVF en Afrique de l'Ouest produits au cours de cette étude, la majorité avait été menée par des agences onusiennes³¹, des universités ou des agences bilatérales³² finançant les interventions. Aucun rapport d'évaluation ne portait sur les navires de santé itinérants, les Mercy Ships, mais il a été tenu compte de plusieurs blogs³³ du personnel médical et chirurgical travaillant sur ces navires. Les partenariats avec des installations gouvernementales et les ministères de la Santé, les formations pour renforcer les capacités des chirurgiens locaux, les programmes intégrés incorporant des éléments de prévention et de réhabilitation, l'application de l'approche concernant le Niveau des soins, et plus récemment le modèle Mercy Ships, figuraient parmi les facteurs les plus efficaces.

Défis et lacunes

Des défis et des lacunes continuent à faire obstacle à une programmation efficace dans toutes les interventions visant à mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest. L'incapacité des gouvernements nationaux ou infranationaux à faire appliquer les lois sur la protection et les droits de l'enfant et à mettre en vigueur des mesures pour mettre fin au mariage précoce a été vivement critiquée par les activistes, les universitaires, les observateurs indépendants et même les agences de réglementation. Les défis auxquels la CEDEAO est confrontée sont illustrés dans le reportage ci-dessous, Encadré 6.4.

Des évaluations de projets pour l'éducation des filles semblent indiquer des problèmes de coordination, de ciblage, des difficultés à garantir que les espaces de sécurité continuent à être sûrs, et les difficultés pour intégrer les programmes de santé reproductive et d'éducation élémentaire (COMPASS, Rapport de clôture de projet, Septembre 2009). Un faible soutien au niveau du budget et des institutions de la part des gouvernements pour les projets d'éducation des filles financés par des donateurs représente sans doute la lacune la plus importante. Ces questions sont explorées dans des projets britanniques sur l'éducation des filles dans le nord du Nigeria par la Commission

Encadré 6.3 : Les leçons apprises et les bonnes pratiques dans les projets d'autonomisation des adolescents

- » S'adresser aux jeunes dans les communautés cibles en usant des normes traditionnelles de prise de contact, avec en plus une participation explicite des groupes de jeunes existant déjà
- » Entraîner la participation des parents
- » Le soutien financier d'un membre de la famille ou d'un gardien, qui commencera sans doute le processus d'épargne pour les jeunes de 15 à 18 ans (une petite minorité) ; la taille des groupes doit être facile à gérer (environ 20 membres)
- » Les « groupes spontanés » doivent être inclus dans les programmes de sensibilisation et recevoir un soutien technique
- » L'apprentissage institutionnel et le développement de politique pour les futurs projets de jeunes devraient être plus activement soutenus ; et
- » Une sorte de formation portant sur les aptitudes dans la vie quotidienne est adéquate pour tous, étant donné la vulnérabilité de ces jeunes personnes.

Source : Power point presentation, PLAN, 2010 Global Youth Enterprise & Livelihood Development Conference, slides 13-14

Par exemple, lors de l'examen des programmes de santé reproductive des adolescents en Gambie sous l'égide de la 6e Stratégie de pays du FNUAP en 2012, le Nouveau monde pour les jeunes (NEWFOY) à Bundung, Région de la Côte ouest, et le Centre des jeunes de Farafenni dans la Région de la rive nord-est ont été jugés « relativement bien équipés », avec une technologie de l'information et de la communication, un équipement audiovisuel et des installations de détente. Les centres abordaient des questions telles que la grossesse des adolescentes et les grossesses non désirées, les mariages précoces et les mariages forcés, ainsi que l'enseignement des aptitudes à la vie quotidienne. Les jeunes étaient habilités à prendre des décisions, ce qui a réduit les taux de MTS, de grossesses non désirées et le nombre de

Encadré 6.4 : « Les problèmes de la Cour de justice de la CEDEAO », par Temitope Ponle, Agence de presse du Nigeria (NAN), The Nation, Vendredi 26 octobre 2012 : 4-5

Selon la majorité des témoignages, la Cour de justice de la CEDEAO a tenu un rôle essentiel dans l'application des lois de la communauté, tout en étant instrumentale dans l'intégration de l'Afrique de l'Ouest. Nonobstant les résultats de la Cour, ses responsables ont exprimé une certaine inquiétude au sujet de la non application de ses décisions par des États membres. Ce point souligne la nécessité pour les États membres de jouer un rôle crucial dans l'élaboration des lois de la Communauté.

La juge Awa Nana-Daboya, présidente de la Cour de justice de la CEDEAO, affirmait que même si les décisions de la cour avaient été mises en vigueur par les États membres, il n'existait aucun rapport sur ce point. Elle ajoutait que la cour n'avait reçu aucun feedback des bénéficiaires de ses décisions. Cette atmosphère d'incertitude entourant les décisions de la cour est l'un des défis auxquels est confrontée l'efficacité de l'institution.

« Ce genre d'attitude est synonyme d'opposition ou de non respect des obligations. Quand verra-t-on un terme au manquement des obligations de manière à mettre fin à la mauvaise volonté politique ? », s'est-elle demandée. Nana-Daboya priait notamment les États membres d'adhérer strictement aux lois de la CEDEAO.

Le Premier greffier de la Cour a précisé que le niveau de mise en vigueur des décisions judiciaires par les États membres était faible. « En termes de statistiques pour ce qui est du niveau d'application, il est difficile de vous donner un chiffre exact pour des raisons évidentes. Nombre des décisions de la Cour se sont terminées en exceptions préliminaires, cependant. Mais au sujet des affaires où des États membres sont directement concernés et qu'un jugement a été passé exigeant de l'État membre qu'il respecte une décision particulière et qu'il n'obtempère pas ; c'est là que des problèmes se posent, » a ajouté Anene-Maidoh.

Encadré 6.5 : Programmes d'éducation du DFID au Nigeria

Les programmes du département britannique pour le Développement international (DFID) fonctionnent dans un environnement très difficile. Les communautés bénéficiaires n'ont identifié que des bénéfices limités. Quelques succès sont à signaler, dont un soutien pour les femmes enseignantes et les comités de gestion basés dans les écoles, mais des difficultés de mise en œuvre ont limité l'impact sur les connaissances acquises par les élèves. Pour être efficaces, les enseignants doivent être plus soutenus. Les programmes n'ont pas encore atteint de résultats durables, et cela est dû largement au fait que les gouvernements de l'État n'ont pas financé de manière suffisante et équitable les améliorations requises.

Devoir à faire : Ambre rouge

Il y a très peu d'échange des connaissances et de bonnes pratiques entre le DFID et ses partenaires dans le cadre de la prestation, en dépit des similitudes de leurs programmes. Il semble évident que l'innovation dans la conception des programmes est très limitée. Il existe des approches réussies ailleurs pour améliorer l'éducation qui pourraient être adoptées pour le Nigeria.

Source : Commission indépendante sur l'impact de l'aide, Novembre 2012:3

indépendante pour l'impact de l'aide, comme indiqué de manière plus détaillée dans l'Encadré 6.5.

Les défis incluent l'opposition culturelle à l'égard de l'éducation sexuelle dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et l'inefficacité des interventions cliniques à composante unique se rapportant à la fistule.

D'autres défis incluait l'opposition culturelle à l'égard de l'éducation sexuelle dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et l'inefficacité des interventions cliniques à composante unique se rapportant à la fistule. Les agences de financement sont aussi confrontées à des problèmes pour la conception et la signalisation des éléments d'intégration dans le but d'étendre les interventions pour mettre fin au mariage précoce, notamment dans les programmes spécialisés comme les interventions se rapportant à la fistule.

De manière générale, des évaluations de mauvaise qualité, voire inexistantes, sont un défi constant, de même que la recherche de mauvaise qualité portant sur les interventions existantes, comme le fait observer la Banque mondiale citée dans l'Encadré 6.6 :

Encadré 6.6 : Évaluations de l'impact

Même si beaucoup de programmes en Afrique subsaharienne ont tenté de déterminer l'impact des CT sur les principaux résultats, certaines évaluations ne comportaient pas de scénarios alternatifs crédibles nécessaires pour déterminer l'effet causal du programme sur les bénéficiaires.

Pour avoir une évaluation de l'impact au vrai sens du terme, un programme doit pouvoir identifier les groupes expérimentaux et les groupes témoins. Les évaluations expérimentales assignent au hasard des bénéficiaires ou des ménages à ces groupes, exploitant souvent la nécessité pour le programme de mener sa mission de manière graduelle (en raison de contrainte fiscale, politique ou capacitaire) pour s'assurer que des bénéficiaires potentiels ne sont pas injustement exclus du programme.

Une méthode quasi expérimentale ou non expérimentale ne travaille pas à partir de l'affectation volontairement au hasard des groupes expérimentaux et des groupes témoins. Ces évaluations ont plutôt recours à des méthodes économétriques, faisant correspondre des régressions de différence au deuxième degré, et des variables instrumentales, pour essayer d'isoler les impacts du programme.

Pour plus d'informations sur les évaluations de programme, consulter Ravallion (1999, 2005).

Source : Banque mondiale 128

Les défis incluent l'opposition culturelle à l'égard de l'éducation sexuelle dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et l'inefficacité des interventions cliniques à composante unique se rapportant à la fistule.



Photo avec la permission de Stephanie Sinclair



Section 7

Recommandations et la voie à suivre

Introduction

Au terme de cette étude, se dégage un tableau révélant l'échelle, la répartition et la persistance du mariage précoce en Afrique de l'Ouest, ainsi que les bonnes pratiques, et les difficultés restant à surmonter, pour y mettre fin.

La question de l'intégration est le fil conducteur principal. Quelle direction prendre maintenant ? Nos recommandations sont tirées de nos observations, des contributions d'informateurs clés et des expériences d'autres pays qui se sont attelés au problème du mariage précoce avec un certain degré de succès.

Nous proposons une liste cohérente de recommandations à trois niveaux – lois et droits, politiques et cadres institutionnels, et programmes, projets et actions. Nous soutenons que toute initiative censée réussir visant à éliminer le mariage précoce en Afrique de l'Ouest doit fonctionner aux trois niveaux.

Recommandations au niveau des Lois et des droits

- » Codifier les dispositions visant à protéger les filles contre le mariage forcé dans la loi coutumière et la charia et à sensibiliser les juges communautaires au sein de ces systèmes, en raison de la résistance continue aux dispositions établies pour lutter contre le mariage forcé dans le droit pénal.
- » Créer une agence de coordination chargée des droits et de la protection de l'enfant et ayant pour mission d'incorporer des compétences techniques et des propositions de la société civile. Le National Child Rights Implementation Committee (NCRIC - Comité national de mise en œuvre des droits de l'enfant) au Nigeria est un modèle possible.
- » Promulguer des lois relatives aux enfants portant principalement sur les responsabilités sociales de la famille et de l'État et reconnaissant l'âge au

mariage comme une protection sociale. Une loi de ce type en Gambie reconnaît les principes de responsabilité et les meilleurs intérêts de l'enfant.

- » Appuyer les réseaux régionaux des organisations de service communautaire (CSO) qui œuvrent pour mettre fin au mariage précoce dans le cadre des Commissions des droits de l'homme communes à la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et responsabilisent le gouvernement, les citoyens et les autres agences à ce sujet.
- » Renforcer le Forum des CSO de l'UA en encourageant une plus grande participation de pays anglophones représentant des points sensibles comme le Nigeria, qui sont actuellement sous-représentés.
- » Renforcer les réseaux régionaux portant sur le genre et les droits de l'enfant. Ils incluent le Forum de la société civile d'Afrique de l'Ouest (FOSCAO), le Comité de liaison des organisations sociales pour la Défense des droits de l'enfant (CLOSE), la Coalition nationale des associations et ONG en faveur de l'enfance (CONAFE), ANPPCAN, et le réseau RINDH en Afrique de l'Ouest (RIMDH-AO).
- » Appuyer une initiative visant à revoir et mettre à jour les listes d'ouvrages des curriculum des études universitaires en droit, sciences politiques, sociologie, éducation et développement afin de sensibiliser davantage la communauté universitaire au problème du mariage précoce.
- » Concevoir un sous-projet solide en matière de développement auprès des chaînes de télévision et d'organes de presse nationaux pour exposer et suivre les décisions et le feedback de l'ACRWC et de la Cour communautaire de la CEDEAO, ainsi que le respect de celles-ci par les gouvernements nationaux.
- » Appuyer l'organisation d'une conférence régionale parmi les membres du Barreau ouest africain, les Associations nationales de magistrates et la

Les recommandations touchent les niveaux de la loi et des droits, des politiques et des cadres institutionnels, et celui des programmes, projets et actions.

Pour la commémoration de la 23^E Journée de l'enfant africain en 2013, le Comité africain a adopté le thème « Éliminer les pratiques sociales et culturelles néfastes pour les enfants : notre responsabilité à tous. » Le Conseil exécutif de l'UA avait adopté ce thème lors de sa 21^E session en juillet 2012 à Addis-Abeba en Éthiopie.

FIDA pour discuter de la question des médiocres précédents judiciaires relatifs aux infractions à la législation sur le mariage précoce.

- » Aider la CEDEAO à renforcer ses forums institutionnels et spéciaux, ses institutions et activités afin de soutenir les filles. Des forums récents de ce genre ont inclus le Dialogue en matière de politique sur l'éducation des filles et des enfants handicapés dans la région de la CEDEAO, à Niamey au Niger en 2009 ; la Conférence de spécialistes pour promouvoir l'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Ouest, à Cotonou au Bénin en 2008; et la conférence de la CEDEAO et de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2012.
- » Apporter un soutien stratégique à la CEDEAO afin qu'elle tisse des liens avec les médias pour sensibiliser davantage et accroître la vigilance à l'égard des politiques et des protocoles de la CEDEAO visant à soutenir les filles, tels que les obligations relevant du Droit de protection de la fille, la Politique relative au genre et le Protocole concernant l'éducation.

Recommandations au niveau des Politiques et des cadres institutionnels

- » Intégrer pleinement les besoins spéciaux de la fille aux politiques et aux programmes de protection de l'enfant, par le biais d'une approche basée sur la collaboration des ministères de la santé, de l'éducation, du travail et autres. Au Sénégal, le Plan national multisectoriel d'action pour les enfants s'est avéré efficace.
- » Former et renforcer les ministères de planification et budgétisation, pour qu'ils basent leurs actions sur l'enfant, comme le fait le Ministère pour la promotion des femmes, des enfants et des familles au Mali.
- » Œuvrer avec des chefs communautaires traditionnels et religieux pour mieux faire connaître les lois et les politiques au niveau communautaire. Le Directeur sénégalais pour la Protection des droits de l'enfant, par exemple, s'efforce de réduire les pratiques traditionnelles néfastes adoptées dans le pays.
- » Appuyer les efforts du gouvernement pour la mise en œuvre du nouveau Curriculum du deuxième cycle de l'école secondaire du Conseil ouest

africain des examens (WAEC), qui propose aux filles du secondaire 34 matières professionnelles et techniques parmi lesquelles choisir pour préparer une carrière.

- » Établir un Système national de gestion sexospécifique avec tous les mécanismes nécessaires pour son fonctionnement.
- » Améliorer la capacité des agences, dont celles des services sociaux, de la police, des ministères de l'éducation et de la santé, et des tribunaux afin qu'ils œuvrent ensemble pour examiner les cas de mariage forcés. Il est possible de créer des boîtes à outils pour les pays d'Afrique anglophone et francophone. Les formations devraient être coordonnées par les OSC intermédiaires compétentes en la matière.
- » Mettre au point de nouvelles stratégies permettant d'appuyer l'adoption par chaque pays des politiques des Droits nationaux du genre et de l'enfant dans les zones de points sensibles, en codifiant et faisant mieux connaître les dispositions actuelles de la loi de la charia pour la protection des enfants.
- » Améliorer la conception technique et la mise en œuvre des interventions relatives à l'éducation dans les zones de points chauds afin de cibler les filles au point critique du mariage précoce et de renforcer l'appui communautaire pour l'éducation des filles.

Recommandations au niveau des Projets et des actions

- » Appuyer les résultats rapides coordonnés des OSC à travers l'Afrique de l'Ouest. Les projets aux résultats rapides peuvent s'inspirer du format des Grands défis en entreprenant des activités moins complexes grâce auxquelles les ONG arriveront à mieux faire connaître et aborder le mariage précoce au sein de l'environnement local. Bien que les interventions de haut niveau ciblent les agences régionales soient susceptibles d'avoir un plus grand impact, les initiatives prises au niveau communautaire peuvent aussi se pencher sur les barrières culturelles, économiques et environnementales. Les ONG intermédiaires peuvent octroyer des subventions en cascade, surveiller et renforcer la capacité des organisations communautaires afin d'incorporer les objectifs du mariage d'enfant à leurs plans de travail et d'entreprendre des activités plus simples.

- » Amplifier l'impact des campagnes visant à mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest en ciblant des journées commémoratives comme la Journée de l'enfant, la Journée de l'enfant africain (JEA) le 16 juin, et la Journée de la fille le 11 octobre.
- » Étendre et améliorer la couverture des transferts d'espèces conditionnels pour les projets pilotes visant à améliorer le ciblage et réduire les pertes.
- » Accroître les visites de suivi aux bénéficiaires de programmes de protection sociale conditionnelle pour mieux faire connaître aux familles et communautés les droits des filles à l'éducation, comme dans le cadre du programmes LEAP du Ghana.
- » Créer une boîte à outil et un Groupe de travail pour le suivi et les évaluations afin d'améliorer la gestion du suivi, de l'évaluation et des connaissances relatifs aux interventions visant à éliminer le mariage précoce.
- » Engager des chefs religieux chrétiens et musulmans, ainsi que des organisations confessionnelles dans des programmes de sensibilisation communautaire ciblant les chefs communautaires/religieux, et les partenaires et les enseignants conservateurs. Cette intervention devrait expliquer les effets néfastes du mariage précoce sous forme de projet de développement du leadership. Des visites dans d'autres pays pourraient permettre d'étudier d'autres moyens d'atténuer l'impact de cette pratique traditionnelle néfaste.

Mais, peut-être plus important encore, la plus grande lacune de cette carte du mariage précoce en Afrique de l'Ouest réside dans son manque d'orientation et de points de repères. Nombres de projets sont entrepris, financés par de multiples bailleurs de fonds qui participent parfois à trois ou quatre programmes dans un même pays, sans préoccupation aucune des corrélations scientifiques pouvant exister entre l'âge au mariage et les activités de l'intervention appliquée.

Dans ce contexte, l'étude recommande une approche à trois niveaux appuyant des initiatives nationales, régionales et communautaires visant à mettre fin au mariage précoce en Afrique de l'Ouest. Les recommandations préconisent un partenariat parmi les parties prenantes afin d'assurer la coordination des interventions.

Conclusion et la voie à suivre

Cette étude a établi la cartographie de la pratique cruelle et irrégulière du mariage précoce en Afrique de l'Ouest. Nous avons discerné quelques lueurs d'espoir et essayé de mettre en lumière les obstacles et les défis à relever. De manière générale, le paysage est semé d'écueils, et a déterminé la direction de nos travaux.

Les changements se produisent doucement, et sont encore plus lents à s'installer durablement ; la tradition domine et, tandis que l'économie des pays d'Afrique de l'Ouest enregistre une croissance régulière face à un taux de chômage alarmant chez les jeunes, il semble peu probable que les filles trouvent un sanctuaire sur le marché du travail.



Notes de fin

1. See USAID, October 2012: New Commitment and Vision on Ending Child Marriage, in *Ending Child Marriage and Meeting the Needs of Married Children: The USAID Vision for Action*
2. The UN Secretary General's speech, "Let Girls be Girls, Not Brides," on the Inaugural International Day of the Girl Child, 15th October 2012
3. For example, the Working Group on Girls. An NGO Committee working at the UN. <http://girlsrights.org>
4. An Inventory of Organizations, Scholars, and Foundations, A Report Prepared by The Center for Health and Social Policy for The John D. and Catherine T. MacArthur Foundation and The Ford Foundation, January 2005
5. UNFPA Burkina Faso Communication Officer Siaka Traore's description of the new 2009-2011 project captures this position when he says: "We do not mean to eradicate the phenomenon in two years, but we will make sure we have set up [a core group of advocates] to better fight early marriage because the practice is well-rooted in culture." Africa.gm, *Child brides fight child marriage*, March 18, 2009, interview with IRIN
6. Mueller, Ruth Dixon, 2006, Sexual and Reproductive transitions of adolescents in Developing countries, IUSSP policy and research paper No. 20. www.iussp.org; United Nations Children's Fund (UNICEF). 2005. *Early Marriage: A Harmful Traditional Practice: A Statistical Exploration*. UNICEF: New York, NY; Garenne M (2004). Age at Marriage and modernization in Sub-Saharan Africa. *Southern African Journal of Demography*, 9(2): 58-80; ; Westoff, C. F. 2003. *Trends in Marriage and Early Childbearing in Developing Countries*. DHS Comparative Reports No. 5. Macro International Inc.: Calverton, Maryland; ; Jenson, R. and R. Thornton. 2003. "Early female marriage in the developing world." *Gender and Development*, 11(2): 9-19
7. Palamuleni, M.E. Socioeconomic determinants of age of marriage in Malawi. *International Journal of Sociology and Anthropology*. Vol 3(7) 224-235, July 2011; Ikamari L.D.E.. The effect of education on the timing of marriage in Kenya. *Demographic. Research.*, 12(1): 1-28, 2005; Jensen, Robert. 2010. Returns to Human Capital and Gender Bias: And Experimental Test for India. Unpublished manuscript, UCLA.; Jejeebhoy SJ (1995). Women's Education, Autonomy, and Reproductive Behavior: Experience from Developing Countries. Oxford: Clarendon Press
8. UNFPA, IPPF and the Global Coalition, 2003. Ending child marriage. A guide for global policy
9. Population Council, 2008. Child marriage in Francophone West Africa. <http://www.popcouncil.org/pdfs/factsheets>
10. World Bank, African Development Indicators, 2011: 16
11. The USAID/West Africa Regional Health Program: A mid-term Assessment, USAID, July 2006
12. CEDAW, *Examining the Life of Women in Western Africa*. Jenna Nishimura, Tracy Wright, Heather Hickey, Daniel Berman, Erin Carmichael, Alicia Cook, *International Studies* 214, Winter 2008
13. Interview with the author, June 2012
14. United Nations Statistical Division – Statistical Yearbook 2011. <http://unstats.un.org/unsb/syb>; Mathur *et al.* 2003
15. UNICEF 2012; United Nations 2008; NRC/IOM 2005; Westoff 2003; Mathur *et al.* 2003
16. UNDESA uses Singulate Mean Age at Marriage (SMAM), which estimates the average number of years lived single among those who marry before age 50. These estimates tend to be higher than DHS figures.
17. Gambia, Guinea, Guinea Bissau and Liberia had no comparable data for the reference period, so are not included.
18. Data from the Demographic and Health surveys using <http://statcompiler.com/>
19. National Statistical Office-census data, multiple West African countries
20. Data from Multiple Indicators Cluster Surveys
21. World Learning/USAID Dongbehounde, J. and Gautho, F. Consultants, 2005: CAGE project final evaluation report 2001-2005
22. UNICEF, Innocenti Insight 2005: Trafficking in human beings: Especially women and children in Africa

-
23. Human Development report 2011: Sustainability and equity , a better future for all
 24. Nguyen, M.C. and Wodon, Q. 2012: Child marriage and education, a major challenge. Study conducted with funding from the Trust Fund for Environmentally and Socially Sustainable Development (TFESSD) at the World Bank
 25. UNFPA 2012: Marrying too young. End child marriage
 26. Evaluation Report of the Effective Service Delivery project in Northern Nigeria funded by the David and Lucile Packard Foundation, 2008. development Research and Projects Centre (dRPC)
 27. See www.unhcr.org/refworld/publisher,IRIN,NER
 28. See for example, UN Women, *Evaluation of the Liberia Country Report Final*, September 2011
 29. For example, see Section 6 of the U.S. State Department Human Rights Reports, which deals with Discrimination, Societal Abuses, and Trafficking in Persons with a subsection on Children. It covers forced marriage, early marriage and child protection. Similar reports come from Amnesty International and country submissions under the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women's (CEDAW). The International Women's Rights Action Watch (IWRRAW) reports on the situation of young women in West African countries, and Africa Intelligence has produced periodic in-depth studies of forced marriage.
 30. See for example, Adunola Adepaju's 2005 review, Sexuality Education in Nigeria, for the African Regional Sexuality Resource Centre (ARSRC), Lagos
 31. United Nations General Assembly, Third Committee. (November 2007). Supporting efforts to end obstetric fistula. <http://www.fistulanetwork.org/FistulaNetwork/user/Resolution%20on%20Fistula%20-Corrected%20version.pdf>. See also UNFPA 2008 "Obstetric Fistula: A tragic failure to deliver maternal care". New York, accessed at: <http://www.unfpa.org/mothers/fistula>
 32. See for example, USAID, Midterm evaluation of the Fistula Care Project, November 2011
 33. See *It's Time to Nurse in West Africa!!* <http://michelleelizabethstewart.blogspot.com/2012/11/my-last-wee-on-africa-mercy>



Références

1. Abdul Goni and Mustafizur, 2012: Age at First Marriage in Bangladesh: Socioeconomic Differentials and Determinants. *Middle East Journal of Age and Ageing* Volume 7, Issue 5, May 2012
2. African Union, 2008. Strategy to revitalize Technical and Vocational Education and Training (TVET) in Africa
3. Akande, J.O. Debo. 1979. "Law and the Status of Women in Nigeria," report prepared for the African Training and Research Centre for Women
4. Bandeira, Oriana, Robin Burgess, Markus Goldstein, Selim Gulesci, Imran Rasul, and Munshi Sulaiman. 2009 "Participating in Adolescent Training Programs: New Evidence from Uganda." Unpublished Manuscript
5. Baird, S., Chirwa, E., McIntosh, C. and Özler, B. 2009: The Short-Term Impacts of a Schooling Conditional Cash Transfer Program on the Sexual Behavior of Young Women
6. Barbara S. Mensch, Susheela Singh, and John B. Casterline 2005: Trends in the Timing of First Marriage Among Men and Women in the Developing World (Population Council, Policy Research Division. Working papers)
7. Boye, A.K., Hill, K., Isaacs, S., and Gordis, D. 1991. "Marriage law and practice in the Sahel." *Studies in Family Planning*, 22(6), 343-349
8. Catherine Ford, 2004: A guide to Liberia cultural and social norms. On behalf of Resettlement Inter agency partnership (RIAP), Refugee Council
9. Dunbar, Roberta Ann (1983) "Islamized Law and the Status of Women in Niger," paper prepared for the Southeastern Regional Seminar in African Studies, Oct. 15, 1983, Charlottesville, VA
10. dRPC, 2008. Evaluation of the Pathfinder International Phase III of the RH/FP Service Delivery Project in Northern Nigeria, funded by the David and Lucile Packard Foundation, Grant 2006-30304
11. DFID 2011: DFID cash transfers, Evidence paper. Policy Division 2011
12. Dr Sarah E Neal: Very early adolescent motherhood in Sub Saharan Africa www.norad.no/_attachment/142502/binary/76958?download=true
13. Economist, on-line, Feb 28th 2011, 14:09
14. Ensminger, J. and J. Knight. 1997. "Changing social norms: Common property, bride wealth, and clan exogamy." *Current Anthropology*, 38(1):1-24
15. FORWARD. 2003. The Forum on Marriage and the Rights of Women and Girls, Early marriage and Poverty - Exploring links for policy and programme development
16. <http://www.prb.org/articles/2011/married-adolescents.aspx>? Accessed on November 9, 2012
17. <http://www.irinnews.org/Report/82419/NIGER-Early-marriage-from-rural-custom-to-urban-business> accessed on November 12 2012
18. FGN, DFID Nigeria and UNICEF, 2008 Girls' Education Project (GEP) Evaluation Report
19. Garenne M (2004). Age at Marriage and modernization in Sub-Saharan Africa. *Southern African Journal of Demography*, 9(2): 58-80
20. Independent Commission for Aid Impact, November 2012. DFID's Education Programs in Nigeria
21. Ikamari LDE (2005). The effect of education on the timing of marriage in Kenya. *Demographic. Research.*, 12(1): 1-28.
22. Immigration and Refugee Board of Canada, *Mali: Prevalence of forced marriages and the consequences of refusing*, 12 March 2007, MLI102425.FE, available at: <http://www.unhcr.org/refworld/docid/469cd6a0c.html> [accessed 9 June 2012]led
23. Interagency and Expert Group on MDG indicators and Department for Economic and Social development, United Nations secretariat: MDG report 2011
24. International Centre for Research on Women (ICRW). 2006. "Child Marriage and Poverty," from Too Young to Wed: Advocacy Toolkit: Education and Change toward Ending Child Marriage. ICRW: Washington, D.C
25. International Planned Parenthood Federation (IPPF) and the International Women's Rights Action Watch. 2000 "Reproductive Rights 2000," wall chart. London: IPPF. See also "Options and opportunities for adolescents: Mali," <http://www.unfpa.org/adolescents/opportunities/mali/mali-npr.html>
26. IPPF, UNFPA and the Global Coalition, 2003. Ending child marriage. A guide for global policy action
27. International Centre for Research on Women (ICRW) <http://www.icrw.org/child-marriage>

28. IRIN, 2009: <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/8223736.stm> August 2009 retrieved on June 10, 2012
29. Locoh Therese. (2008). *Early marriage and motherhood in sub-Saharan Africa* - brief article 'African environment - woman and African: cutting both ways' editions, P.O. box 3370, Dakar, Senegal
30. http://findarticles.com/p/articles/mi_m2872/is_1_26/ai_62793785
31. Jejeebhoy SJ (1995). *Women's Education, Autonomy, and Reproductive Behavior: Experience from Developing Countries*. Oxford: Clarendon Press
32. Jenson, R. and R. Thornton. 2003. "Early female marriage in the developing world." *Gender and Development*, 11(2): 9-19.
33. Jensen, Robert. 2010. Returns to Human Capital and Gender Bias: And Experimental Test for India. Unpublished manuscript, UCLA
34. Lloyd, C.B. and B. Mensch. 1999. *Implications of formal schooling for girls' transitions to adulthood in developing countries*. In National Research Council, *Critical Perspectives on Schooling and Fertility in the Developing World* C.H. Bledsoe, J.B. Casterline, J.A. Johnson-Kuhn, and J.G. Haaga (Eds.) Committee on Population, Division of Behavioral and Social Sciences and Education. National Academy Press: Washington, D.C
35. MacArthur Foundation and The Ford Foundation, January 2005, *An Inventory of Organizations, Scholars, and Foundations. A Report Prepared by The Center for Health and Social Policy*
36. Malhotra, A. et al. 2003. "Realizing Reproductive Choice and Rights: Abortion and Contraception in India." International Center for Research on Women (ICRW): Washington, D.C.
37. Maluccio, J. A., & Flores, R. (2005). Impact evaluation of a conditional cash transfer program: The Nicaraguan Red de Protección Social. Research Report No. 142, International Food Policy Research Institute, Washington, D.C.
38. Martin E. Palamuleni, 2011: Socio economic determinants of age at marriage in Malawi, *International Journal of Sociology and Anthropology* Vol. 3(7), pp. 224-235, July 2011
39. Mathur, S., M. Greene and A. Malhotra. 2003. *Too Young To Wed: The Lives, Rights, and Health of Young Married Girls*. International Centre for Research on Women (ICRW): Washington, D.C.
40. Mensch, B.S., S. Singh and J. Casterline. 2005. "Trends in the Timing of First Marriage among Men and Women in the Developing World." Working Paper No. 202. Population Council: New York, NY
41. Mensch, Barbara S., Judith Bruce, and Margaret S. Greene (1998) *The Uncharted Passage: Girls' Adolescence in the Developing World*, The Population Council, New York
42. Mueller, Ruth Dixon, 2006, *Sexual and Reproductive transitions of adolescents in Developing countries*, IUSSP policy and research paper No. 20. www.iussp.org
43. Natàlia Caldés, David Coady and John A. Maluccio, 2005: *The Cost of Poverty Alleviation Transfer Programs: A Comparative Analysis of Three Programs in Latin America*
44. National Research Council and Institute of Medicine (2005). *Growing Up Global: The Changing Transitions to Adulthood in Developing Countries*. Panel on Transitions to Adulthood in Developing Countries. Cynthia B. Lloyd, ed. Committee on Population and Board on Children, Youth, and Families. Division of Behavioral and Social Sciences and Education. Washington, DC: The National Academies Press
45. National Research Council, Committee on Population. 1993. "Marriage: New forms, new ambiguities." In C.H. Bledsoe and B. Cohen (eds.), *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa* (pp. 37-68). Washington, DC: National Academy Press
46. National Population Commission (NPC) [Nigeria] and ICF Macro. 2009. *Nigeria Demographic and Health Survey 2008*. Abuja, Nigeria: National Population Commission and ICF Macro
47. Palamuleni, M.E. Socioeconomic determinants of age of marriage in Malawi. *International Journal of Sociology and Anthropology*. Vol 3(7) 224-235, July 2011
48. Population Council, 2008. *Child marriage in Francophone West Africa*. <http://www.popcouncil.org/pdfs/factsheets>
49. Rachel Glennerster and Kudzai Takavarsha, 2010: *Empowering young women. What do we know?*
50. Nguyen, M.C. and Wodon, Q. 2012: *Child marriage and education, a major challenge. Study conducted with funding from the Trust Fund for Environmentally and Socially Sustainable Development (TFESSD) at the World Bank*
51. Schultz, T.P. (2004). School subsidies for the poor: evaluating the Mexican Progresa poverty program. *Journal of Development Economics*, 74, 119-250
52. ISolene Lardoux, "Polygyny, first marriage and fertility in Senegal and Mali" (January 1, 2004). *Dissertations available from ProQuest*. Paper AAI3152073
53. United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2010). *World Marriage data 2008*
54. United Nations Statistical Division - Statistical Yearbook, 2011. <http://Unstats.un.org/unsd/syb>
55. UNFPA (2007). *Giving Girls Today and Tomorrow: Breaking the cycle of adolescent pregnancy* http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2007/giving_girls.pdf

56. UNFPA 2012: Marrying too young. End child marriage
57. UNICEF 2012: Progress for children. A report card on adolescents. Number 10, April 2012
58. UNICEF 2012: State of the world's children, Children in an urban world
59. United Nations Children's Fund (UNICEF), 2012. State of the World's children: Children in an urban world. UNICEF: New York, NY
60. United Nations Children's Fund (UNICEF). 2005. *Early Marriage: A Harmful Traditional Practice: A Statistical Exploration*. UNICEF: New York, NY
61. United Nations Children's Fund (UNICEF). 2001. *Early Marriage: Child Spouses*. Florence, Italy: UNICEF, Innocenti Research Center
62. United Nations Population Fund (UNFPA). 2003. *The State of the World Population 2003, Making 1 Billion Count: Investing in Adolescents' Health and Rights*. UNFPA: New York, NY
63. UNICEF Innocenti Research Centre. (2001). *Early Marriage: Child Spouses*. No. 7. Florence, Italy: UNICEF. Available at www.unicef-icdc.org/publications/pdf/digest7e.pdf
64. UN Women, September 2011, *Evaluation of the Liberia Country Report Final*, September
65. USA government action, The Violence Against Women Reauthorization Act of 2013 including Section 1207 Prevention of Child Marriage
66. USAID 2012: Ending child marriage and meeting the needs of married children-The USAID vision for Action
67. USAID/West Africa Regional Health Program: A mid-term Assessment, USAID, July 2006; and USAID, Program Evaluation for USAID/Guinea Basic Education Program Portfolio, May 2006:41)
68. USAID, 2009. Community participation for action in the social sector. End of Project Report
69. Van de Walle, E. and Meekers, D. 1994. "Marriage drinks and kola nuts." In C. Bledsoe and G. Pison (eds.), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa: Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives* (pp. 57-73). Oxford, England: Clarendon Press
70. Westoff, C. F. 2003. *Trends in Marriage and Early Childbearing in Developing Countries*. DHS Comparative Reports No. 5. Macro International Inc.: Calverton, Maryland
71. WHO. 2012 www.who.int/mediacentre/news/releases/2012/wha65_closes
72. WHO 2008: Making pregnancy safer Volume 1 number 1, October 2008
73. World Bank, 2012. The Cash Dividends.. The Rise of transfer programs in sub-Saharan Africa
74. World Bank 2012. World Development report 2012: Gender equality and development. Washington DC. International Bank for Reconstruction and Development. World Bank
75. World Bank 2011. African Development Indicators
76. World Bank 1997. World development report 1997: The state in a changing world. Washington, D.C.: World Bank
77. World Learning/USAID Dongbehounde, J. and Gautho, F. Consultants, 2005: CAGE project final evaluation report 2001-2005
78. www.measuredhs.com – DHS reports for the different countries



Annexe 1

Produits livrables attendus de la recherche par rapport à ceux reçus

Pays	Entretiens avec des ONG/ partenaires internationaux de développement		Entretiens avec des agences gouvernementales		Entretiens avec des experts indépendants		Rapports/documents sur le mariage précoce		Résumés de recherche par chercheur	
	Projetés	Réels	Projetés	Réels	Projetés	Réels	Projetés	Réels	Projetés	Réels
Bénin	4	0	4	0	4	1	5	0	1	0
Burkina Faso	4	4	4	9	4	5	5	11	1	1
Cap Vert	4	0	4	0	4	0	5	0	1	0
Tchad	4	4	4	2	4	0	5	12	1	1
Côte d'Ivoire	4	1	4	0	4	0	5	0	1	0
Gambie	4	2	4	2	4	1	5	6	1	1
Ghana	4	4	4	4	4	3	5	4	1	1
Guinée	4	3	4	1	4	0	5	5	1	1
Liberia	4	4	4	4	4	5	5	10	1	1
Mali	4	4	4	4	4	4	5	2	1	1
Mauritanie	4	4	4	4	4	4	5	3	1	1
Niger	4	6	4	8	4	6	5	17	1	1
Nigeria	4	4	4	4	4	2	5	12	1	0
Sénégal	4	4	4	4	4	5	5	3	1	1
Sierra Leone	4	3	4	2	4	2	5	1	1	1
Togo	4	1	4	0	4	0	5	0	1	0
Total	64	48	64	48	64	36	80	86	16	10



**CARTOGRAPHIE DU MARIAGE
PRÉCOCE EN AFRIQUE DE L'OUEST**
UNE ÉTUDE DES TENDANCES, DES INTERVENTIONS, DES MÉTHODES
EFFICACES ET DES BONNES PRATIQUES ET LA VOIE À SUIVRE

UNE ÉTUDE SOUMISE À LA FORD FOUNDATION,
BUREAU D'AFRIQUE DE L'OUEST